

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

Réservez vos dates de parution pour cet emplacement publicitaire et bénéficiez de 20 % de rabais

Cet emplacement est à prix réduit 48 fois en 2026, à réserver jusqu'au 31 janvier !

Largeurs possibles de 3 à 10 colonnes.

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

Réservation et renseignements:
032 944 17 56 – fac@bechtel-imprimerie.ch

Fermeture et modification des délais dès janvier 2026 !



La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 26 décembre et 2 janvier prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 janvier.

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Les délais relatifs aux articles rédactionnels et aux annonces payantes seront modifiés à partir du 1^{er} janvier 2026 pour des raisons indépendantes de notre volonté. Bel hiver à tous !

Toutes les infos en page 32

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).



Joyeuses fêtes

Toute l'équipe de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année.

Merci de votre fidélité et de votre confiance. Nous nous réjouissons de vous retrouver en 2026 !

Photo: unsplash.com

Réclame

Joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2026 !

Nous nous réjouissons de continuer à vous accompagner dans tous vos projets de vie.

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

 **Clientis**
Votre banque

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Nous informons notre aimable clientèle que nos horaires de garde, un weekend sur deux, seront adaptés dès le 1.1.2026

Saint-Imier

samedi	13h30 - 16h00
	18h00 - 18h30
dimanche	11h00 - 12h00
	18h00 - 18h30

Tramelan

samedi	13h30 - 16h00
dimanche	11h00 - 12h00


**pharmacieplus
du vallon**


**pharmacieplus
schneeburger**


Paroisse réformée Tramelan

À tous les bénévoles qui œuvrent jour après jour au sein de la paroisse

INVITATION

à venir vivre un moment de reconnaissance et de partage fraternel autour d'un repas offert

**vendredi 23 janvier 2026 à 18h30
au Centre paroissial**

inscription jusqu'au 16 janvier 2026
voir communiqué

Nouvelle organisation des gardes médicales pour le Jura bernois

Dès le 1^{er} janvier 2026 il y a quelques changements.

Pour le vallon de St-Imier un nouveau numéro de garde, le **0900 260 260, payant Fr. 1.99 la minute** remplacera le 032 941 37 37 qui sera supprimé.

Pour Moutier et la Couronne prévôtoise le numéro 0900 931 111 va être supprimé. Moutier va rejoindre le Jura. La Couronne prévôtoise va être rattachée au Rayon de Tramelan-Tavannes. Le Numéro de ce rayon est le **0900 935 555, payant Fr. 1.99 la minute**.

La garde en semaine se fait par rayon : Rayon du Vallon de St-Imier et Rayon Tramelan-Tavannes et Couronne prévôtoise, un médecin par rayon.

Le weekend et les jours fériés, la garde se fait en commun entre les deux rayons, donc un médecin pour tout le cercle du Pierre-Pertuis.


**Bons découverte
50 %
Jusqu'à fin janvier**

Cabinet Turquoise
Massage classique et drainage lymphatique

www.cabinet-turquoise.ch
078 900 67 09
Deux adresses : Saint Imier et Chaux-de-Fonds


**BUFFET DE LA GARE
HOTEL-RESTAURANT-PIZZERIA**

La Gare 3, 2608 Courtelary, 032 555 44 11

Menu du 31 décembre

*Terrine de foie gras de canard
Purée de pommes et cannelle sur toast

*Risotto blanc de blanc

*Tournedos de bœuf et sauce morilles
avec gratin dauphinois et légumes

Dessert surprise

56 fr.

**26 DÉCEMBRE 2025
À 16H**

RECONVILIER
SALLE DES FÊTES

Abonnement : cartes illimitées 60.-

**MAXI
LOTO**
FSG RECONVILIER

15'000 CHF DE LOTS
7000.- BONS MANOR
3000.- BONS COOP



Le Corps de Musique de Saint-Imier présente son Concert de Noël

Dimanche 21 décembre 2025
17 heures
Collégiale de St-Imier

Le Ski-Club Tramelan
organise sa traditionnelle
« Soupe aux pois »

Mercredi 24 décembre 2025
dès 11 h 30, devant Paratte Optique
Possibilité d'acheter la soupe à l'emporter, prenez vos contenants avec !

Travaux de peinture
Peintre qualifié – intérieur/extérieur – échafaudages à disposition – Marmoran – volets – pose de sols
078 660 03 41

À VENDRE

Beamer Acer PL1520i
en excellent état

- Très peu utilisé
- Technologie laser, 4000 lumen, résolution 1080 p, 3D ready, zoom & lens-shift, wifi
- Silencieux (31 dB)

Prix à discuter

Renseignements: 079 176 99 32

L'ASMP NE/JU/JB présente:

Association suisse de la Musique populaire
Verband Schweizer Volksmusik
Associazione svizzera della musica popolare
Asociación suiza de la música popular

Vendredi, 26 décembre 2025
Ouverture des portes 12h, musique dès 13h

**31^{ème} NOËL
FOLKLORIQUE**

Halle polyvalente, 2607 Cortébert
Gare CFF 5 minutes à pied

Au programme cinq formations, dont:

- Kapelle Wasserfluh, Rottenschwil AG
- Kapelle Alpengruess, Hasliberg BE
- D Sunneblueme, Jura bernois BE
- Trio Buschuf, Emmental BE
- Duo de Yodel Albert Graf et Ernest Römer accompagnés par Marc Charrière, Lausanne VD

Stubate au local à raclette / im Raclette-Stübli
Cantine – Belle tombola
Entrée libre – Parking gratuit
Organisation: Famille Tschan et ASMP NE/JU/JB

Merci de soutenir nos généreux donateurs/annonceurs!

www.asmp-ne-ju-jb.ch
L'association suisse de la musique populaire s'engage pour la tradition de demain.

HC CORGÉMONT PRÉSENTE

1er janvier 2026
DÈS 21H30


**THUNE
Party**
sine 1946

DJ Deerage ♦ DJ Lumixx ♦ Dance machine team ♦ DJ Mister Jo

Salle des fêtes Corgémont
Entrée: 15.- (vestiaire inclus)
VIP : 40.- (vestiaire inclus)
+18 ans carte obligatoire
Bar du bas +25 ans

[THUNEPARTY.CH](http://thuneparty.ch)

**22^{ème} Semaine des médias à l'école
2 au 6 février 2026
« Où est l'info ? »**

www.semainedesmedias.ch

**LA ROSERAIE
EMS**

Nous proposons des chambres individuelles avec salle de bains.

Un lieu de vie avec activités journalières.

Une cuisine de saison.

Pour des longs séjours ou des courts séjours (par exemple après une hospitalisation ou pour soulager un proche aidant).

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH


Offrir des moments magiques aux enfants

Grâce à vos dons, les enfants hospitalisés reçoivent chaque semaine la visite des docteurs Rêves.

Merci pour votre soutien.
www.theodora.ch/support

Fondation THEODORA
Bien plus que des rires

ORVIN

Un Noël des aînés sous le signe du partage

Cette fête a rassemblé plus de 150 participants autour d'un repas convivial, de chants et d'un spectacle touchant, dans la joie et le partage de la période de fêtes

Fort d'un succès grandissant d'année en année, la Municipalité d'Orvin associée à la Bourgeoisie et à la Paroisse réformée de Rondchâtel ont organisé conjointement le Noël des aînés à la Halle de gymnastique le 10 décembre dernier. Une salle comble avec plus de 150 personnes participantes dès 11 h à l'apéritif de bienvenue agrémenté par les chants des écoliers de l'école d'Orvin encadrés par les enseignantes et enseignants qui par leurs chants ont fait passer un inoubliable moment aux aînés présents.

Les mots de bienvenue

Patrik Devaux, maire d'Orvin, a remercié les aînés présents pour leur participation à cette belle rencontre d'amitié ouvrant la période des fêtes de fin d'année et levé son verre à la santé de tous en leur souhaitant un bon appétit. Alors que les aînés se mettent en place, Nicole Thomet presque née avec un piano à bretelles, passe de table en table en faisant résonner son instrument avec des airs connus de tous.

Repas de l'Épicurien, artisan-traiteur

Le repas de ce Noël était concocté par Alexis Gindrat et Allan Vuitel, deux bouchers de profession et surtout de bons épiciers qui ont décidé de créer une entreprise de service traiteur et reçu de la part de tous les convives des félicitations. Un menu digne des grandes occasions et la fête de Noël 2025 en fait partie avec la composition suivante: en entrée, soupe à la courge, suivie du plat principal, rôti de porc, sauce aux champignons, gratin de pommes de terre et légumes. Un délicieux dessert de la boulangerie Donzé de Tramelan, les trois mignardises



L'apéritif de bienvenue était agrémenté par les chants des écoliers de l'école d'Orvin, photo: JCL

—éclair café, petit chou chocolat et tartelette framboises — à clôturé ce repas de fête accompagné d'un café. C'est par une ovation de toute la salle que les organisateurs furent encore une fois remerciés pour ce magnifique repas.

Spectacle Come Prima

Présenté par le conseiller municipal Stéphan Chopard, responsable de la politique du 3^e âge, le spectacle de

l'après-midi, Elsa & Amadeus, deux silhouettes masquées avec un amour intact suspendu dans le temps interprété par Sabrina Pairoux-Cabras et Fabrice Bessire.

C'est drôle, profondément touchant, universel, une histoire d'une complicité qui parle à tous, celle de deux êtres, deux âmes qui s'aiment au point de tout faire l'un pour l'autre. Trente minutes d'humour et de tendresse

cherchant la lueur d'un souvenir et d'un frisson.

Nicole Thomet-Nikkis pour la clôture

Pour clôturer cette magnifique journée dans la joie de la période de Noël, passant de table en table, Nikkis a créé une ambiance festive avec des airs d'accordéon dans des thèmes connus de tous.

Pour clôturer le Noël orvinois 2025, c'est dans un tonnerre d'applaudissements que toutes les équipes de bénévoles furent remerciées pour leur magnifique travail lors de cette édition et un grand merci également a été adressé aux trois chevilles organisatrices, la municipalité d'Orvin, la Bourgeoisie d'Orvin et la Paroisse réformée de Rondchâtel.

JCL

 **ORVIN**
AVIS COMMUNAUX

Vœux de la Municipalité



Avec nos meilleurs vœux, photo: CF

 **SAUGE**
AVIS COMMUNAUX

Secrétariat municipal

Fermeture de fin d'année

Nous vous confirmons que notre bureau sera fermé du vendredi 19 décembre au vendredi 9 janvier. Réouverture le mardi 13 janvier à 15 h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean, maire, 079 411 15 87.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, le secrétariat et le conseil communal vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

CM

COMMUNE BOURGEOISE DE VAUFFELIN

Convocation: rappel

Nous rappelons qu'une assemblée ordinaire de la commune bourgeois de Vauffelin aura lieu lundi 22 décembre à 20 h dans le bâtiment communal de Vauffelin. À l'ordre du jour y figureront notamment des élections et la présentation et approbation du budget 2026 ainsi que des informations sur le projet de fusion interbourgeois (Plagne-Vauffelin).

(Pour l'ordre du jour complet prière de se référer à la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary du vendredi 21 novembre 2025 ainsi qu'aux panneaux d'affichage publics de la commune).

Nous souhaitons à toutes et à tous de lumineuses fêtes de fin d'année remplies de paix et de sérénité. ■ CONSEIL BOURGEOIS

L'avez-vous lue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Emplois

The logo for Hospice Le Pré-aux-Boeufs is located at the top left. It features a green chess knight piece standing on a pedestal, flanked by two stylized green bulls. The text "Hospice Le Pré-aux-Boeufs" is written in a large, elegant, cursive font to the right of the logo.

UNE COMMUNE DU
**SAINT-IMIER**
TERRE D'ÉNERGIES

 Grand Chasseral



LA ROSERAIE



Grand Chasseral

Rejoignez une équipe où la confiance, le plaisir et l'entraide sont au cœur de notre mission. Dans notre établissement, l'humain est au centre de notre démarche.

Au quotidien, nous nous engageons afin d'offrir – qualité de vie, bien-être et sécurité – pour nos 79 résidents autant que pour nos 110 collaborateurs.

Afin d'anticiper un départ à la retraite, nous sommes à la recherche de notre futur(e) :

infirmier(ère) chef(fe) et vice-directeur(trice) (80-100 %)

Votre mission

- Veiller à la satisfaction des résident(e)s en adéquation avec nos valeurs
- Accompagner et soutenir les collaborateurs dans un esprit participatif et novateur
- Développer une vision et une stratégie pour le département des soins (ressources humaines, matérielles et financières)
- Entretenir les relations avec les familles et les partenaires médico-sociaux
- Participer activement au développement de l'institution en collaboration avec la direction et les chefs de services

Vous êtes

- Au bénéfice d'un diplôme d'infirmier(ère) HES ou ICS complété d'une formation supérieure de cadre en soins infirmiers ou équivalent
- Expérience dans un poste de cadre dans les soins
- Capacité à communiquer et à encadrer une équipe avec éthique et bienveillance – leadership naturel, fédérateur et rassembleur
- Personnalité accessible et motivante, capable d'attirer et de fidéliser les talents

Nous sommes

Au cœur du Grand Chasseral, dans un environnement moderne et agréable, La Roseraie offre des prestations d'hébergement de court et long séjour, un foyer de jour ainsi qu'un service de restauration de qualité.

Reconnue pour son professionnalisme et son humanité, La Roseraie se distingue par plusieurs atouts majeurs :

- Nous bénéficions d'une excellente réputation auprès des résidents et familles (91 %)
- Nous encourageons chaque collaborateur dans son évolution et dans son équilibre de vie personnelle et professionnelle.
- Nous bénéficions d'un label Empreinte Humaine®, qui certifie notre approche respectueuse et cohérente dans ses paroles et ses actes soutenue par une gouvernance participative et inspirante.

Intéressé(e) à rejoindre notre équipe ?

Nous sommes impatients de recevoir votre candidature et de faire votre connaissance.

Renseignements et postulation :

Sébastien Perret, directeur (032 942 45 45 – contact@laroseraie.ch)

La Roseraie EMS, Direction/Confidentiel, Les Fontenayes 19,

CH-2610 Saint-Imier

f.hänzi sa
Bâtiment - génie civil

« La valeur d'une entreprise
se mesure à celle de ses employés. »

Notre entreprise recherche, de suite ou à convenir :

Magasinier / Logisticien

Description de la mission :

- Vous réceptionnez et préparez quotidiennement les commandes reçues des chantiers et établissez les bons de livraison.
- Vous effectuez le rangement du dépôt et la gestion des stocks.
- Vous savez où trouvez le matériel et le faire rapatrier des chantiers selon les besoins.
- Vous collaborez étroitement avec notre atelier mécanique pour diverses tâches.

Vos compétences :

- Vous disposez d'un permis de conduire.
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome et conscienteuse.
- Vous connaissez les programmes informatiques courants.
- Vous êtes manuel, en bonne condition physique et travaillez régulièrement à l'extérieur.

Vos perspectives :

Evoluer dans une entreprise familiale à taille humaine, basée sur la confiance, le respect et le long terme.

Lieu de travail : Moutier

Taux d'occupation : 100 %

Délais de postulation: le 16.01.2026

Entrée en fonction : à convenir

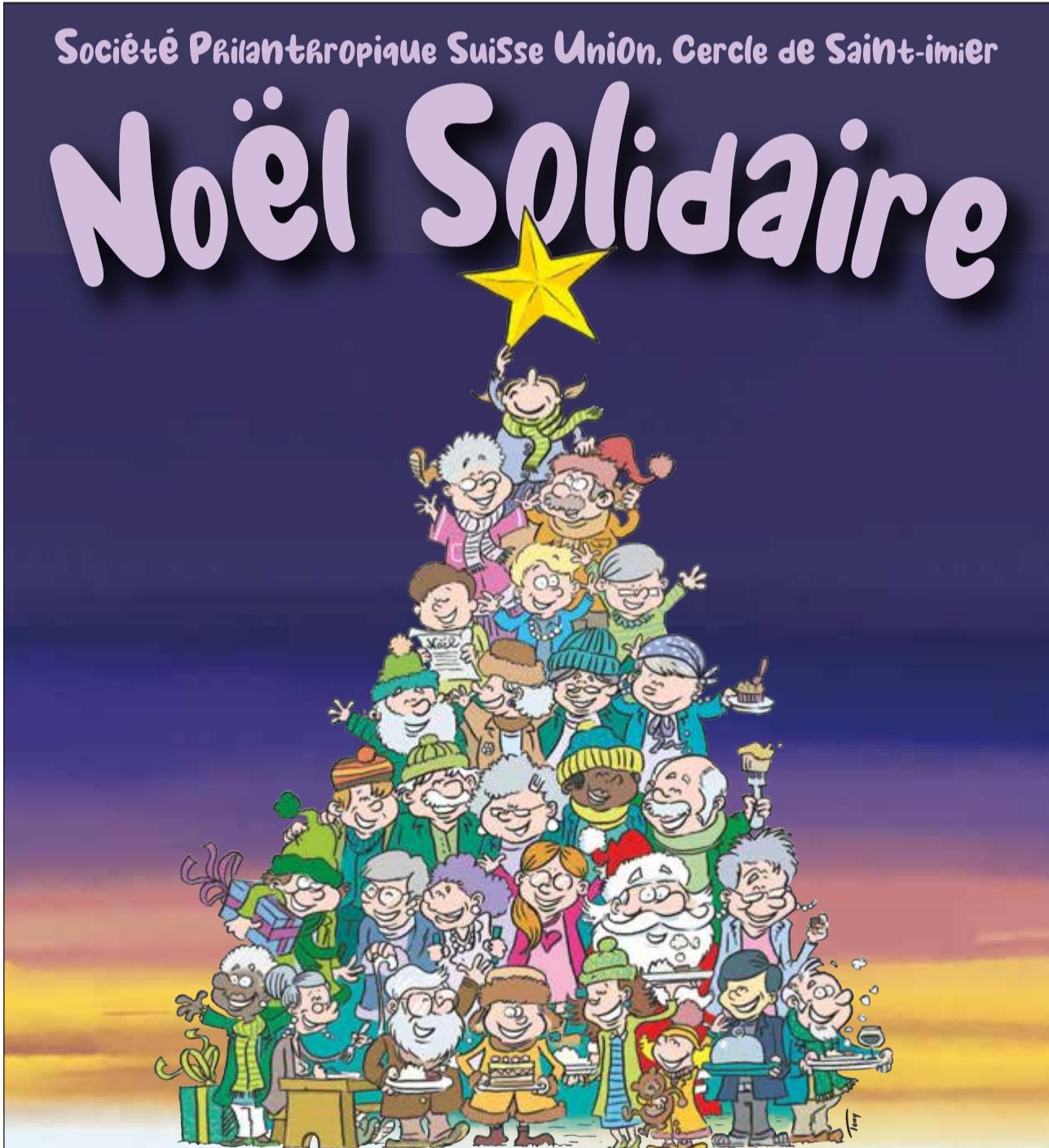
Si vous vous reconnaissiez dans ce profil et que vous êtes motivé à rejoindre nos équipes, c'est avec plaisir que nous recevrons votre dossier de candidature accompagné de tous les documents usuels (lettre de motivation, CV, certificats de travail, diplômes, etc.) à l'adresse suivante :

F. Hänzi SA, Rue Pierre-Pertuis 24B, 2605 Sonceboz

ou par email : info@fhaenzisa.ch

Votre dossier de candidature sera traité de manière confidentielle.

Nous ne répondrons qu'aux candidatures correspondantes au profil du poste recherché.



Dimanche 21 décembre 2025, dès 11h Salle de Spectacles de Saint-imier

inscriptions et informations: 032 942 86 86
Service de transport, apéritif, repas de fête et animations offerts

Union

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE SUISSE
SCHWEIZERISCHE
PHILANTHROPISCHE GESELLSCHAFT

Cercle de Saint-Imier

Déchets: un dernier rappel en 2025 pour une espérance d'amélioration en 2026

La commune de Péry-La Heutte rappelle une dernière fois cette année que la tournée des grands cassons n'est pas destinée aux objets électroniques et appelle chacun au respect pour que 2026 voie enfin une meilleure gestion des déchets

Plusieurs fois par année, la commune doit malheureusement rappeler que la tournée des grands cassons n'est pas une tournée destinée à ramasser des objets électroniques. Ces objets ne sont pas pris par cette tournée. Dès lors, il est demandé à la population d'arrêter de déposer de tels objets au bord de nos rues et de les amener directement dans une déchèterie. Une fois de plus, lors de la dernière tournée, plusieurs objets sont restés au bord de la route durant plusieurs semaines. Nous avons volontairement tenté de laisser ces objets durant près de quatre semaines aux points de ramassage où ils se trouvaient (gare et au chemin des Graviers à La Heutte, ainsi qu'à la rue du Monnet à Péry (voir photos). Malgré les semaines qui ont passé, aucun des citoyens ayant déposé ces objets n'a eu la décence de les ramasser, préférant laisser ces déchets traîner à la vue de toute la population. Ces tournées de ramassage sont des privilégiés qui, petit à petit, disparaissent



Gare, La Heutte

dans nos villages. De plus en plus de déchèteries ouvertes ponctuellement voient le jour, mais Péry-La Heutte a encore la chance de pouvoir bénéficier de telles tournées. Si la minorité de citoyens malhonnêtes et sans gêne continue de ne pas respecter les règles, alors il est malheureusement certain qu'il n'y aura plus non plus de tournée de grands débarres dans les rues de Péry-La Heutte. Nous ne pouvons que demander aux personnes qui ne jouent pas le jeu, une fois de plus, de faire un effort pour la collectivité.

Le Mémo Déchets 2026 est arrivé...

Fraîchement arrivé, il sera distribué dans vos boîtes aux lettres avant la fin de l'année. Il est le compagnon idéal pour savoir quand les tournées ont lieu durant l'année et vous donne une vue d'ensemble de ce que vous pouvez déposer, ou non, dans les divers points de récupération.

Une tournée verte réduite en hiver...

Nous profitons encore de ces quelques lignes pour rappeler que la tournée verte est réduite à un passage toutes les deux semaines, de décembre à mars (soit durant 4 mois).

La commune de Péry-La Heutte formule donc un vœu en cette fin d'année: celui de ne plus devoir rappeler et réécrire, tous les trois mois, un article en lien avec les incivilités et le manque de respect de certains citoyens envers les déchets en général, que ce soit dans les moloks, les diverses déchèteries ou lors des tournées de ramassage. Ce vœu nous semble pieux, mais c'est comme au loto: seuls ceux qui tentent leur chance ont une chance de gagner... alors qui sait, 2026 sera peut-être l'année du respect des déchets.

... Et sur ces derniers mots, la Municipalité vous souhaite encore un joyeux Noël, de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2026. ■ CM



Ch. des Graviers, La Heutte



Rue du Monnet, Péry

Consultation des plans

Dépôt public de demande de permis de construire

Durant la fermeture du bureau communal de Péry (du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier), les demandes de permis de construire en dépôt public peuvent être consultées

au Bureau communal, Grand'Rue 54 à Péry.

Toutefois, nous vous prions de prendre contact au 079 533 44 27 afin de fixer un rendez-vous. ■ CM

L'avez-vous lue et relue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

À toutes et tous, nos meilleurs vœux !



La maison communale dans son habit de fête

Cette année comme vous pouvez le constater, la maison communale s'est vêtue de darre, de peluches et d'une grande botte de Père-Noël. La Municipalité de Péry-La Heutte tient à remercier chaleureusement la Bourgeoisie de Péry et M^{me} Lienhard du magasin *Au bonheur des animaux*

à Tavannes pour la mise à disposition des décorations.

Par ces quelques lignes, l'administration municipale, le service technique ainsi que les autorités locales vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026. ■ CAJ

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Une soirée festive ouverte à toutes et tous

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Péry termine l'année en douceur et festivités en proposant une soirée tout public ce vendredi 19 décembre.

Dès 18 h, le CAJ allumera sa fenêtre de l'Avent, à la rue du Collège 10 à Péry. La population de Péry-La Heutte et des environs est cordialement invitée à partager ce moment convivial jusqu'à 22 h 30, autour d'une collation. À cette occasion, les portes seront grandes ouvertes à toute personne souhaitant découvrir le local et rencontrer l'équipe d'animation.

À l'issue de cet événement, le CAJ sera fermé durant les vacances et rouvrira le mardi 20 janvier.

L'équipe du CAJ remercie chaleureusement la commission ACE de Péry-La Heutte pour la coordination du projet des fenêtres de l'Avent et souhaite à toutes et tous de très belles fêtes. ■ CAJ

**Vendredi 19 décembre, dès 18 h
Rue du Collège 10 à Péry**



Photo: unsplash.com

**BONNE
ET HEUREUSE
ANNÉE**

*à toute
notre fidèle
clientèle*

2026

ROMONT



Les Autorités de Romont
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses Fêtes
et une bonne année !

ZANELLA

Sàrl

Génie civil ■ Construction
Terrassement ■ Rénovation
2538 Romont
078 600 93 50 078 711 55 64
vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

SAUGE



Les autorités et l'administration
communale de Sauge
vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une bonne
et heureuse année !

GARAGE STAELLI
TM CARXPERT

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE

LOCATION MINIBUS
ET UTILITAIRES

TM Garage Stähli SA

www.tmgaragestaehli.ch - 2605 Sonceboz - 032 488 30 30

Toute l'équipe TM Garage Stähli
vous remercie pour la fidélité
et vous souhaite une excellente année 2026

ORVIN



Café - Restaurant
Crosse de Bâle
Le Coin 4, 2534 Orvin
032 358 12 15 | 079 361 46 68

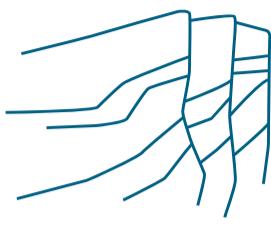
Nous vous remercions de votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année !

Du lundi au vendredi:
Menu complet à 20 fr.
Mardi: fermé



RESTAURANT
CHEVAL BLANC
ORVIN
Rte de Frinvillier 1
2534 Orvin
032 358 12 82

Belles fêtes et au plaisir de vous revoir l'année prochaine !



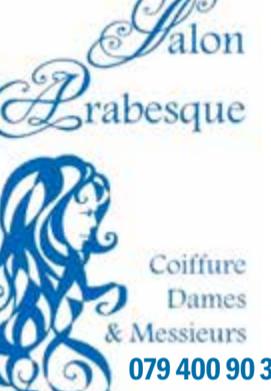
Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES AGEES



LE FLORISQ
Boutique FLORISQ
La Chorrerie 2, 2534 Orvin
032 358 11 14

Ouvert les 24 et 25 décembre

Joyeuses fêtes à tous !



Salon
Crâbesque
Coiffure
Dames & Messieurs
079 400 90 34

La direction et le personnel de la Résidence Les Roches vous souhaitent un Joyeux Noël et formulent leurs meilleures vœux pour la nouvelle année !



Grosjean Frères sàrl
Le Coin 21a Esse postale 24 2534 Orvin / Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

Installations sanitaires • Sanitaire Anlagen
Ferblanterie • Spenglerei
Entretien et service • Unterhalt und Service
Nettoyage écuries à eau • Reinigung von Wassertanks
Déneigement toiture • Dach Schneeräumung

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

IMPRIMERIE BITTERLI
PETIT-OFFSET

VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
Bitterli Patrick ch. de l'Eau-Belle 13, 2534 Orvin Tél. 032 358 16 68 E-mail: bioff@bluewin.ch



Les Autorités et le personnel municipal d'Orvin vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année !



remercie sa fidèle clientèle, lui souhaite un merveilleux Noël et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Fermé du 24 décembre le soir au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier à midi

Ouvert normalement le 27, 29 et 30 décembre, le 2 janvier ouvert uniquement le soir



Menuiserie
Charpente - Couverture
Route de Frinvillier 6
2534 Orvin
Tél. 032 358 12 30
Natel 079 408 31 46

Joyeux Noël, bonne et heureuse nouvelle année à notre fidèle clientèle

PÉRY-LA HEUTTE



Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Depuis plus de 40 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!

Peter Gartenbau AG, La Heutte

www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch



De l'idée à la réalisation: votre projet clé en main !

C'est le moment de planifier vos travaux !



Les Autorités et le personnel municipal vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année !



Sanitaire Chauffage Construction métallique
Rue de la Cascade 9, 2603 Péry
032 485 19 72
fbessiresa@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée Meilleurs vœux



FIT
CHALLENGE
PÉRY ET ENVIRONS
CARDIO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE, BIENFAIT GARANTI GRATUIT !

Belle nouvelle année en pleine forme !

SAMEDI OU DIMANCHE À 11H
SUR LA PLACE ROUGE DU CENTRE SPORTIF DE PÉRY
RENSEIGNEMENTS: 079 580 79 16

L'Ensemble d'accordéons Péry vous présente ses meilleures vœux pour la nouvelle année



Meilleurs vœux et bonne santé

Menuiserie - Vitrerie - Agencement
Gallina - Ius SA

Rue du Collège 4 / 2603 Péry

remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleures vœux pour la nouvelle année !

032 485 11 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch



L'ELEPHANT
RESTAURANT THAÏ

Rue de la Reuchenette 3
2603 Péry
Tél. 032 941 72 41
info@elephant-thai.ch

Fermeture de fin d'année: 24-25-26-30 décembre 2025
1er et 2 janvier 2026
Merci et à bientôt! 31 décembre repas du nouvel an sur réservation

Catholiques

■ BIENNE Unité pastorale catholique

Bienné-La Neuveville Messes: vendredi 19 décembre, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration à 17 h); samedi 20 décembre, 17 h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 21 décembre, 10 h, Sainte-Marie, Bienné +10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 23 décembre, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; mercredi 24 décembre, 17 h, messe des familles, Sainte-Marie, Bienné +17 h à Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville +0 h, messe de Minuit, Sainte-Marie, Bienné; jeudi 25 décembre, 10 h, Sainte-Marie, Bienné +10 h, chapelle, Reuchenette-Péry; vendredi 26 décembre, 18 h, crypte, Ste-Marie (adoration à 17 h); samedi 27 décembre, 17 h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 28 décembre, 10 h, Sainte-Marie, Bienné +10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 30 décembre, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; mercredi 31 décembre, 17 h, messe bilingue (F/D), Saint-Nicolas, Bienné; jeudi 1^{er} janvier, 11 h, messe bilingue (F/D), Sainte-Marie, Bienné; vendredi 2 janvier, 18 h, crypte, Sainte-Marie (Adoration à 17 h); samedi 3 janvier, 17 h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 4 janvier, 10 h, Sainte-Marie, Bienné +10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 6 janvier, 9 h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; mercredi 7 janvier, 9 h, crypte Sainte-Marie, Bienné; jeudi 8 janvier, 9 h, Saint-Nicolas, Bienné; vendredi 9 janvier, 18 h, crypte, Sainte-Marie (adoration à 17 h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienné.** Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbienbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

■ SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura

Messe de Noël et homélie: jeudi 25 décembre, 10 h 15. Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 20 décembre, 18 h, Saint-Imier; dimanche 21 décembre, 10 h, Corgémont; mardi 23 décembre, 9 h, Corgémont; mercredi 24 décembre, 17 h 30 messe de Noël avec les familles, Saint-Imier; mercredi 24 décembre, 24 h, Saint-Imier; jeudi 25 décembre, 10 h, Corgémont; samedi 27 décembre, 18 h, Courtelary; dimanche 28 décembre, 10 h, Saint-Imier; mardi 30 décembre, 9 h, Corgémont; jeudi 1^{er} janvier, 10 h à Saint-Imier; samedi 3 janvier, 18 h, Corgémont; dimanche 4 janvier, 10 h, Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement:** dimanche 21 décembre, 17 h 30, Corgémont. **Confessions individuelles:** samedi 20 décembre, 16 h-17 h, Saint-Imier. **Retraités du Vallon:** jeudi 8 janvier, 14 h 30, Courtelary. **Repas pour tous:** vendredi 9 janvier, 12 h, Corgémont; inscription jusqu'à mardi midi, à la cure, 032 941 21 39. Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.

■ TRAMELAN Paroisse catholique romaine

Messes: samedi 20 décembre, 17 h 30; mercredi 24 décembre, 17 h célébration de Noël des familles, Malleray, à 22 h messe de la nuit de Noël à Malleray, à minuit messe de la nuit de Noël à Tavannes; jeudi 25 décembre à 10 h messe du jour de Noël à Tramelan; dimanche 28 décembre à 9 h 30, Tavannes; jeudi 1^{er} janvier, 10 h messe du Nouvel An à Tramelan; dimanche 4 janvier, 9 h 30, Tavannes; jeudi 8 janvier, 9 h; samedi 10 janvier à 17 h 30 messe et fête des baptisés à Tramelan. **Concert dans le cadre du calendrier d'Agora:** dimanche 21 décembre à 20 h à l'église catholique. **Prière du chapelet:** mardi 23 décembre, 17 h au foyer. Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan,** www.cathberne.ch/tramata, [www.jurapastoral.ch](http://www.cathberne.ch/tramata).

Evangéliques

■ CORGÉMONT Église pour Christ Culte:

dimanche 4 janvier, 10 h, en français. Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.

■ LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel

Culte autrement: dimanche 21 décembre, 10 h avec Helmut, école du dimanche. **Heiligabendfeier:** Mittwoch 24. Dezember, 20 Uhr. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière,** www.chaux-dabel.ch/agenda.

■ ORVIN Église mouvement Cultes:

dimanche 21 décembre, 10 h. Thème: *mission possible* avec Sébastien Monbaron. Dimanche 28 décembre, 10 h, hors-série avec Géraldine Forster. Programme pour les enfants sur place.

Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: *église mouvement. Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglismvmt.ch*, www.eglismvmt.ch.

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Noël du groupe de jeunes: vendredi 19 décembre, 19 h. **Culte de Noël:** dimanche 21 décembre, 10 h. Prédication (Michée 6:9): Pierre-André Joret. **Cultes:** dimanche 28 décembre, 10 h. Prédication: David Weber; dimanche 4 janvier, 10 h. Prédication: Pierre-Alain Chérix. Garderie et école du dimanche assurées pour tous les cultes. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com**, www.ab-stimier.ch.

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania **Culte de Noël:** dimanche 21 décembre à 9 h 30. **Culte et repas:** dimanche 28 décembre à 11 h. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Célébration: dimanche 21 décembre à 10 h, sainte cène. Garderie pour les plus petits. Accueil café et verre de l'amitié!

Souper de Noël: mercredi 24 décembre dès 18 h, dans nos locaux pour les personnes seules. Information: Renate 079 662 04 76.

Célébrations: dimanche 28 décembre à 10 h, avec une parole flash et vos témoignages de ce que Dieu a fait en 2025; dimanche 4 janvier à 10 h, avec une parole d'encouragement pour la nouvelle année 2026. Garderie pour les plus petits. Accueil café et verre de l'amitié.

Service d'entraide: écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.** www.eglisereser.wordpress.com.

Église néo-apostolique de Suisse Services religieux: dimanche 21 décembre 9 h 30, Noël 25 décembre 10 h, dimanche 28 décembre 9 h 30, dimanche 4 janvier 9 h 30. **Fête de Noël:** dimanche 21 décembre dès 11 h 30 avec un repas. **Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73.** www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis **Culte de Noël:** dimanche 21 décembre, 10 h. **Culte:** dimanche 28 décembre, 10 h, école du dimanche. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

■ TRAMELAN

Armée du Salut Collecte des marmites: samedi 20 décembre, 8 h-12 h 30, à Tramelan (devant la Migros) et Moutier. **Fête de Noël:** dimanche 21 décembre, 9 h 45, célébration (musique, théâtre, danse) suivie raclette pour tous. Entrée libre, chapeau. **Prière 29B12:** lundi 22 décembre, 19 h 30. **Chants et musique de Noël dans les homes et rues:** jeudi 25 décembre, dès 8 h. **Célébrations:** dimanche 28 décembre et dimanche 4 janvier, 9 h petit-déjeuner, 9 h 45 célébration aussi diffusée en ligne (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*). Speakids (enfants) et garderie. **Parcours Alphalive:** du 9 janvier au 27 mars, chaque vendredi soir de 19 h à 21 h 30, plus un weekend les 21 et 22 février. Participation gratuite, info et inscription sur le site tramelan.armeedusalut.ch. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan.** **Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch.** **Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch.** tramelan.armeedusalut.ch.

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Famille: samedi 20 décembre, 16 h. **Cultes:** dimanche 21 décembre, 9 h 30 avec Étienne Grosrenaud; dimanche 28 décembre, 10 h, en commun à Bienné. **Fête de Noël:** jeudi 25 décembre, 17 h. **Culte et galette des Rois:** dimanche 4 janvier, 9 h 30 avec Étienne Grosrenaud. **Soirée de prière:** mardi 6 janvier, 20 h. **Conseil:** mardi 6 janvier, 21 h. **La Grappe:** samedi 10 janvier, 18 h à Moutier. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.**

Église Évangélique du Figuier Étude biblique: vendredi 19 décembre, 20 h. Thème: les Paraboles de Jésus. Via Zoom. **Cultes:** dimanche 21 décembre, 9 h 30, message de Didier Suter, suivi d'une courte AG extraordinaire. **Groupes de maison:** prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, danielle.zagara@afree.ch.** www.eglisedufiguier.ch.

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte: dimanche 21 décembre, 10 h, aux Mottes; jeudi 25 décembre, 10 h aux Mottes, Bienné de Noël, suivi d'un repas, garderie; jeudi

1^{er} janvier, 20 h, culte du soir, à la rue des Prés; dimanche 4 janvier, 10 h à la rue des Prés, garderie, groupe juniors; dimanche 4 janvier, 10 h, culte en allemand, à La Chaux-d'Abel. **Prière et silence:** mardi 6 janvier, 13 h 30 à la rue des Prés. **Séance Gastro Team:** mercredi 7 janvier, 20 h à la rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguel, (collaboration) Cultes:

dimanche 21 décembre, **Chemin de Lumière(s),** balade accessible à toutes et tous dans le village de Cormoret. Rendez-vous à 17 h sur la place du village, nous nous mettrons en route pour nous rendre à la crèche, et partager une collation; jeudi 25 décembre, culte de Noël à Sonvilier, 10 h. Dimanche 28 décembre, culte commun de fin d'année à Villeret, 10 h. Dimanche 4 janvier, culte à la cure, 10 h. Officiant: Matteo Silvestrini. Offrande: La Main-Tendue du nord-ouest. Transport pour les cultes à l'extérieur: D. Bongo, 079 427 81 52 ou G. Vuilleumier, 079 607 39 35, jusqu'au vendredi 19 h. Plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure, ou sur demande au 032 941 37 58, vous pouvez également le trouver sur notre site www.referguel.ch. **Fenêtre de l'Avent:** vendredi 19 décembre, dès 18 h à la cure, vin chaud, thé et biscuits. **Chemin de Lumière(s):** voir sous collaboration des paroisses. **Femmes protestantes:** reprise le vendredi 9 janvier. **Après-midis créatifs des aînés:** mardi 6 janvier, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7 h à 18 h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **À disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. **Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier.** Pasteur remplaçant: Marco Pedroli, 076 588 98 85. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12 h, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, saint-imier@referguel.ch. **Aumônerie des homes:** Maëlle Bader-Gallopin, maelle.bader@referguel.ch. **Catéchisme:** [www.referguel.ch/activites/enseance-et-jeunesse/catéchisme/](http://referguel.ch/activites/enseance-et-jeunesse/catéchisme/). **Services funèbres (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch. **CORGÉMONT-CORTÉBERT Cultes:** dimanche 21 décembre, 10 h, Someval, culte du 4^e dimanche de l'Avent; mercredi 24 décembre, 23 h, Cortébert. Nuit de Noël, sainte cène; jeudi 25 décembre, cultes de Noël à 10 h à Sonvilier, à 20 h à La Ferrière; dimanche 28 décembre à 10 h, à Villeret; dimanche 4 janvier à 10 h, à Cortébert, culte de l'épiphanie avec sainte cène. **Fenêtre de l'Avent:** vendredi 20 décembre, 18 h-20 h, temple, Cortébert. Exposition de crèches, thé chaud. **Prêtre œcuménique:** reprise le 14 janvier. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la Chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch.** Pasteur: Patrick Schlüter, 076 225 71 76, patrick.schlüter@referguel.ch. **Présidente:** Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. **Location de la salle de paroisse:** M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch. **COURTELARY-CORMORET Culte de départ du pasteur Matteo Silvestrini:** vendredi 19 décembre, temple de Villeret, 18 h, coïvourage s'annoncer au 076 713 39 55. **Chemin de Lumière(s):** voir rubrique de la collaboration. **Culte de veillée de Noël:** mercredi 24 décembre, 23 h 30, Courtelary. Officiant: Jean Marc Schmid, orgue: Marie-Luise Hoyer. **Fermerture du secrétariat:** 20 décembre au 4 janvier. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. Pasteur: Maëlle Bader, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. **Présidente:** Verena Matthez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. **Secrétaire:** Florence Coureau, 032 944 11 63, courtelary-cormoret@referguel.ch (permanence au bureau le mardi matin). **Services funèbres (permanence):** 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Accompagnement de la pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteur Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval.** **Pasteur:** Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schlüter@referguel.ch. **Secrétaire:** Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Président:** John Broggi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. **Pasteur:** Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. **Présidente:** Be

Prudence en forêt, surveillez la météo !



Le responsable des chemins pédestre le rappelle: durant la saison hivernale comme en période estivale orageuse, il faut faire preuve de la plus grande prudence le long des sentiers boisés, où le risque de chute de branches ou d'arbres est omniprésent

Hugues Guérin a livré récemment son rapport annuel consacré aux chemins pédestres qui sillonnent notre commune, et donc en particulier les hauteurs alentours. Rappelons que sa fonction consiste à contrôler régulièrement ces voies de promenade, afin de signaler aux autorités les travaux de débâlement, de réparation ou de sécurisation nécessaires.

Or à l'occasion de son rapport 2025, Hugues Guérin lance un appel pressant à toutes et tous les

marcheurs, qu'ils soient promeneurs du dimanche ou sportifs accomplis: évitez impérativement les secteurs boisés, ou même les sentiers partiellement bordés d'arbres, lorsque le vent souffle, lorsque les bourrasques menacent, ou lorsque le gel agit sur les branches.

Rappelant que de nombreux arbres sont affaiblis, à la suite des bouleversements climatiques auxquels ils sont soumis, voire malades, attaqués notamment qu'ils sont par

le bostryche, le responsable des sentiers souligne que les branches sont de plus en plus nombreuses à se briser soudainement. Des arbres entiers s'écroulent également sans préavis.

Pour éviter tout danger, il est donc important de s'enquérir des prévisions météorologiques avant de sortir, de surveiller ensuite l'évolution des températures et des courants, et d'éviter les zones boisées en cas d'instabilité.

Et bonnes balades à tous! ■ CM

Les ultimes informations de 2025

Les autorités et l'administration municipales profitent de cette ultime édition 2025 de leurs avis communaux, pour adresser à toute la population de Sonceboz-Sombeval leurs vœux chaleureux de joyeuses fêtes. À chacune et chacun, elles souhaitent par ailleurs de commencer l'année 2026 dans les meilleures dispositions.

En cas d'urgence

Rappelons par ailleurs que l'administration communale est fermée pour la trêve hivernale, depuis aujourd'hui vendredi à 12 h et jusqu'au lundi 5 janvier à 10 h.

Durant cette période de fêtes, le répondeur automatique du 032 488 33 00 vous permettra de laisser un message en cas d'urgence.

Des courriels peuvent évidemment être adressés en tout temps à l'adresse secretariat@sonceboz.ch.

Nouveaux horaires

Rappelons que dès le mois prochain, les horaires d'ouverture de

l'administration seront modifiés, pour s'adapter mieux à la fréquentation enregistrée.

C'est ainsi que les journées de mercredi et de vendredi seront strictement réservées aux rendez-vous fixés préalablement par téléphone ou par courriel.

L'accès au guichet sera en revanche libre aux horaires suivants:

- lundi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h;
- mardi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30;
- jeudi de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30.

Les appels téléphoniques seront reçus quotidiennement (jours ouvrables évidemment) de 8 h à 12 h, ainsi que les lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 16 h.

Merci de prendre note de ces modifications. ■ CM

VALLON SOLIDAIRE

Remerciements

Un grand merci à tous celles et ceux qui ont permis d'illuminer le grand sapin du Bas-Vallon cette année.

Nous remercions chaleureusement nos partenaires, pour leur soutien précieux et leur engagement: A. Waser SA; Aellig Paysages; Pierre Gerber; Creajardin; F. Hänzi SA; Matthieu Gerber SA; Commune de Sonceboz; Paroisse Reformée de Sonceboz; SB-RED Sarl; Agence Helvetia de Corgémont; Electro Bircher; Alfred Stucki SA.

Grâce à leur contribution, les décorations, le matériel et l'installation du sapin ont pu être réalisés dans de bonnes conditions, faisant vivre cette belle tradition locale.

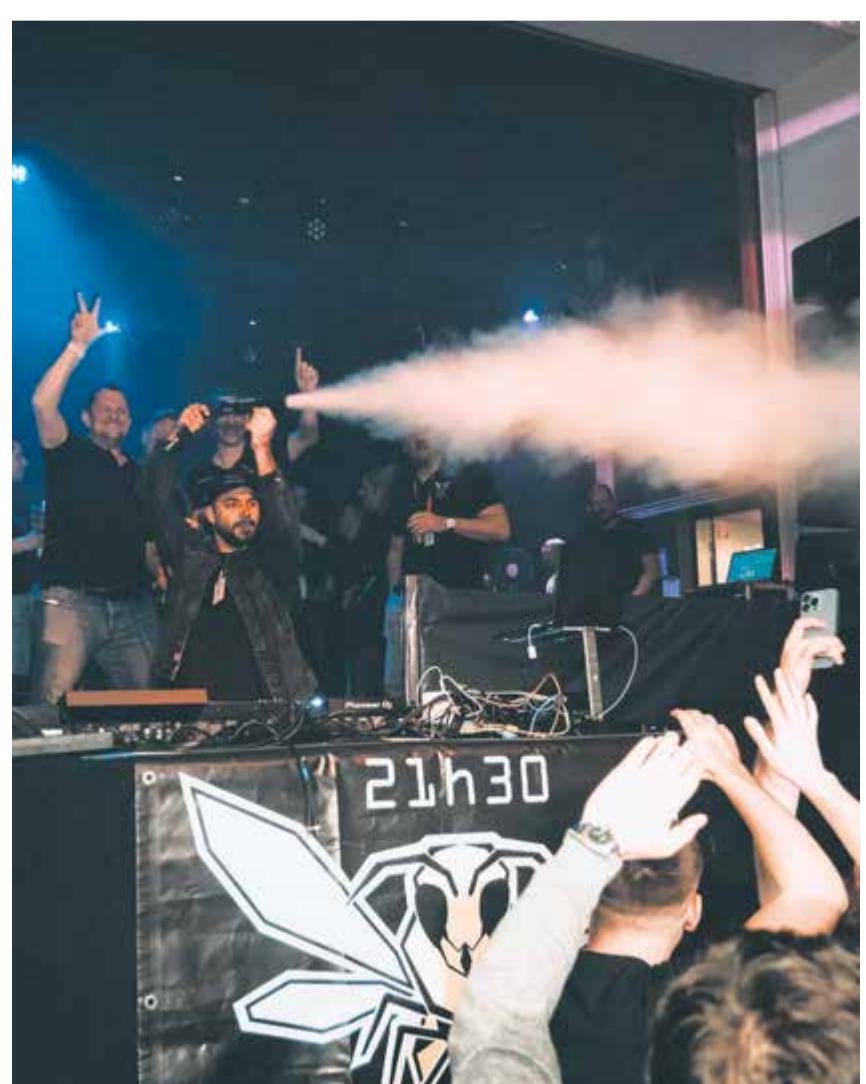
Merci également aux bénévoles et à toutes les personnes qui ont soutenu le projet par un don ou un message. Ce sapin est le reflet d'un Vallon solidaire. Merci à toutes et à tous.

■ LESGARDDUCOIN

HC CORGÉMONT

Thune Party 2026

La Fête incontournable du Vallon



La Thune Party, véritable institution du Vallon, s'apprête à célébrer son 29^e anniversaire en 2026. Cet événement, qui a vu le jour en 1997, promet une ambiance toujours aussi festive, portée par une nouvelle génération enthousiaste. Cette année, la fête rendra hommage aux 80 ans du HC Corgémont, fondé en 1946, ajoutant une touche spéciale à cette célébration.

L'édition 2025 a déjà rassemblé plus de 850 participants, et pour cet anniversaire, des surprises inédites sont au programme le 1^{er} janvier! Les amateurs de fête sont invités à venir tôt pour s'assurer une place et éviter les longues files d'attente à l'ouverture des portes.

Pour les VIP, des prélocations sont disponibles, offrant une expérience encore plus exclusive.

Line-up

- DJ Deerage
- DJ Lumixx
- DJ Mister Jo
- Dance Machine Team

Profitez également d'un bar VIP, de cocktails raffinés et d'une petite restauration sur place. Ne manquez pas cet événement exceptionnel qui s'annonce mémorable! ■ JH

Jeudi 1^{er} janvier
Ouverture des portes à 21h30
Salle de spectacle de Corgémont

CORGÉMONT

Une tradition qui doit perdurer

L'EJC a ravi enfants et parents lors de sa fenêtre de l'Avent, ponctuée de la visite de saint Nicolas et de moments de partage

Toute l'équipe de l'EJC a été ravie de rencontrer les parents et les enfants pour sa fenêtre de l'Avent du jeudi 4 décembre. Ce fut un beau succès!

Cette année, le saint Nicolas était de la partie et ce fut un très beau moment

de joie partagé. Nous nous réjouissons de repartager ce moment l'année prochaine.

L'équipe de l'EJC se joint à moi pour souhaiter de belles fêtes de fin d'année à tous les enfants. ■ EJC



L'équipe de l'EJC Corgémont

SONCEBOZ-SOMBEVAL



A. WASER SA



Entreprise de peinture

2605 Sonceboz-Sombeval

vous présente ses meilleurs vœux de santé et prospérité pour une nouvelle année riche en couleur!



Menuiserie Charpente Agencements 2605 Sonceboz · Tél. 032 489 13 17

www.stuckisa.ch
MERCI, MERCI à tous qui nous avez fait confiance. Nos vœux les meilleurs à vous et vos familles.



TM Garage Stähli SA

www.tmgaragestaehli.ch - 2605 Sonceboz - 032 488 30 30

Toute l'équipe TM Garage Stähli vous remercie pour la fidélité et vous souhaite une excellente année 2026



GROSSENBACHER S.A.
ÉLECTRICITÉ du Vallon

2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

Tél. 032 489 10 37 - Mobile 079 251 09 22

grossenbacher-electricite.ch



maxi PNEU

Auto - Motos vente - montage

pneu - jante - entretien

078 626 25 25

Rue Centrale 4 - 2605 Sonceboz

vous présente ses meilleurs vœux et vous remercie pour votre confiance



Joyeuses fêtes!

QUAI 29

Gare - Sonceboz

Qual 29 vous remercie pour votre fidélité.
Boutique Café Déco

quai29.ch



Vente et réparation toutes marques



GHP SA
2605 SONCEBOZ
TEL. +41 32 489 12 70

Le Garage GHP SA
remercie sa fidèle clientèle et lui adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

info@ghp-sa.ch
www.garage-hurzeler.ch

le GARAGE

PLEIN SUCCÈS
POUR LA NOUVELLE
ANNÉE
EN INSÉRANT
DANS LA FADC !

CORGÉMONT



besti

FOOD

Bouillons

Sauces

Condiments

Café de Paris

Bureau municipal

Rappel: fermeture de fin d'année

Le guichet du bureau municipal de Corgémont est fermé durant les fêtes de fin d'année. La réouverture est prévue le lundi 5 janvier, aux horaires habituels.

En cas d'urgence uniquement, un service de permanence téléphonique est assuré durant cette période:

- du 19 au 26 décembre: le maire, M. Tschan, au 079 479 00 08 (merci de laisser un message en cas de non-réponse)
- du 27 décembre au 4 janvier: R. Stauffer, au 078 243 98 94

Les employées et employés de la commune de Corgémont et le Conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouissent de vous retrouver en 2026. ■ CM/IAQA



Joyeuses fêtes

Attribution de dons

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal de Corgémont a pris la décision de soutenir deux associations régionales, une somme de 50 francs a été attribuée à l'association des camps de vacances Beau-Soleil et 100 francs ont été alloués pour la fête de lutte du Jura bernois. ■ CM/IAQA

Conduite d'eau, décompte

Le décompte final de l'investissement dans la conduite d'eau potable reliant les réseaux de Cortébert et Corgémont a été établi et ratifié par le Conseil municipal. Le montant à charge de Cortébert se monte à 370 809 fr. 05 après déduction de subventions pour 242 097 francs. Le décompte détaillé sera présenté lors de la prochaine assemblée municipale. ■ CM

Noël des aînés

Eva Bühler, responsable des œuvres sociales, tient à adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont participé au Noël des aînés, mais aussi et surtout aux bénévoles et aux commerçants qui ont rendu cet événement possible le 5 décembre dernier. Ce repas de midi agrémenté de la présence et du discours du pasteur Schlüter et du spectacle des écoles est apprécié pour sa simplicité et sa convivialité. Le Conseil municipal remercie également Eva Bühler pour son engagement en la matière. ■ CM

Fermeture de l'administration

Le guichet du bureau municipal sera fermé dès le 19 décembre et rouvrira le lundi 5 janvier. Par ailleurs, dès janvier, le guichet sera à nouveau ouvert le jeudi après-midi, le remplacement du personnel ayant pu être mis en place. ■ CM

Secrétariat et caisse

Un remplacement temporaire a été mis en place pour pallier l'absence de la secrétaire-administratrice des finances. Claude Röthlisberger a été désigné secrétaire municipal ad interim jusqu'à la transition avec la nouvelle personne nommée pour le secrétariat. M. Röthlisberger a exercé la fonction de secrétaire à la commune de Reconvillier pendant plusieurs années jusqu'à sa retraite et a assuré plusieurs remplacements dans les communes du Jura bernois. Le processus de nomination d'une nouvelle secrétaire est à bout touchant et une communication définitive pourra avoir lieu en début

d'année, avec une entrée en fonction prévisible en avril prochain.

En ce qui concerne la caisse, un mandat temporaire a été confié à la fiduciaire de Mélissa Hirschi, native de Cortébert et installée à Courtelary. Des travaux comptables et des paiements importants en fin d'année peuvent ainsi être réalisés. Cependant, l'établissement des factures d'eau notamment sera repoussé en début d'année prochaine. Nous prions les usagers d'excuser ce retard indépendant de notre volonté et remercions les personnes concernées de leur compréhension. ■ CM

Fin d'année et bons vœux

Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance de l'année le mardi 16 décembre, présidée pour la dernière fois par le maire sortant Manfred Bühler. Ce fut l'occasion de remercier encore une fois le Conseil pour la

bonne collaboration des années écoulées et de souhaiter le meilleur pour l'avenir de la commune. L'ensemble du Conseil municipal souhaite un Joyeux Noël et une très bonne année 2026 à l'ensemble de la population. ■ CM

L'avez-vous lue, relue et rerelue?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Grippe aviaire

L'office vétérinaire cantonal a transmis diverses informations au sujet des mesures à prendre dans les élevages de volailles domestiques pour contrer la propagation de la grippe aviaire. Les élevages ont été informés directement, les informations peuvent par ailleurs être trouvées en ligne sur le site de l'office vétérinaire cantonal. ■ CM

Collecte des déchets pour les entreprises

Tournées spéciales durant les fêtes de fin d'année

À l'approche des fêtes de fin d'année, les dates des tournées de collecte des déchets pour les entreprises sont fixées au mercredi 24 décembre et au mercredi 31 décembre.

Cette collecte concerne uniquement les entreprises disposant d'un conteneur individuel à sortir. Les entreprises concernées sont invitées à présenter leur conteneur tôt le matin afin

de garantir une bonne organisation du service.

Les tournées de collecte pour les conteneurs entreprises reprendront leur cours normal à partir du jeudi 8 janvier.

Les particuliers ne sont soumis à aucune contrainte et peuvent continuer à utiliser les conteneurs semi-enterrés selon leurs besoins. ■ CM/IAQA

Engagement reporté

Apprenti(e) employé(e) de commerce à l'administration

Lors de l'assemblée de juin, la possibilité de former un apprenti employé commerce ou d'une apprenante employée de commerce au sein de l'administration a été évoquée. À ce jour, seule Tina Vuilleumier possède l'attestation de formatrice au sein de l'administration. Malheureusement, elle ne pourra pas s'engager dans

l'encadrement d'un apprenti ou d'une apprenante avant d'avoir terminé sa propre formation.

En conséquence, l'engagement est reporté et ne pourra être envisagé qu'à partir du mois d'août 2027. Cette décision a été prise dans l'intérêt de la qualité de la formation et de l'encadrement. ■ CM/IAQA

Vice-maire 2026

Le Conseil municipal de la commune de Corgémont a nommé le vice-maire pour l'année 2026. Il s'agit de Damien Hügi, membre du groupe Ensemble pour Corgémont. Cette nomination s'inscrit dans le cadre d'un tournoi des partis, visant à assurer une représentation équilibrée au sein de la municipalité. Le Conseil

lui souhaite plein succès dans cette nouvelle mission au service de notre commune.

Le maire remercie l'ensemble des membres du Conseil municipal pour leur engagement et leur dévouement envers notre communauté.

■ CM/IAQA

Gaël Décosterd au Conseil municipal

Au chapitre des changements, le Conseil municipal a pu ratifier l'élection de Gaël Décosterd au poste de conseiller municipal, en remplacement de Nicolas Bürgi qui reprend la mairie au 1^{er} janvier 2026.

Gaël Décosterd est actuellement déjà membre de la commission d'école et a été soutenu par trois personnes qui avaient signé la liste du

Conseil municipal en automne 2022 lors du précédent renouvellement. En application de l'article 41 al. 3 du règlement sur les élections, Gaël Décosterd a donc été déclaré élu tacitement. Le Conseil municipal remercie M. Décosterd de se mettre à disposition pour l'exécutif communal et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction. ■ CM

Mairie de Cortébert : merci de votre confiance !

Comme annoncé précédemment, après onze années passées à la fonction de maire, j'ai décidé de remettre mon mandat à la fin de l'année 2025. C'est avec beaucoup de reconnaissance que je transmettrai le témoin à Nicolas Bürgi, que je remercie de s'être mis à disposition pour cette fonction exigeante, et à qui je souhaite plein succès pour la conduite du navire communal. Entré au Conseil municipal à 19 ans en 1998, j'ai pu gérer les bâtiments, puis également les finances jusqu'à fin 2010, lorsque mon mandat a pris fin en raison de la limite réglementaire. Le Conseil municipal de l'époque avait d'abord dû faire face à l'assainissement du découvert au bilan. Dès 2004, avec l'assainissement de la salle polyvalente, les investissements ont pu reprendre et la situation de la commune n'a cessé de s'améliorer.

Après la reprise de la mairie en 2015, les projets n'ont pas manqué. Divers investissements routiers, la mise en vente de parcelles dans le quartier des Ouchettes, l'école à journée continue ou encore la révision complète du plan de zones et du règlement de construction ont pu être mis en œuvre, pour ne citer que quelques exemples. Malgré des investissements réguliers, la quotité d'impôts a pu être abaissée de 2,14 à 1,99 et l'équilibre financier de la commune a été maintenu, la fortune au bilan montant de 1,4 à 2 millions de francs à fin 2024. Je tiens à remercier le Conseil municipal pour toutes ces années d'excellente collaboration dans un esprit positif ainsi que le secrétariat et les employés de la voirie pour leur travail précieux. Même si tous les projets n'ont pas pu être réalisés, et que des désaccords ont parfois surgi, l'état d'esprit a toujours été constructif. C'est avec une certaine nostalgie que je quitte donc une équipe soudée et me réjouis de pouvoir transmettre le flambeau d'une commune saine. Je remercie aussi la population de m'avoir donné sa confiance au cours des onze années passées et souhaite que Cortébert, le plus beau village du monde, continue de voguer positivement dans l'avenir ! ■ MANFRED BÜHLER

Diverses adjudications pour le collège



Dans le cadre du grand projet de rénovation du collège, tous les travaux relevant de la loi sur les marchés publics ont déjà été attribués

La semaine dernière, le Conseil municipal a franchi un pas administratif important, dans l'optique des travaux qui seront effectués sur le collège. Il a en effet procédé officiellement à toutes les adjudications relevant de la loi sur les marchés publics et publiées donc sur Simap.ch.

Lesdites publications ont été réalisées sur la base des critères établis par la commission de rénovation, sur recommandations du bureau d'architecture Studio V9. Un bureau qui a procédé

également aux analyses des offres, à l'attention de la même commission.

Le Conseil municipal a donc officiellement les choix effectués en amont.

Un peu plus de 4 millions

Les autorités ont validé de fait des mandats correspondant au total à quelque 4,2 millions de francs. Ce montant entre parfaitement dans le budget et cette étape s'inscrit exactement dans le calendrier établi. Concrètement, les travaux de gros œuvre et de démolition

ont été attribués à la société Hänzi SA, de Sonceboz.

Tout ce qui concerne la production de chaleur et les installations sanitaires est confié à l'Entreprise du gaz SA, une spécialiste installée à Delémont et Porrentruy.

La société régionale Inelectro SA se voit confier l'installation électrique.

Les travaux de charpente et d'ossature bois, ainsi que la couverture, seront réalisés par l'entreprise locale Pierre Bühler SA.

La société neuchâteloise Gindraux Fenêtres SA fournira et posera les fenêtres en bois.

Enfin, les portes et divers travaux de menuiserie sont confiés à l'entreprise imérienne Oppliger-bois Sarl.

À suivre

Les autres parties de ce grand projet, qui ne sont pas soumises à la loi sur les marchés publics, seront attribuées l'année prochaine, sur invitation ou de gré à gré. ■ CM

Réclame



Résidence Hébron

Société coopérative avec siège à Courtelary

Afin de mettre à jour la liste des associés conformément à l'art. 837 CO, la Résidence Hébron invite tous les détenteurs de parts sociales à se manifester par écrit, justificatif à l'appui, auprès de son administration: rue du Tilleul 3, 2608 Courtelary.

Les droits des associés pourront ainsi être garantis et exercés de manière optimale.

Avec nos remerciements.

Courtelary, le 19 décembre 2025

Au nom de l'administration
Jean-Claude Chatelain, président

Toutes et tous invités mercredi prochain !

La Municipalité invite chaleureusement la population à l'ouverture de sa désormais traditionnelle fenêtre de l'Avent, le mercredi 24 décembre prochain de 17 h à 19 h. Une ouverture avec accueil donc, qui permettra de passer ensemble un moment convivial, sur l'esplanade du centre communal.

Il est par ailleurs rappelé que l'administration communale est fermée pour la trêve des Fêtes. Elle rouvrira ses portes le lundi 5 janvier à 8 h.

En cas d'urgence durant cette période de vacances, on se référera aux informations disponibles sur le site internet de la commune.

À toute la population de la commune, les autorités et le personnel de la Municipalité adressent des vœux chaleureux. Que les Fêtes vous soient agréables et que vous puissiez entamer la nouvelle année dans les meilleures dispositions! ■ CM



Fermeture et modification des délais dès janvier 2026!



La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 26 décembre et 2 janvier prochains. Première parution après les vacances : le vendredi 9 janvier. L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Les délais relatifs aux articles rédactionnels et aux annonces payantes seront modifiés à partir du 1^{er} janvier 2026 pour des raisons indépendantes de notre volonté. Bel hiver à tous ! **Toutes les infos en page 32**

Soutiens divers

Durant sa dernière séance, le Conseil municipal a accordé un don de cent francs à chacune des institutions suivantes : au Cercle de l'Union de Saint-Imier pour l'organisation du Noël Solidaire 2025; aux deux jeunes femmes qui ont initié l'organisation intitulée Jeunesse du Vallon, pour la mise sur pied d'un premier événement; à l'association Téléthon, dans le cadre de sa récolte de fonds 2025.

Par ailleurs, les autorités ont alloué un soutien de deux cents francs aux Chambristes, qui proposeront l'année prochaine deux concerts à l'église de Courtelary, le 27 juin à 18 h 30 et le 29 août à 18 h 30 également. ■ CM

Le même vice-maire

Les autorités municipales ont tenu leur ultime séance de l'année, le mardi 9 décembre. Elles observent désormais une pause jusqu'au 6 janvier prochain, date de leur première rencontre de travail de 2026.

Pour l'année qui va commencer, le Conseil municipal a reconduit Philippe Cattin dans sa fonction de vice-maire.

Il a par ailleurs validé le calendrier de ses séances en plénum, au nombre de 25 en 2026 comme cette année, et des divers événements municipaux qui jalonnent les douze prochains mois. ■ CM

Garantie validée

L'Exécutif local a validé la garantie de déficit que notre commune accordera dès l'année prochaine à la ligne de bus conduisant de Saint-Imier au sommet de Chasseral. Cette garantie est fixée à un maximum d'un franc par habitant et par exercice.

Rappelons que jusqu'à présent, la commune imérienne assumait seule les coûts de cette ligne de transport public, dont le Parc Chasseral a repris désormais la gestion. ■ CM

COURTELARY

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
chez jean-pierre
 famille Leuenberger

SAINT-IMIER - COURTELARY - CORTÉBERT - CORGÉMONT

*Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux
 pour la nouvelle année!*

les Cadeaux fleuris

Grand-Rue 56
 2608 Courtelary
 032 944 16 13

Horaire de Noël

24 décembre 8h-17h
 25 décembre 9h-12h

A. Di Donato & Fils sàrl
 Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
 Tapisseries - Isolation de façades
 Location d'échafaudages
 Transformations

2608 COURTELARY
 032 944 12 47
 079 432 07 74

Devis sans engagement

LA MUNICIPALITÉ
 DE COURTELARY

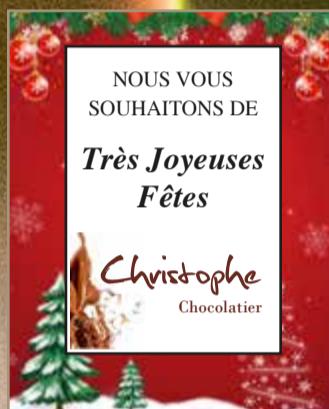


vous présente ses
 meilleurs vœux pour
 la nouvelle année

**INSTITUT
 JANIQUE**

ESTHÉTIQUE
 DIPLOMÉE
 2608 Courtelary
 Bretin 7
 Sur rendez-vous
 079 321 17 68

WYSSBROD W. SA
 ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
 032 944 14 65



Ski-Club
 Courtelary

*Meilleurs vœux pour
 la nouvelle année
 et bonne saison de ski*



Meilleurs vœux
 à tous nos
 membres et amis

Rossi - Vuilleumier & Fils SA

Installation sanitaire
 Installation de chauffage
 Service de dépannages
 Electroménager

Grand Rue 53 2608 Courtelary
 032 944 15 35 079 240 70 27
 info@rvsa.ch www.rvsa.ch



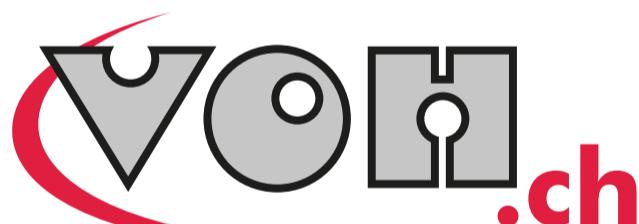
P.BEURET
 SANITAIRE-CHAUFFAGE & RENOVATION

079 325 46 17 2608 COURTELARY
 INFO@PBEURET.CH @ P.BEURET_

*Vous souhaite de belles fêtes
 de fin d'année*

SPÉCIALISTE

Garage + Carrosserie
 Schwab Sàrl
 Grand-Rue 100
 2608 Courtelary
 032 944 14 44



Spécialités campagnardes



**Métairie
 La Petite Douanne**

Daniel et Heidi Bühler
 Tél. 032 944 12 37

Tea-Room de la Gare
 Boulangerie / Pâtisserie
 Menu du jour / Glaces maison
 032 943 10 90
 Grand-Rue 39 2608 Courtelary
 www.tearoomdelagare.ch

CONSTRUCTION - RÉNOVATION - TRANSFORMATION

079 637 28 87 - Grand-Rue 76 - 2608 Courtelary - info@artigroupsarl.ch



Tous les collaborateurs
 de l'imprimerie Bechtel
 vous remercient de votre fidélité
 et vous souhaitent
 leurs meilleurs vœux

Grand Chasseral

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch

**imprimerie
 bechtel sa**

**SDC - Société
 de développement
 et d'embellissement
 Courtelary**

*vous souhaite
 de belles fêtes de fin d'année*

Pierre Bühler
 Charpente Menuiserie Rénovation

Grand-Rue 68 032 944 12 18
 2608 Courtelary info@pierrebuhlersa.ch
 www.pierrebuhlersa.ch

**Société de tir
 Armes-Réunies**
 Courtelary

CORMORET

**MATHEZ**
Intérieur
2612 Cormoret
Tél. 032 944 14 14



LES AUTORITÉS COMMUNALES DE CORMORET



vous souhaitent une année 2026 remplie de joie, de bonheur et de santé

**COURTEC**
PUBLICITÉ - DESIGN
2612 Cormoret
Tél. 032 944 19 34 courtec@courtec.ch

Famille Zimmermann-Vaucher
Route Principale 17
Cormoret
Tél. 032 944 17 62
SELF-SERVICE
Fruits, légumes, miel, pommes de terre, etc.
BOIS DE CHEMINÉE
Nous remercions notre fidèle et honnête clientèle

SULZMANN Sàrl
TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS
Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret
079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com



**CAFÉ L'ANNEXE**
Vieille-Route 3
2612 Cormoret
2025 a été une année riche en émotions, en gourmandise et en moments partagés. MERCI à notre fidèle clientèle de faire vivre ce lieu jour après jour.
Rendez-vous le samedi 10 janvier 2026 pour fêter les 5 ans de L'Annexe ☺
Très belles fêtes de fin d'année !
Laura et toute l'équipe du Café


J.GANGUILLET SARL
FERBLANterIE - COUVERTURE
2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANGUILLET.CH


Chez Johnny
depuis 1989
Menuiserie - Charpente - Couverture
2610 Mont-Crosin
079 204 50 08 - 032 944 17 10
Moulin Zürcher, Le Torrent
Route de Villeret 13, Cormoret, 078 620 17 95
ezuercher7@bluewin.ch
remercie sa fidèle clientèle

VILLERET

**SVM** Micromécanique SA
Assemblage et lubrification en horlogerie
• Champs du Clos 1
• CH-2613 Villeret
• Tél. 032 944 20 40
• Fax 032 944 20 45
• www.svm-micromecanique.ch
• info@svm-micromecanique.ch

La Municipalité de

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

**HEINER REICHEN**
• Vente de machines agricoles et jardin
• Service de réparation

Rue des Longines 7a
2613 VILLERET
www.hreichen.ch
Mobile: 079 637 28 07
Tél.: 032 941 54 40
Info@hreichen.ch

**Ortho Schlup**
Technique orthopédie de chaussures Schlup sàrl
dipl. féd. MBO

Corinne Schlup
Bottière orthopédiste

J.-R. Fiechter 2 – 2613 Villeret
032 941 70 69 – 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch – www.orthoschlup.ch
Conseils sur rendez-vous

Ortho Schlup vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année et vous remercie de la confiance témoignée


platinum dance academy
vous présente ses meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année
La détente dynamisante
www.platinumdanceacademy.ch
078 708 97 30 rue principale 6 2613 villeret


Tél. 032 941 26 13 ou info@lefumet.ch
Magasin: rue Principale 15, Villeret


PAYSAGISTE
Jacques Lachat
079 372 18 10
www.lachat-jardins.ch


079 679 45 59
Claudio Gabbarini
Plâtrier-peintre
2610 Saint-Imier
2613 Villeret

AVIS MORTUAIRE

Enfin, tu es délivré de tes souffrances.

Son épouse: Danielle
 Son fils: Christophe et sa compagne Belen
 ses enfants et petit-fils
 Sa sœur: Brigitte Gautier-Perrot et famille en France
 Ses beaux-frères et famille, ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Jean-Luc Perrot**

qui nous a quittés dans sa 76^e années des suites d'une pénible maladie.

Saint-Imier, le 15 décembre 2025
 Home La Roseraie

Adresse de la famille: Danielle Perrot
 Rue du Soleil 38
 2610 Saint-Imier

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.
 Un merci tout particulier à la Doctoresse Scheidegger et au personnel du home La Roseraie.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Oh vous que j'ai tant aimés sur la terre,
 souvenez-vous que le monde est un exil,
 la vie un passage, le ciel notre patrie.
 C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui,
 c'est là que je vous attends.*

Son épouse: Nevia Di Donato
 Ses enfants: Eddy et Ruth Cristina Di Donato
 et leurs enfants Valentino et Amalia
 Katuscia et †Marino Zerbini
 et leurs enfants Fabio et Tony
 Ses belles-sœurs: Antonietta Di Donato et famille
 Silvia Margheri et famille
 Son beau-frère: Otello Molinari et famille
 Ses neveux et nièces, ainsi que les familles parentes et alliées en Angleterre, Allemagne et Italie
 ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Angelo Di Donato**

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami,
 qui s'est endormi paisiblement dans sa 84^e année, après une courte maladie.

2605 Sonceboz, le 11 décembre 2025
 Rue de l'Envers 44
 La cérémonie d'adieu a eu lieu le lundi 15 décembre en l'Église catholique de Corgémont.

La famille remercie chaleureusement le personnel de Sasdoval, le service d'oncologie Médin à Bienne ainsi que le Centre hospitalier de Bienne.

Cet avis tient lieu de faire-part

À LA MÉMOIRE DE

Madeleine Huguelet

21.12.2020 - 21.12.2025

Maman, cinq années se sont écoulées depuis que tu nous as quittés, et pourtant, ton sourire continue d'éclairer nos souvenirs.
 Ta gentillesse, ta joie de vivre et ton amour restent gravés dans nos cœurs, et chaque jour, nous te sentons près de nous.



Ta famille

REMERCIEMENTS

Vous qui l'avez connu et aimé,
 Vous qui avez partagé avec lui des moments d'amitié et de bonheur,
 Vous qui avez témoigné votre sympathie
 par votre présence, une parole, un don, un message réconfortant,
 une fleur, la famille d'

Ivanco Semenzin

Vous dit de tout cœur merci.

Un merci particulier au Dr Brechbühler et son team
 à Corgémont pour les bons soins prodigués.

Corgémont, décembre 2025

Sa famille

REMERCIEMENTS

Dans notre épreuve, nous avons ressenti avec beaucoup d'émotion combien étaient grandes l'estime et l'affection que vous portiez à notre chère

Stella Yerly Overney

Mami

8.10.1937-11.11.2025



Nous vous remercions du fond du cœur de la part que vous avez prise à notre chagrin, par votre présence, vos messages, vos paroles, vos dons et vos fleurs.
 Un merci tout particulier au Home Hébron à Courtelary pour la grande qualité de ses soins et la gentillesse de son personnel.

*Serge, Christian, Viviane et familles
 Cortébert, décembre 2025*

Réclame

Au revoir et merci

Le maire sortant adresse un message d'au revoir et de remerciements à la population

Chères citoyennes et chers citoyens de Villeret, après pas loin de 24 ans passés au sein des autorités municipales, dont 16 en qualité de maire, une page va se tourner pour moi en cette fin d'année, puisque je vais remettre les clés de la mairie à Dave von Kaenel, mon successeur dès le 1^{er} janvier 2026.

Le 1^{er} point traité lors de la première réunion de l'exécutif du 11 janvier 2010 fut la répartition des dicsatères. 348 séances plus tard, c'est par un point relatif à la qualité de l'eau de notre réseau que j'ai terminé mon mandat. Ces 16 années furent des années passionnantes, enrichissantes, surprenantes, parfois exigeantes, mais toujours porteuses d'expériences positives et qui ont permis au Conseil municipal de faire avancer les affaires communales.

Durant mon mandat, j'ai eu beaucoup de plaisir et de satisfaction, mais aussi quelques désillusions, rarement de la déception et j'ai toujours appris de ces moments forts qui resteront gravés dans ma mémoire.

Je ne vais pas faire ici le bilan de ces 16 années passées à la mairie, mais vous invite, si le cœur vous en dit, à prendre connaissance de mon dernier rapport, rédigé pour l'assemblée



Passation de pouvoir à la mairie

communale du 8 décembre dernier et dont le procès-verbal figure dans l'édition de ce journal.

J'aimerais ici vous remercier, chères concitoyennes et chers concitoyens,

pour la confiance que vous m'avez accordée durant toutes ces années. Pour pouvoir diriger et piloter ce bateau, qui n'est certes pas un paquebot, il est primordial d'avoir la

confiance de tous, habitants, membres des autorités, personnel communal, autorités cantonales et j'en passe pour pouvoir amener ce navire à bon port, en se frayant un passage sur un chemin parsemé de nombreuses embûches. Merci infiniment à vous tous.

Je souhaite plein succès au futur maire, Dave von Kaenel, fin connaisseur de la politique communale et cantonale, puisque membre de l'exécutif depuis 2003 et ancien député au Grand conseil bernois. Il saura, j'en suis persuadé, mener à bien les défis qui attendent le Conseil municipal ces 4 prochaines années. Les membres qui l'accompagneront ont également une grande expérience puisqu'un seul changement aura lieu au 1^{er} janvier 2026. Je les remercie tous pour leur engagement en faveur de la collectivité et leur adresse mes meilleurs vœux de succès pour le travail à venir.

Je réitère mes remerciements les plus sincères et vous adresse, chères citoyennes et chers citoyens, mes meilleures vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année et un millésime 2026 positif et rempli de beaux projets. ■ **RICHARD HABEGGER, MAIRE SORTANT DE LA COMMUNE DE VILLERET**

Analyses de l'eau

Voici les résultats du dernier rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 25 novembre 2025 à la rue des Longines 6:

- température 8,8°C;
- *Escherichia coli*/germe(s)/100 ml: 0;
- entérocoques/germe(s)/100 ml: 0;
- germes aérobies/germe(s)/ml: 3.

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. ■ CM

Fermeture de fin d'année

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée du mardi 23 décembre à 12h au mardi 6 janvier. Réouverture mercredi 7 janvier selon l'horaire habituel. ■ CM

Vœux

Le Conseil municipal marquera une pause jusqu'au jeudi 8 janvier, date de la première séance de cette nouvelle législature 2026-2030. L'exécutif vous adresse ses meilleures vœux et vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année. ■ CM

Mesures hivernales

Le Conseil municipal a adopté diverses mesures dans le cadre du service hivernal de déneigement et d'entretien de la voie publique.

Afin de pouvoir effectuer les travaux de déneigement dans les meilleures conditions, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les règles élémentaires relatives au stationnement.

Dans des rues telles que la rue de la Gare ou la rue Neuve par exemple, il engage les riverains à stationner leurs véhicules sur un seul côté de la chaussée afin de permettre au service de la voirie d'effectuer son travail de

déneigement sans contrainte, tout en respectant la signalisation routière mise en place, notamment au début de la rue Neuve, côté Saint-Imier.

À la rue Principale et au centre de la localité notamment, il engage les propriétaires de véhicules à respecter les zones de parage prévues et marquées.

Il décline d'ores et déjà toute responsabilité pour les dégâts qui pourraient être provoqués par les planches ou la fraiseuse à neige à des véhicules mal stationnés.

■ CM

Merci Richard

Un mandat aussi long pour la collectivité, quel exemple!

Tu as été attentif, disponible, médiateur, conciliant, pragmatique et réceptif aux divers dossiers liés à la gestion d'une commune.

Tu as pris au sérieux les demandes des citoyennes et citoyens. Tu as eu une écoute bienveillante, tu as apporté ton aide à chaque fois que la commune l'exigeait, tu as eu des mots rassurants, tu as cherché les solutions les plus adaptées pour l'ensemble du village.

Les chantiers qui ont vu le jour sous ton règne ont été conséquents, tu as su apporter le soutien nécessaire aux

conseillers en charge des dossiers et veiller à l'accomplissement de chacun des chantiers. En voici une liste non exhaustive:

Le déplacement de l'administration communale et l'inauguration de cette dernière, une toute nouvelle place de jeux pour les familles, la rénovation du collège et le gigantesque chantier du Bez.

Sans compter les événements marquants du village, à savoir les inondations et les dégâts dans la Combe-Grède, l'accident tragique d'un bénévole au service de cette dernière, moments qui t'ont marqué. Tu as toutefois su être présent pour les uns et pour les autres à chaque épreuve.

La démocratie était au centre des délibérations. Tu as toujours participé aux activités villageoises, avec ou sans ta famille, ceci afin de valoriser les actions sociétales.

Tu as été à l'écoute des autorités des communes voisines et permis à notre petite commune d'irréductible gaulois de se faire entendre et voir sur la scène politique. Nous te sommes reconnaissants de ton investissement dans la représentation des intérêts du village. Nous te souhaitons une retraite politique bien méritée.

■ CM

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

Information sur la qualité de l'eau potable

Les résultats officiels du laboratoire cantonal de l'analyse effectuée le 18 novembre sur le réseau de distribution de Courtelary-Cormoret ont montré que l'eau potable distribuée par le Syndicat d'alimentation en eau de Courtelary-Cormoret est conforme aux exigences légales.

Microbiologie, 18 novembre

Critères d'analyse: *Escherichia coli*; unité: UFC/100 ml; résultats: non décelable; exigence: non décelable; commentaires: conforme aux exigences.

Critères: entérocoques; unité: UFC/100 ml; résultats: non décelable; exigence: non décelable; commentaires: conforme aux exigences.

UFC: Unités Formant Colonies

Physiques et chimiques, 18 novembre

Critères d'analyse: aspect; unité: -; résultats: aucune altération; exigence: aucune altération; commentaires: conforme aux exigences.

Critères d'analyse: fluorure; unité: mg/l; résultats: <0,08; exigence: 1,50; commentaires: conforme aux exigences.



Photo: unsplash.com

Critères d'analyse: nitrate; unité: mg/l; résultats: 5,0; exigence: 40,0; commentaires: conforme aux exigences.

Critères d'analyse: nitrite; unité: mg/l; résultats: non décelable; exigence: 0,10; commentaires: conforme aux exigences.

Critères d'analyse: ammonium; unité: mg/l; résultats: non décelable; exigence: 0,10; commentaires: conforme aux exigences.

Critères d'analyse: sodium; unité: mg/l; résultats: 1,5; exigence: 200,0; commentaires: conforme aux exigences.

Critères d'analyse: dureté; unité: °f; lieu: Courtelary; résultat: 25,7.

Critères d'analyse: température; unité: °C; lieu: Cormoret; résultat: 9,4 - 9,5.

Critères d'analyse: température; unité: °C; lieu: Courtelary; résultat: 12,3 - 12,4.

Critères d'analyse: dureté; unité: °f; lieu: Courtelary; résultat: 25,7.

Les personnes désirant obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou sur la qualité de l'eau peuvent prendre contact avec le syndicat au 032 552 05 43.

■ SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU DE COURTELARY-CORMORET

PAROISSE DE COURTELARY-CORMORET

Décisions paroissiales

Lors de la dernière Assemblée de paroisse en date du 27 novembre, il a été discuté de l'avenir de deux des bâtiments dont la paroisse de Courtelary-Cormoret est propriétaire, à savoir l'immeuble sis La Borcairde 3 à Cormoret, ainsi de la salle de paroisse sise Les Ramées 1 à Courtelary.

Après une présentation de la situation, la mise en vente de l'immeuble de

la Borcairde à Cormoret ainsi que le lancement d'un projet de rénovation pour la salle de paroisse de Courtelary ont été soumis au vote et acceptés à l'unanimité.

À noter que les modalités de cette vente ne sont pas encore fixées à l'heure actuelle.

■ LE CONSEIL DE PAROISSE DE COURTELARY-CORMORET

INFORMATION IMPORTANTE

Fermerture et modification des délais dès janvier 2026 !

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 26 décembre et 2 janvier prochains.

Première parution après les vacances: le vendredi 9 janvier. L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Les délais relatifs aux articles rédactionnels et aux annonces payantes seront modifiés à partir du 1^{er} janvier 2026 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Bel hiver à tous!

Toutes les infos en page 32



Retour sur assemblée communale

Assemblée communale du lundi 8 décembre 2025 à la salle des assemblées, rue Principale 25 (Collège, salle Chasseral)

Président: Serge Rohrer
Secrétaire: Axelle von Kaenel

À 19 h 30, M. Serge Rohrer, président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été établie conformément aux dispositions contenues dans le règlement d'organisation communal.

MM. Chapatte et Tanner sont nommés scrutateurs.

On dénombre 28 citoyennes et citoyens sur un total de 619 ayants droit au vote, soit 4,52 %.

Ordre du jour

1. Budget communal 2026, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses
2. Élection d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) vice-secrétaire des assemblées pour la législature 2026-2029
3. Élection de l'organe de vérification des comptes pour la législature 2026-2029
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 120 000 francs pour la construction d'une chambre de livraison ainsi qu'une nouvelle conduite pour l'alimentation en eau de secours du réservoir de la Côte
5. Rapport du maire
6. Divers et imprévus

1. Budget communal 2026, quotité d'impôts, taxe immobilière, taxe des chiens et taxes diverses

M. von Kaenel présente ce point.

Le budget 2026, qui mentionne un excédent de charges du compte global de la commune de -14 190 francs, a été élaboré sur la base d'une quotité d'impôts inchangée à 1,79. La taxe immobilière est maintenue à 1,3% de la valeur officielle (VO), la taxe des chiens sera de 60 francs par chien, la taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers sera de 6 % de l'impôt cantonal, minimum 10 francs et maximum 450 francs. Le tarif proposé pour l'alimentation en eau reste à 2 fr. 35 le m³ et à 120 francs pour la taxe de base, TVA de 2,6% non comprise dans le prix du m³ ni dans la taxe. Le prix du m³ de l'épuration reste également à 2 fr. 35 et la taxe de base à 120 francs, TVA de 8,1% non comprise. La taxe de base annuelle pour l'élimination des déchets s'élèvera, hors TVA, à 250 francs pour les ménages et 125 francs pour les personnes seules.

Le Conseil municipal recommande d'accepter ce budget 2025 et remercie la commission des finances pour les conseils toujours avisés qu'elle prodigue.

Le budget est accepté à l'unanimité.

2. Élection d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) vice-secrétaire des assemblées pour la législature 2026-2029

À la suite de la démission du préposé au poste du président des assemblées, Monsieur Stéphane Lehmann est proposé en remplacement. Personne déjà connue des citoyens de la commune, il a déjà officié au sein du conseil municipal. Comme vice-président, votre préposé (Serge Rohrer) se propose en remplacement si le président est absent.

Concernant le poste de secrétaire des assemblées, Monsieur Enzo Châtelain



est proposé, avec Madame Nadège Piffaretti comme remplaçante.

Après les votes, aucune autre personne n'est proposée pour un des postes et les candidats sont nommés à l'unanimité.

3. Élection de l'organe de vérification des comptes pour la législature 2026-2029

La Société FICONOM a donné sa démission. La société FIGEMA, par l'intermédiaire de Monsieur Mathez, a révélé être la plus avantageuse, elle est qualifiée pour ce mandat et a l'habitude de travailler avec les collectivités publiques. Le Conseil municipal recommande de voter pour cette fiduciaire.

La société FIGEMA est élue à l'unanimité moins une abstention.

4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 120 000 francs pour la construction d'une chambre de livraison ainsi qu'une nouvelle conduite pour l'alimentation en eau de secours du réservoir de la Côte

Ce point est présenté par M. le maire qui fournit quelques explications sur cette demande de crédit, la construction de cette chambre ayant déjà débuté.

Les raisons en sont les suivantes:

- Le remplacement de la conduite de transport entre Cormoret et Saint-Imier par les Services techniques de Saint-Imier a débuté plus vite que prévu en raison des nombreuses fuites d'eau, notamment dans le secteur entre Saint-Imier et Villeret.
- En mettant en fonction la nouvelle conduite, notre réseau d'eau n'avait tout simplement plus d'eau de secours en cas d'avarie dans notre réseau, puisque notre alimentation de secours actuelle est reliée à l'ancienne conduite. Rappelez-vous le 23 juin 2021, lorsque la station d'accélération a été endommagée par les inondations, les services techniques de Saint-Imier nous ont reliés à leur réseau d'eau. Une 2^e entrée est encore possible via Tivoli et rue Neuve, mais peu fiable car la pression est différente entre les 2 réseaux.
- Si nous attendions l'assemblée de ce soir pour libérer le crédit, les

surcoûts auraient été d'au moins 30 000 francs supplémentaires à la charge de la commune.

La sécurité de l'approvisionnement en eau potable est une tâche du Conseil municipal et celui-ci a décidé d'engager un montant dans ses compétences budgétaires pour aller de l'avant et ainsi éviter de priver le village d'eau en cas de panne importante.

L'OED a été informé de la situation urgente de réaliser ces travaux et nous a répondu de la façon suivante:

La réalisation de la conduite, sous réserve de l'accord du Conseil municipal, pourrait être anticipée à la libération du crédit afin de profiter des synergies avec le chantier des Services techniques de Saint-Imier et pour rétablir le raccordement du réservoir en eau de secours, alimentation indispensable en cas d'avarie grave ou d'une intervention nécessitant la mise hors service du réservoir. L'OED soutient cette façon de faire, même si elle n'est juridiquement pas irréprochable, l'approvisionnement sécurisé ayant clairement la priorité.

À relever que des subventions ont d'ores et déjà été demandées au canton, respectivement à l'OED et que celles-ci ont été accordées pour environ 10 % des coûts.

C'est pour toutes ces raisons que le Conseil municipal a pris la décision d'anticiper le début des travaux qui ont débuté en septembre de cette année.

Cette chambre est en 2 parties, celle du nord appartient à Saint-Imier et celle du sud à la commune de Villeret. Les coûts sont divisés proportionnellement à son utilisation.

Demande de crédit de 120 000 francs

- Démolition et travaux en régie: 1025 francs
- Raccordement au réservoir: 18 598 francs
- Appareillage: 25 265 francs
- Télégestion (estimation ATB): 25 000 francs
- Électricité (estimation ATB): 2500 francs
- Honoraires: 10 860 francs
- Divers et imprévus: 7240 francs
- Total intermédiaire HT: 90 500 francs
- TVA: 7330 francs
- Total intermédiaire TTC: 98 000 francs

de production de mouvements à l'usine ETA, amenant ainsi de nouveaux postes de travail, ainsi que le retour prochain à Villeret de la succursale de Straumann installée à Corgémont qui se fera par étapes au cours des 2 prochaines années. Le crédit pour la rénovation de la halle de gymnastique a été largement accepté, les affaires courantes sont traitées dans les délais et le personnel de l'administration est désormais rôdé, à la suite de la réorganisation du bureau municipal. Je souhaite à ce futur Conseil municipal de pouvoir toujours siéger dans une bonne ambiance et que les discussions, qui seront très certainement parfois nourries, puissent permettre de dégager des décisions cohérentes et favorables à l'intérêt commun de notre belle cité.

J'adresse donc mes plus sincères vœux de succès à cette équipe, qui ne peut pas être considérée comme néophyte puisqu'un seul changement intervendra au 1^{er} janvier 2026. Cette stabilité est, et a été, un motif de fierté pour le maire que je suis encore jusqu'au 31 décembre 2025.

En effet, entre 2014 et la fin de cette année, seuls trois changements ont eu lieu au sein de notre Conseil. C'est le signe que l'ambiance a été bonne et que chacun d'entre nous a siégé dans un esprit collectif, et non individuel.

Rares sont les communes du Grand Chasseral qui ont connu si peu de mouvements en douze ans. De plus, nous avons toujours réussi à trouver des candidats pour proposer à la population une équipe complète, sans devoir recourir à des élections libres.

Mais ce tableau idyllique doit tout de même nous interroger quant à l'avenir de l'organisation politique des communes du Grand Chasseral. Il n'y a pratiquement plus d'élections ni de véritable concurrence pour siéger dans un exécutif local; le débat démocratique n'est plus à l'ordre du jour et les citoyens peinent à s'engager, que ce soit pour la collectivité publique ou pour les sociétés locales. Les fusions de communes, qui permettraient de semi-professionnaliser ce poste de milicien qu'est celui de conseiller municipal ou de maire, ne sont pas plébiscitées par les citoyens: preuve en est le résultat très clair du projet de fusion soumis au vote le dimanche 29 novembre par les trois communes de la vallée de Tavannes, et qui a échoué, très nettement du côté de Loveresse.

Si nous ne voulons plus nous engager, que les fusions de communes ont du plomb dans l'aile – car personne ne veut perdre l'identité de son village – mais que, dans le même temps, ces mêmes personnes refusent de s'engager pour la collectivité, je ne vois pas comment sortir de cette spirale négative. Moi qui suis de nature optimiste et qui ai toujours voulu aller de l'avant, je me pose beaucoup de questions quant à l'avenir du système de milice dans notre région et même au-delà. Je ne peux que vous encourager toutes et tous à vous engager pour votre village, votre région, vos sociétés locales, mais aussi par solidarité, afin que ce système politique de milice, qui a fait ses preuves depuis fort longtemps, puisse perdurer encore de nombreuses années. Exprimez-vous, faites valoir vos opinions de manière constructive, mais surtout engagez-vous, en particulier les nouvelles générations: c'est, à mon avis, le seul chemin qui nous permettra de maintenir notre système actuel.

Je tiens ici à remercier très sincèrement les membres du Conseil pour leur soutien, l'énorme travail abattu en faveur de la collectivité, pas toujours facile, et l'ambiance toujours positive qu'il y a eu autour de la table du Conseil. Je vais très certainement regretter ces moments passés ensemble en faveur de notre beau village. Je remercie également les collaborateurs et employés communaux pour leur précieuse collaboration et leur fidélité. Je vous souhaite à toutes et tous plein succès pour les années à venir, mais aussi que l'avenir soit lumineux pour Villeret et que de belles choses vous arrivent dans votre vie tant privée que professionnelle. Un merci particulier et d'actualité aux dames du bureau qui ont organisé la fenêtre de l'Avent ce soir et qui a rencontré un joli succès.

Au niveau des défis et des projets développés et proposés par le Conseil municipal depuis 2010, en voici un résumé non exhaustif, accompagné de quelques anecdotes de la vie du village et de ses habitants.

L'année 2010 aura permis de proposer à l'assemblée municipale de diminuer la quotité d'impôt de 1,94 à 1,69. Celle-ci avait été augmentée de 1,54 à 1,94 en 2008, à la suite de la réorganisation d'une grande entreprise de la place. À noter que nous l'avons à nouveau augmentée de 1/10 pour financer la rénovation du collège en 2018.

En 2011, j'ai eu le plaisir de fêter les 100 ans de Mme Jeanne Wälchli au home de la Roseraie. Trois autres dames centenaires ont été honorées durant ces seize années passées à la mairie: Mme Violette Tieffenbach en 2010, grande fan de Roger Federer, Mme Rosa Rubin en 2017 et Mme Nellie Bourquin en janvier 2024. Les aînés ont toujours été pour moi une véritable source de connaissances, qui m'ont permis de mieux comprendre ce village dont je n'étais pas originaire et où je suis arrivé à l'âge de 30 ans. Les sorties annuelles, de même que les anniversaires et les jubilés de mariage, ont toujours été de merveilleux moments passés en compagnie de citoyennes et citoyens désireux de partager leurs connaissances et leurs souvenirs souvent positifs de leur village, mais aussi leurs parcours de vie. Ce furent des moments véritablement enrichissants et parfois aussi émouvants.

Début 2012, un crédit d'engagement de 935 000 francs est accepté par la population pour la réfection de la rue des Longines. À l'époque, un montant inférieur au million était encore envisageable pour une remise à niveau d'une rue complète, y compris les canalisations et le coffre de la route. Les coûts de réfection ont massivement augmenté depuis 2010, mais surtout depuis le Covid et le début de la guerre en Ukraine, et il est désormais impossible de rester en dessous du million de francs pour la réfection d'une rue de même gabarit. L'année 2012 marque également le début de la construction de l'usine ETA et la jonction de la route J.-R. Fiechter, jusque-là en impasse, en direction de l'institut Straumann.

En 2013, la création du quartier des Faverges, situé entre Saint-Imier et Villeret, voit le jour. Son seul accès possible se fait depuis la cité imérienne. La construction individuelle se fera rare ces prochaines années, l'heure étant plutôt à la densification. On constate effectivement que des immeubles comprenant plusieurs appartements ont vu le jour ces derniers temps. Nul doute que la construction de ces

immeubles locatifs de standing permettra à la population de notre village d'augmenter ces prochaines années.

Les festivités du 150^e anniversaire du collège de Villeret ont eu lieu les 13 et 14 juin 2014, avec une grande fête sous une tente dressée sur le terrain de football et un spectacle humoristique le vendredi soir. Le samedi a été réservé à la rencontre des anciens élèves, qui se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur. Une fête réussie, qui a laissé de très beaux souvenirs à tous les participants.

James Bond à Villeret! En 2015, Daniel Craig, alias James Bond 007 en personne est en visite à la manufacture Omega. Fidèle à sa devise d'espion, personne n'a eu connaissance de son passage à Villeret. D'autres personnalités sont venues dans notre village. En 2011, le Conseiller fédéral et futur Président de la Confédération, Didier Burkhalter a passé une soirée à Villeret. Quant à Ueli Maurer, également Conseiller fédéral en exercice, il a honoré sa présence au 125^e anniversaire de la société des officiers du Jura bernois en 2012.

L'année 2016 verra Straumann annoncer un projet de construire un nouveau bâtiment sur un terrain de 6000 m² acheté en 2015 à la municipalité.

2017 sera une année charnière qui verra le refus des citoyens de poursuivre l'étude du projet de fusion des communes de Courtelary à la Ferrière. Ce fut un coup dur pour la majorité des membres du Conseil, car convaincu qu'en ensemble on va plus loin et que c'était une bonne opportunité de renforcer le poids du vallon par rapport au reste du Jura bernois d'alors. La population a refusé la poursuite de l'étude à 69 %. Pour ma part, ce fut une grande déception de ne pas aller au bout du projet et de grandes inquiétudes pour notre petite cité qui risquait d'être une enclave au milieu d'une grande commune fusionnée. Le 29 novembre 2020, seules 2 communes, Renan et Courtelary, ont accepté la fusion. Le projet a donc été abandonné, mais la collaboration actuelle entre les communes du vallon a été renforcée et des échanges réguliers permettent de développer des projets communs.

Le 23 septembre 2018, le corps électoral accepte avec un grand oui un crédit de 3500 000 francs pour la rénovation du collège. Les travaux débuteront en juin 2019 et se poursuivront jusqu'en juillet 2020. Les élèves et enseignants ont pu reprendre possession de leur nouvel outil à la rentrée de l'année scolaire 2020-2021. L'inauguration a dû être reportée en raison de la pandémie de Corona qui ne permettait pas de célébrer l'issue de cet immense chantier qui a occupé durant de nombreux mois M. Stéphane Lehmann, alors conseiller municipal. Celle-ci a finalement pu se dérouler le 7 mai 2022 avec une belle fête à la clé.

Un peu de sport pour 2019, la course Villeret Chasseral Villeret fête ses 20 ans et le record du parcours est tombé. Le Neuchâtelois Marc Lauenstein s'est imposé en abaissant la marque de référence de plus de 30 secondes. Ce record sera pulvérisé par le Fribourgeois Remi Bonnet, en 2021, avec un chrono de 1h40 et 50 secondes, soit presque 5 minutes de mieux que le temps de 2019. Chez les dames, c'est toujours Laurence Yerly qui détient le meilleur chrono en 1h59 minutes et 32 secondes depuis 2009. La FSG de Villeret fête cette année-là son 150^e anniversaire.

2020 sera l'année la plus particulière que nous ayons vécue. Le 13 mars, le Conseil fédéral décrétait l'état d'urgence et fermait écoles, restaurants, interdisait toute manifestation sportive. Pour le Conseil municipal, ce fut également une épreuve et il a fallu s'organiser en mettant sur pied, rapidement et en collaboration avec la paroisse, une chaîne de solidarité pour les personnes à risques. Fort heureusement, la solidarité a fait son effet et un engagement important a permis de soutenir les personnes qui en avaient besoin. La course des aînés a bien évidemment été annulée et en contrepartie, nous avons livré à chaque personne retraitée une plante accompagnée d'un petit mot bienveillant. Ce fut une longue période faite d'espoir, mais aussi de doutes quand la pandémie reprenait de plus belle. Fort heureusement, cette période ne fut plus qu'un mauvais souvenir, et en automne 2021, le Conseil municipal a pu réunir tous les aînés à la halle de gymnastique pour un repas et une soirée pleine d'animation.

L'année 2021 fut, à plus d'un titre une année noire pour Villeret. Après 2019 et les inondations du ruisseau du Bez jusqu'à la rue Principale, c'est au tour de la Suze de sortir de son lit après un orage bref, mais d'une intensité redoutable. Il était 18h15 lorsque près d'un mètre d'eau a envahi la place du village. Des maisons inhabitables, le local de la voirie inutilisable, le bureau municipal et la fromagerie inondés. Le réseau d'eau a été également touché et la station d'accélération a été endommagée privant le village d'eau. Là aussi, la solidarité s'est mise en place et les premières mesures d'urgence ont été mises sur pied grâce aux sapeurs-pompiers puis à l'intervention de la protection civile et des assurances venues rapidement sur place.

Le 5 décembre 2022 a vu l'assemblée communale le plus longue de toute l'histoire de la commune de Villeret. Celle-ci a duré 4h et 2 minutes. J'en reviens aux débats de l'assemblée municipale qui ont été très souvent animés, parfois vifs et par moments peu constructifs. Les membres du Conseil, mais aussi le secrétaire de l'époque avaient le sentiment que les citoyens récalcitrants et critiques se liguaient contre le Conseil et le Président des Assemblées. Après réflexion, ce ne fut pas le cas, l'angle d'attaque n'a certes pas toujours été le bon, mais tous les objets, sans exception, ont été acceptés ou refusés selon les recommandations de l'exécutif. J'aimerais ici remercier notre Président qui a mené les débats avec autorité, mais en étant toujours à l'écoute des citoyens durant 8 ans. Merci Serge pour cet engagement exemplaire.

En 2023, les travaux de revitalisation du ruisseau du Bez se poursuivent dans la partie supérieure après la pose d'un canal en travers de la route cantonale en automne 2022. Les travaux ont pris fin à la fin de l'année 2024 à la satisfaction des riverains, mais aussi des autorités pour ce chantier qui aura été titanique. Messieurs Chatelain et Vuillet ont suivi l'intégralité des travaux et je peux vous affirmer que ce n'a pas été une mince affaire. Il a fallu être ingénieux pour trouver des solutions à tous les problèmes rencontrés. Merci à ces 2 messieurs. En janvier 2023, la ferme Blancpain a complètement brûlé et des familles se sont retrouvées à la rue. Hormis la perte matérielle d'une des plus anciennes maisons du village au patrimoine historique inestimable, ce sont les habitantes et habitants de

cette vénérable maison qui ont souffert et ont dû se reconstruire après un tel drame.

2024 fut une année plutôt calme en matière de travaux dans la commune. L'orage du 12 juillet 2024 a permis de tester si les travaux de revitalisation du Bez étaient concluants. Ce fut le cas! Le chantier du Bez ainsi que la réfection de la rue de la Combe Grède se sont terminés à la fin de l'automne avec les travaux de goudronnage.

Pour terminer ce récapitulatif de ces 16 dernières années, 2025 a vu le peuple accepter un crédit de 1850 000 francs pour la rénovation de la halle de gymnastique. C'est le prochain défi pour la nouvelle législature qui débute le 1^{er} janvier prochain.

Mais l'événement qui restera à jamais gravé dans ma mémoire est ce samedi noir du 22 avril 2023, où un bénévole a chuté mortellement dans un ravin. Yann Patriarca, fidèle bénévole et amoureux de la Combe Grède, était depuis de nombreuses années très engagé dans l'entretien et la mise en valeur du sentier de la Combe. Il n'est pas imaginable de partir un matin de chez soi pour s'engager en faveur de la collectivité et devoir y laisser sa vie. Cette tragédie m'a fortement marqué et je garderai de Yann le souvenir d'une personne engagée, toujours de bonne humeur et avec qui il faisait beau échanger. Les bénévoles du sentier de la Combe Grède auront toujours mon plus profond respect pour tout le travail accompli, parfois dans des conditions difficiles, et ce, depuis de très nombreuses années. Je tire ici mon chapeau à Yann Bourquin et à toute son équipe.

Une personne passionnée, positive et qui m'est très chère a marqué et guidé tout mon parcours à la mairie de Villeret. Je vous parle ici de M. André Vaucher, qui m'a formé, conseillé, soutenu et même, parfois, un peu tiré les oreilles lorsqu'il avait l'impression que le Conseil municipal partait dans de fausses directions. M. Vaucher, membre de la commission de vérification des comptes puis de celle des finances, est un passionné de chiffres et maîtrise à la perfection les comptes communaux, qui ne sont comparables à aucun modèle existant dans le privé. Ses analyses, ses conseils et sa vision à long terme m'auront fortement aidé, et surtout, j'aimerais ici sincèrement le remercier.

Je vous rassure, j'arrive bientôt à la fin de ma dernière intervention après ces 16 rapports du maire inscrits à l'ordre du jour de chaque assemblée de décembre.

Je souhaite, ce soir, également remercier mon employeur, La Mobilière, qui soutient et encourage l'engagement pour la collectivité publique et m'a permis de pouvoir exécuter cette fonction dans les meilleures conditions possibles. En plus, dans le cadre des projets de prévention des sinistres naturels, La Mobilière a décidé d'allouer un montant de 250 000 francs en faveur de la commune municipale pour les travaux de revitalisation du ruisseau du Bez.

Mais sans qui toute cette période de ma vie n'aurait été possible, je le dois principalement à mon épouse Pascale, mais aussi à nos 2 enfants qui m'ont permis de réaliser ce long périple au sein des autorités et que je souhaite remercier du fond du cœur. Sans elle, rien n'aurait été possible. Elle a pris

en charge l'organisation de la famille, s'est souvent retrouvée seule, le soir, à la maison, mais elle a aussi enduré toutes mes sautes d'humeur, mes colères et parfois les sentiments d'injustice qui me révoltaient. Merci aussi à mes enfants Bastien et Benjamin de m'avoir supporté durant toutes ces années qui auront été passionnantes et enrichissantes.

Voilà, j'en ai terminé pour cette dernière intervention, je remercie également tous les citoyennes et citoyens pour la confiance qu'ils m'ont accordée durant ces 16 ans.

Joyeuses fêtes de fin d'année à vous toutes et tous et au plaisir de se retrouver en 2026, au coin d'une rue ou lors d'une manifestation au village.»

M. Rohrer remercie également infiniment le maire pour toutes ces années de travail, pour le respect qu'il faut avoir par rapport à l'immense tâche qu'il a accomplie durant ce qu'on peut considérer comme un exemple de longévité, c'est quasiment une génération qu'il a consacrée à une collectivité qui l'a accueilli à ses 30 ans.

Lassemblée exprime sa reconnaissance à Monsieur Habegger par une longue et nourrie salve d'applaudissements.

6. Divers et imprévus

M. von Kaenel remercie le maire pour le travail fourni durant toutes ces années avec quelques anecdotes.

M. Finger demande des renseignements à propos de travaux qui ont débuté à la hauteur du Coin-Dessus.

Monsieur Habegger précise qu'il ne s'agit pas d'une réfection de route, mais de la pose de deux conduites d'eau propre et d'eau parasite. Les personnes qui ont été impactées par cette réfection ont été contactées et rencontrées.

À la question de Monsieur Finger relative aux poubelles vertes qui, à deux reprises, n'ont pas été vidées, M. Habegger précise qu'il y a bien eu deux tournées, la tournée verte d'il y a 15 jours a dû être abrégée dû aux conditions climatiques (gel) et a été remplacée par celle du 5 décembre. Le Conseil municipal se renseignera pour tenter de donner une explication à cet oubli.

La parole est demandée par M. Habegger une dernière fois.

Une petite attention est remise au président des assemblées et la secrétaire des assemblées en remerciements pour leur engagement.

La parole n'est plus demandée, M. Serge Rohrer rappelle la date de la prochaine assemblée communale:

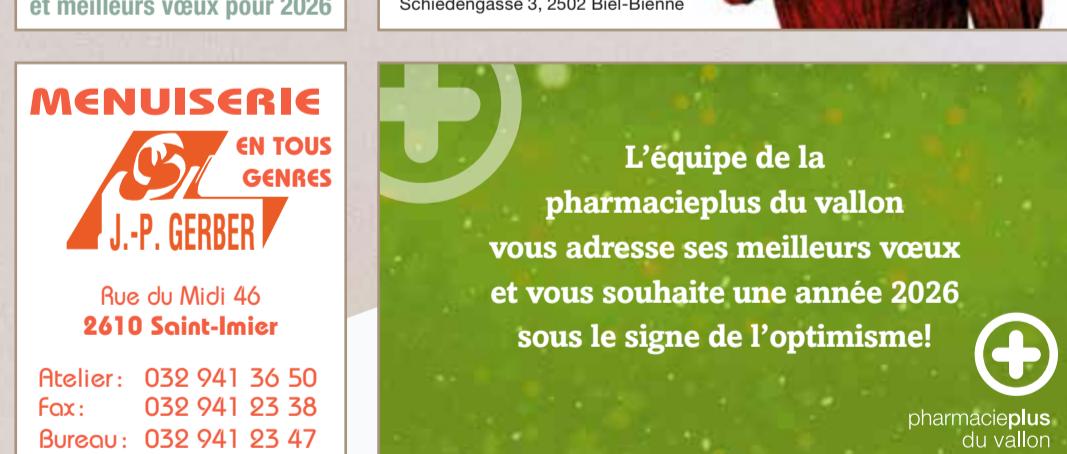
- le lundi 15 juin 2026 à 19h30, salle Chasseral du Collège de Villeret

Le PV sera déposé publiquement pendant 20 jours.

Le président remercie les participants à cette assemblée pour leur intérêt à la chose publique et souhaite à chacune et chacun de belles Fêtes de fin d'année et ses bons vœux de santé et de bonheur pour 2026.

Séance levée à 21h10 par le président et suivi d'une petite agape.

SAINT-IMIER



Liaison Saint-Imier – Les Savagnières

Retour du snowbus le 20 décembre

La desserte hivernale de la station de ski des Savagnières par les transports publics reprendra samedi 20 décembre. Le snowbus circulera depuis et vers Saint-Imier jusqu'au dimanche 1^{er} mars 2026 y compris, selon un horaire spécial. Lorsque le domaine skiable est ouvert, le bus des CJ est opérationnel les mercredis, samedis, dimanches et fêtes générales, ainsi

que tous les jours durant les vacances de Noël et la semaine blanche.

La liaison, en revanche, n'est pas opérée si seuls les petits téléskis fonctionnent (Plan-Marmet et Petit-Marmet).

Le tarif plein est de 6 francs par course, soit 12 francs pour un aller-retour. Le demi-tarif revient à 3 francs, respectivement 6 francs. Une taxe de

base de 2 francs par trajet est perçue pour les détenteurs d'un abonnement général et autres cartes journalières CFF.

L'acquisition des billets doit se faire auprès du chauffeur, l'achat en ligne n'étant pas possible. ■ CM

[Horaires des bus d'hiver 2025-2026](#)



Conseil municipal

Représentations

Le 18 décembre, Samuel da Silva prendra part à la présentation de l'installation d'enneigement technique du Petit-Marmet.

Le 9 janvier, Corentin Jeanneret se rendra à l'assemblée générale des actionnaires de Bugnenets-Savagnières SA.

Le 5 février, Corentin Jeanneret, Gisèle Tharin, Gérard Dessaules et Olivier Zimmermann participeront au Midi CFF à Sionceboz.

Le 2 mars, Corentin Jeanneret et Gisèle Tharin prendront part à l'assemblée générale 2026 du CIDE.

■ CM



Le Conseil municipal de Saint-Imier souhaite une très bonne et heureuse année 2026 à toutes et tous, photo: www.saint-imier.ch

ALTERNATIVE RÉGIONALE ET COMMUNALE

Pour que Saint-Imier reste la première commune du Jura bernois

Alors que Saint-Imier entend se positionner comme pôle culturel régional, le Conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les subventions aux institutions culturelles pour 2028-2031, suscitant inquiétudes et interrogations sur le maintien et le rayonnement de la vie culturelle imérienne

Dans le programme de législature 2023-2026, le Conseil municipal définitait, de manière claire, ses buts dans le domaine de la culture: « Au travers de la concrétisation de projets pour toutes les tranches d'âge, l'objectif du Département éducation et culture est d'asseoir la Ville de Saint-Imier comme pôle culturel régional et d'y faire vivre la culture. Par le biais des contrats de prestations LEAC (Loi sur l'Encouragement des Activités Culturelles du Canton de Berne), dont une partie est soutenue par la Municipalité, il va veiller à pérenniser et à développer les institutions culturelles imériennes, mais aussi à renforcer la diversité culturelle en impliquant la population dans le but partagé de développer l'attractivité de Saint-Imier. »

Qu'en est-il trois ans plus tard ?

La fraction ARC a récemment été informée, par des institutions culturelles imériennes, que le Conseil municipal avait pris la décision de n'entrer en matière sur aucune augmentation des contrats LEAC pour la période 2028 à 2031, et ce alors même que des préavis du Conseil du Jura bernois y étaient favorables. Cela concerne les trois institutions imériennes qui sont reconnues d'importance régionale: le Musée de

Saint-Imier, la Bibliothèque régionale et le Centre de Culture et Loisirs.

Sachant que les subventions du Canton et du Syndicat de communes dépendent de celles de Saint-Imier, cette décision se lit comme une double peine et il en découle un sentiment d'incompréhension totale. En choisissant le statu quo, les prestations diminueront. En refusant d'entrer en matière pour des augmentations qui lui auraient coûté 27350 francs, la Commune prive ses institutions d'un montant annuel total de 48 650 francs, puisque 21 300 francs auraient été versés par le Canton et le Syndicat de communes.

Partout en Suisse, les études prouvent qu'un franc investi dans la culture rapporte bien plus qu'il ne coûte. Sur mandat de la Ville de Bienne, l'Institut CREA (Institut d'économie appliquée) de l'Université de Lausanne a rendu, ce printemps, les conclusions d'une étude évaluant les retombées économiques de treize institutions culturelles subventionnées dans la région Bienne-Seeland-Jura bernois. Le résultat est criant: chaque franc investi en rapporte quatre!

Les conclusions le sont tout autant: « Les activités culturelles génèrent un impact sociétal important qui va au-delà de l'effet purement économique. Elles permettent notamment de créer des valeurs communes, de

contribuer au dialogue et d'augmenter le capital social d'une communauté. Il est donc utile de rappeler que l'aide publique à la culture se justifie d'un point de vue non seulement économique, mais également social. » Si la culture bernoise est un levier économique régional significatif, il est évident que celle de Saint-Imier l'est aussi.

Soutenir une équipe de foot au bord du terrain, vibrer avec les hockeyeurs autour de la glace, profiter d'une piscine moderne et attrayante sont des plaisirs qui servent de moteur à chacune et à chacun, tout comme l'est la possibilité de tourner gratuitement les pages d'un bon bouquin, d'applaudir un concert émouvant, ou de s'émerveiller en parcourant une exposition aussi enrichissante que plaisante.

En 2025, la commune de Saint-Imier a investi 412 000 francs dans ses institutions phares – le Musée de Saint-Imier, la Bibliothèque régionale et le Centre de Culture et Loisirs, et elle entend en rester là pour les années 2028 à 2031. Cette somme est certes importante, mais il n'est pas inutile de rappeler que les loyers contractuels versés à la Fondation Reine-Berthe par ces trois institutions représentent quelque 200 000 francs, soit près de la moitié du montant des subventions communales.

Tri et valorisation des déchets

Abandon d'un point de récolte

La Municipalité a pris connaissance de la décision de Texaid de réduire ses points de collecte en raison des difficultés rencontrées sur le marché des textiles usagés.

Le container installé sur le site de la patinoire, au sud du bâtiment

qui abrite les vestiaires, sera retiré le 28 février prochain.

Pour l'instant, seul cet emplacement est concerné. Les autres points de récolte (déchetterie, écopoint rue Paul-Charmillot, écopoint rue des Sapins) sont maintenus. ■ CM

Fêtes de fin d'année

Déchetterie et tournées de ramassage des déchets verts

En raison des fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la déchetterie et les tournées de ramassage des déchets verts seront quelque peu bouleversés.

Déchetterie

La déchetterie est ouverte de la manière suivante:

- mercredi 24 décembre, ouvert de 8 h à 11 h 45
- vendredi 26 décembre, fermé
- samedi 27 décembre, ouvert de 8 h à 11 h 45
- mercredi 31 décembre, ouvert de 8 h à 11 h 45

- vendredi 2 janvier, fermé
- samedi 3 janvier, ouvert de 8 h à 11 h 45

Déchets verts

Les tournées de ramassage des déchets verts sont supprimées le jeudi 25 décembre, ainsi que le jeudi 1^{er} janvier.

Ordures ménagères

Les tournées de ramassage des ordures ménagères restent inchangées et se dérouleront selon le planning habituel, à savoir le lundi (quartier nord) et le mardi (quartier sud). La Municipalité de Saint-Imier remercie chacune et chacun de l'attention portée à ces informations. ■ CM

Vice-maire pour 2026

Représentante de la fraction PLR au sein du Conseil municipal de Saint-Imier, Gisèle Tharin a été désignée en tant que vice-maire pour l'année 2026. À la tête du Département économie et tourisme, elle succédera à Josika Iles (ARC) au poste d'adjointe au maire au 1^{er} janvier prochain. ■ CM

Marchés supprimés

En raison des Fêtes de fin d'année, les marchés du vendredi 26 décembre et du vendredi 2 janvier sont supprimés. ■ CM

le dialogue, le vivre ensemble des 19 500 visiteurs accueillis en 2024 par nos institutions.

Tenant compte de ce qui précède, lors de la séance du Conseil de ville du 11 décembre dernier, nous avons déposé une motion demandant à la Municipalité de Saint-Imier que:

- dans le cadre du processus en cours du renouvellement des contrats LEAC pour la période 2028 à 2031, elle applique son programme de législature 2023 – 2026 et suit les préavis du Conseil du Jura bernois concernant le montant du financement des institutions culturelles imériennes dites d'importance régionale (Musée de Saint-Imier, Bibliothèque régionale et Centre de Culture et Loisirs);
 - si le suivi du préavis du Conseil de Jura bernois implique une adaptation à la hausse des montants communaux aux institutions culturelles de la première commune du Jura bernois, elle inscrit ces montants au budget soumis au Conseil de ville.
- Sachant que les étapes du processus de renouvellement des contrats de prestations pour la période 2028 – 2031 ne sont pas encore figées, nous appelons le Conseil municipal et le Conseil de ville à s'associer pour défendre ardemment la culture, au même titre que le sport, en terre imérienne! ■ ARC

SAINT-IMIER

la Mobilière

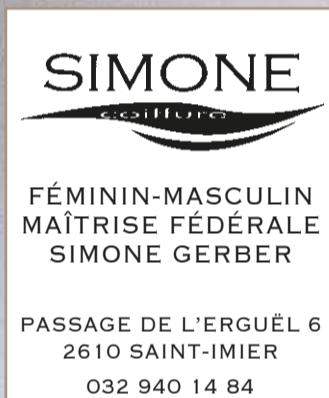
Bonne et heureuse année !

L'équipe de l'agence de Saint-Imier vous remercie de la confiance témoignée

Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier
032 942 68 20



Joyeuses fêtes et bonne année 2026 !



Saint-Imier
Saignelégier



Toute l'équipe
vous souhaite un joyeux Noël
et de bonnes fêtes de fin d'année !

Saint-Imier

Dimanche 21 décembre 9 h-17 h
25, 26 décembre et 1^{er} janvier fermé

Saignelégier

25 décembre fermé
26 décembre 8 h-12 h

Buffet de la gare

1^{er} janvier fermé

Le magasin Denner de Saignelégier est ouvert
chaque dimanche dans l'année de 8 h à 12 h



Garage et Carrosserie MERIJA
Rue de Châtillon 24
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 16 13
info@merija.ch - www.merija.ch



Jonathan et René vous souhaitent une bonne année et remercient leur fidèle clientèle.



vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !

Bonne année!



NAPPIOT
Sàrl
MAÇONNERIE-PAYSAGISTE
Tel. 079 107 11 35 | www.nappiot.ch
SAINT-IMIER



- Restaurant - Pizzeria
- Repas d'entreprise
- Événements
- Café

Saint-Imier | 032 941 22 69
Horaires
Lundi au samedi : 8h30-14h | 17h30-23h
Mercredi : fermé | Dimanche : 17h-23h

Rue Baptiste-Savoye 16
2610 St-Imier | Switzerland
Tél. +41 32 940 11 90



GP AUTOMOBILES SA

Fermeture du 19 décembre au 4 janvier (inclus)



Nos bureaux
seront fermés
du 23 décembre 2025 à 16h30
au 5 janvier 2026 à 8h30.

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année 2025 et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux pour l'année 2026.

Le service de piquet (032 941 41 42) est disponible de 8h à 20h, uniquement en cas de panne inhérente au fonctionnement du téléréseau Diatel à Saint-Imier.

Diatel SA



Une entreprise du groupe **BKW**

La direction et l'ensemble du personnel vous souhaitent de joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2026 !

Fermeture des bureaux :
22 décembre 2025 au 2 janvier 2026

Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16 • 2610 St-Imier • +41 (0)32 942 41 11



ROSSINI • GODEL
CHAUFFAGE • SANITAIRE
ST-IMIER • SONVILIER

Cure 2
2610 Saint-Imier
Tél.: 032 940 72 50
rossini-godel@bluewin.ch



Le Parti socialiste Erguel
présente ses vœux
les plus solidaires
pour 2026 à toutes
et tous, avec une pensée
pour les victimes des
injustices et des guerres.





Parti socialiste
Erguel



Thierry Zerbini
Construction métallique
Rue de l'Envers 18a
2610 Saint-Imier
Mobile 079 682 61 36
Phone 032 941 31 24



groupe e
Experts en solutions énergétiques globales

**PROCHE DE CHEZ
VOUS À SAINT-IMIER**

Rue Baptiste-Savoye 60
2610 Saint-Imier
T. 032 481 37 64
info.arc@groupe-e.ch



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation Solaire

2607 Cortébert
2610 Saint-Imier

079 204 28 35
info@grunenwald-nikles.ch

SONVILIER



Les Autorités et le personnel
vous souhaitent
de **Joyeuses Fêtes**
et une **bonne année !**



ZAPA
Peinture Sàrl
Peinture
et échafaudages
P.-A. Zermatten
2615 Sonviller 079 467 25 18
www.zapapeinture.ch
info@zapapeinture.ch



UN GRAND MERCI DE VOTRE
FIDÉLITÉ & SOUTIEN
DURANT CETTE PREMIÈRE ANNÉE
JOYEUX NOËL
& BONNE ANNÉE 2026

ROSSINI • GODEL
CHAUFFAGE • SANITAIRE
ST-IMIER • SONVILIER



Cure 2
2610 Saint-Imier
Tél.: 032 940 72 50
rossini-godel@bluewin.ch



Membre Union
suisse fiduciaire
STV/USF

Fiduciaire Manuel Pellegrini

Spécialiste en finance
et comptabilité
avec brevet fédéral
Comptabilité, fiscalité, conseils, secrétariat
Sauge 27
2615 Sonviller
Tél. 032 940 11 43
Fax 032 941 14 71

RENAN



Salon de coiffure
dames, hommes et enfants

Grand-Rue 14
2616 Renan
032 963 13 35



ENTRETIEN ET CRÉATION
DE JARDIN

077 420 19 94



Electro Jossen Sàrl
Route des Convers 10
2616 Renan
032 963 11 11
www.electrojossen.ch



Réparation - Dépannage - Transport

Frédéric Bassin
2616 Renan
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

Nous remercions notre fidèle clientèle
et lui souhaitons une bonne année 2026

LA FERRIÈRE



Les Autorités communales
de La Ferrière souhaitent
à tous les citoyens,
leurs meilleurs vœux pour 2026



F. Mühlheim
Aménagements extérieurs
Maçonnerie / Rénovation
Murs en pierres

079 628 52 49 / muehlheimfred@gmail.com



Perucchini SA
La Ferrière - 032/961.11.81
www.perucchini.ch

Nous vous souhaitons
de belles fêtes
de fin d'année !

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Le Coup de Chœur illumine Noël

Le chœur Coup de Chœur de Saint-Imier enchantera Noël avec un programme romantique mêlant voix et piano à quatre mains

Le chœur Coup de Chœur de Saint-Imier revient pour son traditionnel projet musical de fin d'année, réunissant une cinquantaine de choristes venus de Saint-Imier, Tramelan, Bienné et des Franches-Montagnes. Porté par la paroisse réformée de Saint-Imier, ce projet est placé sous la direction d'Aurèle Gerber, avec la collaboration de Johan Treichel, organiste titulaire de la Collégiale de Saint-Imier.

Chaque année, le Coup de Chœur rassemble des chanteuses et chanteurs aux parcours variés, qui se retrouvent le temps d'un projet pour partager le plaisir du chant choral autour d'un répertoire exigeant, mais accessible. Travail musical et convivialité vont de pair: la justesse, l'expression et l'écoute se conjuguent avec le plaisir de chanter ensemble.

Intitulé *Solennel à quatre mains*, le programme invite à un voyage à travers le romantisme sacré. Mendelssohn, Brahms et Bruckner alternent entre éclats lumineux, instants de paix et atmosphères sacrées, offrant un parcours musical riche et contrasté. Au cœur du programme, des extraits de la *Petite messe solennelle* de Rossini occupent une place majeure. Écrite pour chœur, pianos et harmonium, cette œuvre tardive mêle recueillement intime et élans plus théâtraux, dans un équilibre subtil entre spiritualité et expressivité musicale. Tout au long du concert, le piano souligne le dialogue et le partage entre les interprètes, en particulier dans les *Danses slaves* de Dvořák pour quatre mains. Ce rôle sera assuré par Johan Treichel et son élève Sara Sfez, qui apportera sa sensibilité à cette rencontre entre voix et claviers.



Le chœur Coup de Chœur de Saint-Imier

Sara Sfez interprétera également une pièce de Chopin en soliste, offrant un moment de virtuosité et d'intimité au programme.

À travers ces œuvres, le public est invité à découvrir la richesse et la diversité du répertoire romantique tout en profitant de moments d'émotion et de convivialité propres à la

période de Noël. Chaque note, chaque nuance devient un pont de musique et de chaleur humaine, unissant artistes et auditeurs. ■ AG

**Mercredi 24 décembre, 23 h
collégiale de Saint-Imier
(dans le cadre de la Veillée de Noël)**
Vendredi 26 décembre, 20 h, église de Lajoux

**Samedi 27 décembre, 20 h,
collégiale de Saint-Imier
Collecte à l'issue des concerts**

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE SAINT-IMIER

Retour sur assemblée

Lassemblée de la Paroisse catholique romaine du Vallon de Saint-Imier s'est déroulée le 2 décembre dernier. Les 11 ayants droit au vote ont accepté à l'unanimité: 1. Le budget 2026 avec une quotité inchangée, budget qui prévoit un excédent de revenus de 154 664 francs; 2. Le crédit de 1 480 000 francs pour l'assainissement du centre Saint-Georges qui comprend des travaux de rénovation énergétique du centre et l'installation d'un chauffage unique pour les 3 bâtiments: centre, église et cure. Début des travaux en 2026. Durée prévue: 2 ans.

Le tout nouveau site internet du Jura pastoral a été présenté, cf. www.jurastoral.ch. ■ MB

PRO SAINT-IMIER

Hommage

Beat Chofflon a quitté les siens, mais aussi tous ses amis, et nous les bénévoles de Pro Saint-Imier. Fidèle depuis de nombreuses années, actif administrativement, mais aussi prenant une part importante dans les tâches assumées par notre association, il n'a jamais failli. Avant cela, il avait consacré son parcours professionnel à l'horlogerie locale durant des décennies avec tout l'enthousiasme qu'on lui connaît. C'est avec beaucoup de dévouement qu'il a occupé une part de son temps libre de retraité à la cause qui est la nôtre, à savoir l'embellissement et l'entretien de nos sentiers et places de pique-nique autour de notre cité. Nous lui rendons ici un hommage reconnaissant.

Beat, tu nous quittes bien trop tôt, mais nous savons que de là-haut tu veilles sur les tiens et ta chère famille à qui nous réitérons toute notre sympathie. ■ LES BÉNÉVOLES DE PRO SAINT-IMIER

 SONVILIER
AVIS COMMUNAUX

Cartons et emballages cadeaux

Collecte des cartons propres



Et si on essayait le furoshiki pour emballer nos cadeaux cette année?

Qui dit Noël dit cadeaux, et qui dit cadeaux dit souvent déchets. Nous rappelons que le conteneur pour le papier/carton à l'écopoint du village est prévu pour le vieux papier et les cartonnettes d'emballages. Les petits cartons bruns cannelés doivent impérativement être vidés, démontés et/ou découpés. Cela réduit le volume occupé dans le conteneur, ce qui optimise le remplissage et la fréquence des vidanges.

Les gros cartons doivent être éliminés à la déchetterie intercommunale à Saint-Imier.

Papiers cadeaux: tri ou poubelle?

La plupart des papiers cadeaux ne se recyclent pas avec le vieux papier

car ils contiennent souvent des additifs, du plastique, des paillettes ou des revêtements qui empêchent leur recyclage. Ceux-ci doivent donc être jetés dans les sacs taxés. Toutefois, le papier kraft simple peut rejoindre le bac de tri.

Connaissez-vous le furoshiki ? C'est une technique de pliage de tissu d'origine japonaise, utilisée pour emballer des cadeaux sans déchet. Et si vous essayez pour épater vos convives, réduire vos déchets... et pourquoi pas lancer la mode auprès de vos proches ?

Nous vous remercions de votre participation à réduire les coûts d'élimination des déchets et d'être attentifs au recyclage. ■ CM

LA FERRIÈRE

Sourires et bonne humeur pour un Noël avant l'heure !

Une petite soixantaine de convives ont pris part récemment à la Fête de Noël organisée par la Paroisse du village. Le plaisir des retrouvailles était au rendez-vous dans une ambiance musicale avec *Jean et Christian* et une décoration lumineuse très appréciée.

Un excellent repas de midi a calé tous les estomacs pour ensuite accueillir la classe des 5 à 8H de La Ferrière qui ont présenté quelques saynètes d'histoires de Noël qu'ils ont écrit et mis en scène pour divertir leur public. La chanson de *Maman Noël* du chanteur *Aldebert* a été entonnée d'un seul chœur en reconnaissance au rôle important d'une maman dans la vie d'un enfant.

Le groupe des Cadets et tambours sous la direction de *Claude-Alain Isler* et *Patrick Wiedmer* se sont produits à la suite pour démontrer les progrès de ces jeunes musiciennes et musiciens. Des applaudissements nourris les ont encouragés à persévéérer dans leur apprentissage. Chaque enfant s'est vu remettre une délicate attention en guise de récompense. En grignotant quelques douceurs avec un bon café, les invités ont prêté l'oreille au message de *Jocelyne Perucchini*, responsable des œuvres sociales à la Commune. Il a été relevé que durant cette période de l'Avent, il serait bon de ralentir quelque peu le rythme effréné de notre quotidien pour apprécier encore mieux ces moments de retrouvailles que nous avons la chance de vivre dans notre région.

Ce fut également l'occasion de saluer tous ces visages connus car après 14 ans passés au Conseil communal, *Jocelyne Perucchini* laisse sa place au sein d'un nouveau collège qui démarra en janvier prochain.

La pasteur, *Nadine Marschner* s'est exprimée dans sa bonhomie bien à elle pour nous inviter à trouver secours dans la quête spirituelle en toutes circonstances tout en rappelant que chaque célébration nous ramène aux choses de la Vie.

Une attention bien méritée a été offerte aux Dames visiteuses de la Paroisse, à savoir *Suzanne Stauffer* et *Lotti Lanz* qui rendent leur tablier

avec les honneurs. Leurs passages dans les foyers des personnes seules ou hospitalisées manqueront profondément et il est souhaitable que la relève puisse être trouvée: Avis aux amateurs ou amatrices ! C'est en chantant tous ensemble « Voici Noël, Ô douce nuit ! » que les festivités ont pris fin et d'une même voix, le bonheur se lisait aussi sur les visages des participants.

Les organisateurs de cette belle rencontre, ainsi que tous les intervenants ont été vivement remerciés pour leur peine. Belles Fêtes à tous et que la Nouvelle Année soit remplie de joies et d'amitié. ■ JP



Les convives ont répondu présents à l'invitation de la paroisse de La Ferrière

En salles

AU CINÉMATOGRAphe à TRAMELAN



Avatar: de feu et de cendres, photo: cineimage.ch

ZOOTOPIA 2

VENDREDI 19 DÉCEMBRE, 15 H
SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 13 H 45
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 10 H

LUNDI 22 DÉCEMBRE, 15 H
MARDI 23 DÉCEMBRE, 15 H

De Byron Howard. Les officiers de police Judy Hopps et Nick Wilde suivent actuellement une thérapie pour mieux faire fonctionner leur duo. Ils doivent alors suivre la piste sinuuse d'un mystérieux reptile qui arrive à Zootopia et met la métropole des mammifères sens dessus dessous. Pour résoudre l'affaire, Judy et Nick doivent se rendre sous couverture dans des quartiers inconnus de la ville. Cette mission va mettre à l'épreuve leur relation personnelle et professionnelle comme jamais auparavant. Ce film est encore plus drôle, plus rythmé et plus malin que le premier volet! Des personnages hauts en couleur, courageux et malicieux. Feu d'artifice de rires et d'émotions! Durée 1h48, âge 6 ans, français.

VIE PRIVÉE

VENDREDI 19 DÉCEMBRE, 17 H 45
LUNDI 22 DÉCEMBRE, 17 H 45
MARDI 23 DÉCEMBRE, 17 H 45

De Rebecca Zlotowski avec Jodie Foster, Daniel Auteuil, Virginie Efira. Lilian, une psychiatre venue de New York à Paris, perd pied dans sa profession, mais aussi dans sa vie psychique après le suicide d'une de ses patientes. Que savait-elle de cette femme après des années de thérapie. Grâce à sa propre hypnose, elle plonge dans le monde de la femme décédée, qui est fortement lié à sa propre vie. L'intelligence du scénario et la mise en scène subtile servent à merveille l'une des plus belles distributions qu'on a vues depuis longtemps. Ce polar éblouit par son élégance formelle et sa profondeur! Durée 1h45, âge 14 ans, français.

AVATAR:

VENDREDI 19 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 16 H 30 ET 20 H 30 3D
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 14 H 3D ET 19 H

LUNDI 22 DÉCEMBRE, 20 H
MARDI 23 DÉCEMBRE, 20 H
MERCREDI 24 DÉCEMBRE, 16 H 30 3D
JEUDI 25 DÉCEMBRE, 18 H 15

De James Cameron avec Sam Worthington, Zoe Saldana, Sigourney Weaver. Le troisième volet de la saga Avatar. Avec l'ancien marin Jake Sully, désormais chef des Na'vi, la guerrière Na'vi Neytiri et la famille Sully, retournent sur Pandora. Ce troisième opus souligne l'excellence des effets spéciaux et l'approfondissement de l'univers. Le retour des personnages emblématiques et l'introduction de nouveaux protagonistes promettent d'enrichir encore davantage cet univers fascinant! Durée 3 h 17, âge 14 ans, français.

LA FABRIQUE DES MONSTRES

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 10 H
LUNDI 22 DÉCEMBRE, 10 H
MARDI 23 DÉCEMBRE, 10 H

De Steve Hudson avec Asa Butterfield, Joel Fry, Rob Brydon. Dans le vieux château de Grottegrotin, un savant fou fabrique, rafistole et invente sans cesse des monstres farfelus. P'tit Cousu, sa toute première création oubliée avec le temps, sert de guide aux nouveaux monstres. Jusqu'au jour où un cirque débarque en ville. À la recherche d'une nouvelle attraction, son propriétaire Fulbert Montremont tente par tous les moyens d'accéder à cette fabrique de monstres. Un film qui fait délicieusement peur! À voir en famille! Durée 1h31, âge 6 ans, français.

BOB L'ÉPONGE: LE FILM: UN POUR TOUS, TOUS PIRATES!

MERCREDI 24 DÉCEMBRE, 14 H
JEUDI 25 DÉCEMBRE, 14 H

De Derek Drymon avec Brian Doyle-Murray, Clancy Brown. Bob l'éponge et ses amis de Bikini Bottom larguent les amarres pour leur plus grande aventure sur grand écran! Bien décidé à prouver à M. Krabs qu'il est désormais un grand garçon, Bob se lance sur les traces du légendaire Hollandais Volant, un redoutable pirate fantôme. Cap sur une épopée déjantée, entre fous rires, frissons et péripéties sous-marines, là où aucune éponge n'a jamais osé plonger! Un film feel-good à voir en famille! Durée 1h28, âge pour tous, français.

LE CHANT DES FORêTS

MERCREDI 24 DÉCEMBRE, 20 H 30
JEUDI 25 DÉCEMBRE, 16 H 15

De Vincent Munier. Après La Panthère des neiges, Vincent Munier nous invite au cœur des forêts des Vosges. C'est ici qu'il a tout appris grâce à son père Michel, naturaliste, ayant passé sa vie à l'affût dans les bois. Il est l'heure pour eux de transmettre ce savoir à Simon, le fils de Vincent. Trois regards, trois générations, une même fascination pour la vie sauvage. Nous découvrirons avec eux cerfs, oiseaux rares, renards et lynx... et parfois, le battement d'ailes d'un animal légendaire: le Grand Tétras. Des images évoquantes et une faune qui donne son pouls à la forêt. La photographie est tout juste sublime, marquant durablement la mémoire! Un film à voir absolument! Durée 1h35, âge 6 ans, français.



À LA POURSUITE DU PÈRE NOËL!

VENDREDI 19 DÉCEMBRE, 17 H
SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 17 H
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 20 H

De James Huth avec Patrick Timsit, Isabelle Nanty. Zoé, 7 ans, en a assez que Timothée lui mène la vie dure. Pour se venger, elle demande au père Noël une sarbacane à air comprimé, parfaite pour détruire le jouet préféré de Timothée. Sauf que le cadeau qu'elle reçoit à Noël n'est pas celui qu'elle attendait. Hors de question d'en rester là! Zoé doit retrouver le père Noël pour qu'il répare son erreur, quoi qu'il en coûte! Durée 1h06, âge 6 ans, français.

DU GRAND VAL AU PETIT VAL

VENDREDI 19 DÉCEMBRE, 20 H
SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 14 H
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 14 H
MARDI 23 DÉCEMBRE, 20 H

De Francis Hengy, Jonathan Contin. Depuis trois ans, deux passionnées de nature consacrent leurs jours, leurs nuits, parfois dans des conditions météorologiques extrêmes, à explorer cette vallée riche en biodiversité

Programme et réservations

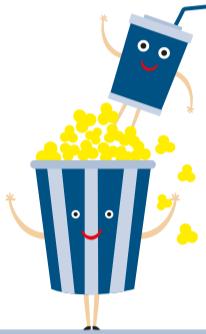


sauvage. Leur quête: capturer des instants rares, des plus infimes insectes aux majestueux lynx, en passant par les rats laveurs et bien d'autres espèces discrètes. À travers leurs images, elles nous invitent à découvrir la magie d'un territoire encore préservé, à éveiller notre regard sur la richesse du vivant. Durée 1h06, âge pour tous, français.

LE CHANT DES FORêTS

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 20 H
DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 17 H
LUNDI 22 DÉCEMBRE, 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.



AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

DOSSIER 137

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 14 H 30

Nous sommes en 2018. Stéphanie, policière à l'IGPN, l'Inspection générale de la police nationale, est chargée de l'affaire 137: un jeune homme a été grièvement blessé par une balle en caoutchouc lors d'une manifestation des gilets jaunes à Paris... De Dominik Moll, durée 1h55, âge 16 ans, français.

ALL THAT'S LEFT OF YOU

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 14 H 30

Hanan et Salim vivent avec leurs enfants à Naplouse. Leur aîné Noor se passionne pour les récits de son grand-père Sharif, qui incarne le souvenir de la famille, chassée de Jaffa lors de la Nakba. Trois générations sont ainsi réunies pour raconter le cœur de la Palestine. De Cherien Dabis, durée 2h25, âge 12 ans, vo s.t.

KIKA

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 17 H 10

Alors qu'elle est enceinte, Kika perd brutallement l'homme qu'elle aime. Complètement fauchée, elle en vient à vendre ses petites culottes, avant de tenter sa chance dans un autre métier... De Alexe Poukine, durée 1h48, âge 16 ans, français.

L'ÉTRANGER

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, 20 H 10

Alger, 1938. Meursault, modeste employé, enterrer sa mère sans émotion. Le lendemain, il commence une liaison avec Marie et reprend sa routine. Son voisin Raymond l'entraîne alors dans de sombres affaires qui mèneront à un drame sur une plage... De François Ozon, durée 2h03, âge 16 ans, français.

LA PETITE FANFARE DE NOËL

MERCREDI 24 DÉCEMBRE, 14 H 20

Au cœur de l'hiver, la neige recouvre tout, et le silence s'installe doucement. Mais écoutez bien: dans ce grand calme blanc, mille sons vont bientôt éclore! Tendez l'oreille et vous entendrez la forêt qui fredonne tout bas... Programme de 4 courts métrages, durée 0h40, âge 3 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche sur www.espacenoir.ch



Kika, photo: agarafilms.net

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

4					2		3
	6			2			
2	7		9	8	4		
						5	2
	5		3	6	2		8
3	9						
			6	4	7	2	5
				3		1	
9		6					8

Remar- quai Patron familier	↓	Mon- tagne espa- gnole	Devien- dra	Muet de stupeur	↓	Tirai de rien	Moitié de tamour africain	Confis- quai	↓
				Terme d'infor- matique Ainsi	2				
Réchauf- fera un peu	→						Subs- tance or- ganique		
Préfixe aérien	→			Agitation Porta plus haut	→		1		
		3				Cépage noir français et suisse		Greffer	
Petit poisson vorace		Couron- na dans une cat- hédrale		Coffre Grande faille		5			
								6	
Mo- narque mosco- vite			Enre- gistré Rivière (CH)			Il a de longues oreilles			
Bars	→				7				
Relier, joindre	→								
Bistrot	→								

Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	2	9	6	8	7	1	4	5
6	8	1	5	3	4	2	7	9
4	5	7	9	2	1	3	8	6
1	4	5	8	6	2	7	9	3
2	6	3	4	7	9	5	1	8
7	9	8	1	5	3	4	6	2
9	1	2	3	4	8	6	5	7
8	3	6	7	1	5	9	2	4
5	7	4	2	9	6	8	3	1

© United in 1862/2019

D

À Tramelan, Noël se vit aussi derrière les vitrines

Les commerçants font vivre l'esprit de Noël en illuminant vitrines et centre du village grâce à une action collective et chaleureuse



Les décorations de Noël scintillantes donnent à Tramelan des airs de fête, photo : Céline Latscha

À l'approche des fêtes, Tramelan se pare de mille lumières. Dans la Grand-Rue, les guirlandes dessinent une atmosphère feutrée, les vitrines scintillent, un refrain de Noël flotte dans l'air. Ici, l'ambiance ne se limite pas aux décorations : elle se construit surtout grâce à l'énergie et à l'engagement des commerçants, réunis autour de l'action Noël à Tramelan, devenue au fil des ans un rendez-vous attendu.

L'opération, lancée il y a quelques années déjà sous l'égide de ProMotion Tramelan, repose sur une idée simple et efficace : dynamiser le centre du village pendant la période la plus importante de l'année pour le commerce de proximité. Sapins mis à disposition par la commune, concours, flyer commun, animations : chacun apporte sa touche, dans un esprit résolument collectif. Ils sont cinq à porter plus directement l'organisation, mais l'action s'ouvre à tous ceux qui souhaitent s'y associer et figurer sur le programme.

Le sport en tête de gondole hivernale

À cette période, difficile de manquer ED Sports, le magasin d'Édouard Delevaux. Pour lui, l'hiver marque le temps fort de l'année. Location de skis alpins, de skis de fond, de skis de randonnée, de snowboards, de patins : tout est prêt pour profiter de la neige et du froid. « C'est seulement la deuxième année que je participe au Noël des commerçants, mais je trouve le concept très bien. En hiver, c'est clairement un plus », confie le patron.

Ancien collaborateur de Geiser Sport, Édouard Delevaux a choisi de se lancer à son compte après le décès de son ancien directeur, en misant sur du matériel récent et une offre large pour les amateurs de sport en plein air. Le sapin installé devant son commerce et décoré à sa manière fait partie de la magie. « Que la commune mette un sapin à disposition, c'est juste magique. Pouvoir le décorer

librement, ça crée une vraie atmosphère de fête. »

Des parfums, du lien et de la fidélité

Un peu plus loin, la Drogalerie Goetschmann participe elle aussi activement à l'opération. Pour son patron, Thomas Goetschmann, présent depuis de très nombreuses années derrière le comptoir, l'initiative est avant tout un moyen d'animer le village, et ProMotion Tramelan se doit de jouer un rôle moteur pour stimuler et encourager le commerce local. « Nous sommes cinq commerçants à organiser cette action. C'était une façon pour nous de dynamiser encore davantage la localité et de permettre aux différents commerçants de figurer ensemble dans un programme commun à l'approche des fêtes de fin d'année », souligne-t-il.

La période de Noël reste évidemment la plus importante de l'année. À la Drogalerie Goetschmann, la diversité

de l'assortiment de parfums permet de tirer son épingle du jeu à l'heure des commandes en ligne par milliers, tout en répondant à la demande de manière personnalisée.

Plus largement, l'action Noël à Tramelan s'inscrit dans la durée. Chaque année, le flyer change de couleurs, histoire de renouveler l'élan et de renforcer cette ambiance festive qui s'installe durablement au cœur du village et mettre en valeur les 15 commerçants y participant.

Des habitués et un esprit très local

Chez Houli's Beer Shop, la fidélité est au cœur de l'histoire. « Nous avons une clientèle d'habitues, et chaque année nous participons pour soutenir le commerce local », explique Lionel Houlmann. « Cette année, nous célébrons d'ailleurs nos 10 ans d'existence, l'occasion de fêter doublement. Selon lui, ce soutien est surtout pour jouer le jeu et soutenir cette belle initiative,

même s'il reconnaît que certains sont de véritables aficionados en la matière, d'authentiques passionnés de la récolte de points, les collant consciencieusement sur le flyer achat après achat. Car, pour lui, l'action dépasse la simple animation : c'est une manière concrète de faire vivre le centre du village. Ce détaillant spécialisé, comme plusieurs autres, s'inscrit donc lui aussi dans cette dynamique collective, renforçant la diversité et l'attractivité de l'offre locale pendant les fêtes.

Pendant ce temps, devant la Quincaillerie Cuenin, le père Noël gonflable surgit et disparaît de sa cheminée sous les regards amusés. La musique de Noël diffusée dans les haut-parleurs, les vitrines décorées avec soin et les éclairages publics, autant d'étoiles dans la nuit, donnent au centre de Tramelan une atmosphère chaleureuse, presque hors du temps.

Un centre vivant, malgré un pincement au cœur

Cette période de Noël est toutefois marquée par une note plus douce-amère : la pâtisserie-confiserie Donzé s'apprête à fermer ses portes à la fin de l'année. Une institution qui s'êteint après des décennies d'histoire et de savoir-faire, laissant un vide certain dans le paysage commercial du village.

Pour autant, le centre de Tramelan reste animé et vivant, porté par des commerçants engagés qui continuent d'innover et de se mobiliser. À l'approche de Noël, les dernières animations inscrites au programme rythmeront encore la vie du village : avec notamment la nocturne du vendredi 19 décembre, accompagnée de divers stands à la Grand-Rue 151, ainsi que la soupe de Noël offerte le 24 décembre. L'invitation est claire : privilégier les achats locaux, pousser la porte des commerces de proximité et soutenir celles et ceux qui font battre le cœur du village tout au long de l'année. Ainsi, à Tramelan, Noël ne se contente pas d'illuminer les rues : il se partage, au quotidien, derrière chaque vitrine. ■ CLA

Téléthon 2025

Grâce à votre générosité, les sapeurs-pompiers de Tramelan ont pu verser la magnifique somme de 1383 fr. 70 à la Fondation Téléthon 2025. Un immense merci à toute la population pour son soutien! ■ CM

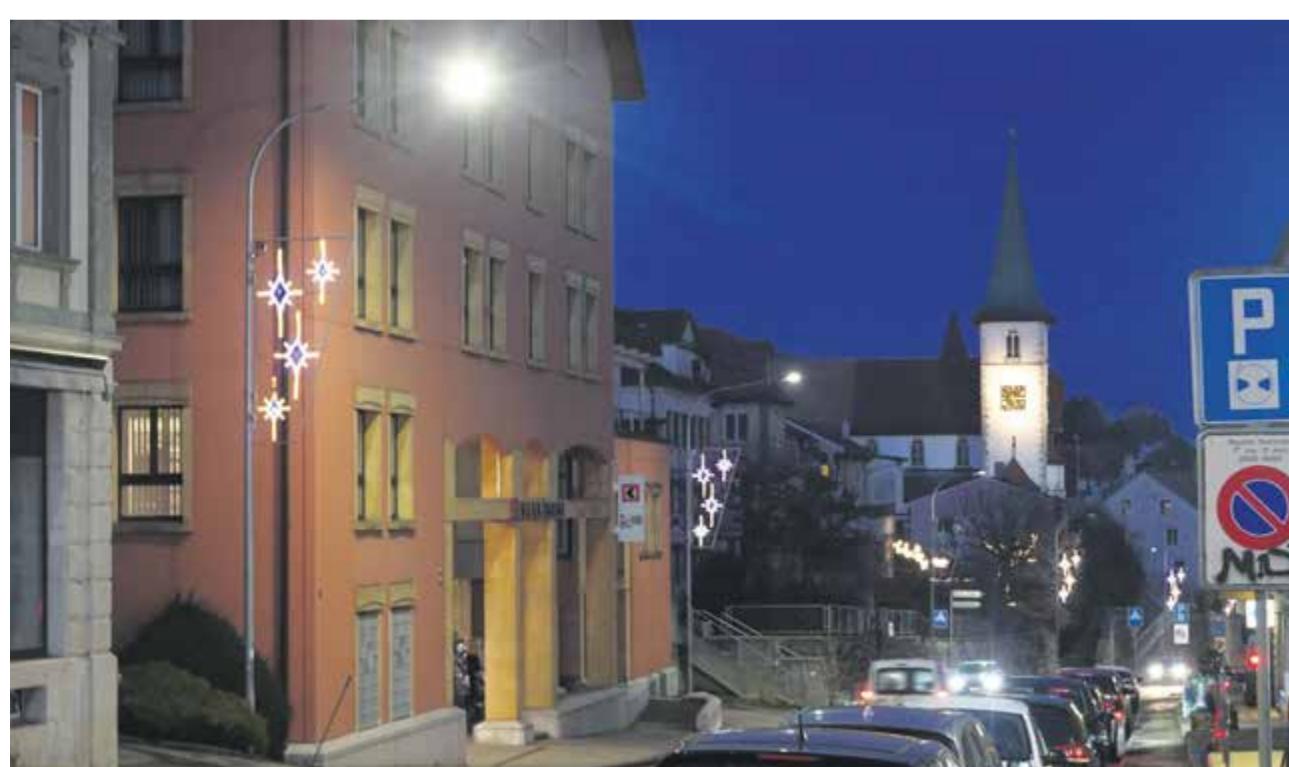


Photo : Céline Latscha

LETTER OUVERTE

Une page se tourne après 49 ans de service

En cette année 2025, beaucoup d'entre vous m'ont demandé ce qu'il en était de mes activités.

Il me semble donc juste de partager, simplement, que j'ai définitivement rangé mes habits noirs et tourné la page de mon engagement dans le domaine des Pompes Funèbres.

Pendant près d'un demi-siècle, vous m'avez confié l'accompagnement de vos êtres chers dans l'un des moments les plus sensibles et les plus vulnérables qui soient. Je veux exprimer ici ma profonde gratitude. Chaque famille, chaque regard, chaque main serrée a compté pour

moi. Vous m'avez permis, au fil des années, de servir avec respect, délicatesse et humanité. C'est un privilège que je n'oublierai jamais.

À la fin de l'année 2024, après quarante-neuf ans de service, j'ai été atteint dans ma santé, mon corps fragilisé ne me permettant plus de remplir mes fonctions pour les Pompes Funèbres.

Je dis Merci à la population de Tramelan de m'avoir permis de marcher à vos côtés pendant toutes ces années.

■ JEAN-PAUL BÜHLER

LES REUSSILLES

TRAMELAN

HERBORISTERIE
DROGUERIE-PARFUMERIE



2720 TRAMELAN 032 487 45 53

Un grand merci pour votre fidélité et meilleures vœux pour l'an nouveau!



Tramelan vous souhaite ses meilleures vœux pour la nouvelle année

L'équipe de la pharmacieplus schneeberger vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une année 2026 sous le signe de l'optimisme!




pharmacieplus schneeberger

F.M. TSCHAN

PAPETERIE-LIBRAIRIE JOUETS

TRAMELAN 032 487 51 18 fm.tschan@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle et lui souhaite une très bonne nouvelle année

www.gcsa.ch



Geiser Charpente SA

Ossature bois - Couverture
Isolation - Rénovation - Levage
2722 Les Reussilles - 078 773 50 66

Internorm Chasseral

GARAGE GERBER

SARL

2722 LES REUSSILLES - Tel. 032 487 50 50

RENAULT | DACIA | SUZUKI

WWW.GARAGEGERBER.COM

alouettes

AUTOMOBILES & CYCLES

Grand-Rue 87 Grand-Rue 68 Champ-de-Chin 6-8

2720 Tramelan 2735 Malleray 2735 Bévilard

Tél. 032 486 96 00 Tél. 032 492 46 00 Tél. 032 491 66 00

Fax 032 486 96 02 Fax 032 492 46 02 Fax 032 491 66 02

info@alouettes.ch www.alouettes.ch

BICHSEL SA

PEINTURE-PLÂTRERIE 078 719 84 09

Bichsel Peinture Plâtrerie SA 078 719 84 09 bichsel.sa@gmail.com

Rue de la Promenade 29, 2720 Tramelan

Avec nos meilleurs vœux pour la nouvelle année



OLIVEIRA Sàrl

maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 032 487 53 44 | E. Oliveira 078 710 62 95 | 2720 Tramelan
oliveira-construction.ch | H. Andrade 079 504 71 37 | 2735 Malleray

wemas

Grand-rue 73 CH-2720 Tramelan www.wemas.ch

032 487 43 28 info@wemas.ch



Cafe Restaurant Chinois Le Cerf

Notre menu prépare de merveilleuses fêtes ! MERVEILLEUSE ANNÉE 2026

Grand Rue 142 CH-2720 Tramelan Tel. 032 487 33 36 restaurantlecerf@gmail.com www.restaurantlecerf.ch

RÉGION

CLAUDE
Edgar et Anne

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
2338 Les Embois - 032 951 14 47



HUGUELET

GENIE CIVIL SA TAVANNES

Meilleurs vœux pour la nouvelle année !

BOIS SUISSE

Joyeux Noël et Bonne Année 2026

GIGANDET Frères SA

Scierie Charpente Ossature bois
Menuiserie Couverture Ferblanterie

2714 Les Genevez

Tél. 032 484 98 86 info@gigandet-bois.ch www.gigandet-bois.ch



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Une programmation riche et variée à la médiathèque

Rendez-vous réguliers, nouveautés et événements spéciaux: la médiathèque du CIP promet un semestre 2026 riche et vivant

La médiathèque est heureuse de présenter sa programmation pour le premier semestre 2026, qui allie rendez-vous réguliers appréciés du public et nouveautés attendues. L'ensemble des activités est réuni dans un flyer pratique, disponible sur place et en ligne.

Des rendez-vous réguliers pour tous les âges

Les habitués retrouveront avec plaisir les activités qui rythment la vie de la médiathèque: les matinées Né pour lire pour éveiller les tout-petits au plaisir des histoires, les soirées Scrabble pour les amateurs de lettres et de convivialité, ainsi que les rencontres du club de lecture pour partager découvertes littéraires et coups de cœur.

Un nouveau lieu dédié au jeu sous toutes ses formes

Des temps forts à ne pas manquer

Le semestre sera marqué par plusieurs événements exceptionnels. L'inauguration de l'espace ludothèque constituera un moment phare, offrant un nouveau lieu dédié au jeu sous toutes ses formes. Les amateurs d'énigmes se donneront rendez-vous lors de la soirée Meurtres et Mystères



Un grand choix de jeux attend les visiteurs de la médiathèque

pour une expérience immersive pleine de suspense.

Le BibliowEEKEND promet également de beaux moments avec son fun quizz qui mettra à l'épreuve les

connaissances des participants dans une ambiance décontractée. Enfin, le vide-grenier des enfants permettra aux plus jeunes de donner une seconde vie à leurs jouets, livres et jeux.

Informations pratiques

Le programme complet est disponible à la réception du CIP, directement à la médiathèque et sur www.cip-culture.ch.

Les inscriptions pour certaines activités sont nécessaires.

CIP



ARMÉE DU SALUT DE TRAMELAN

Comment se positionner au sujet de la Bible sans la connaître ?

Un nouveau parcours Alphalive débutera le vendredi 9 janvier à l'Armée du Salut de Tramelan

Quand j'étais enfant, la religion était une branche officielle du programme scolaire. On n'avait pas de note, mais des évaluations que je réussissais avec facilité car je connaissais bien les histoires de la Bible. Aujourd'hui, je suis reconnaissant pour ces enseignements obligatoires en classe, mais aussi pour les thèmes bibliques que notre maman abordait avec mon frère et moi, ainsi que pour les séances d'école du dimanche pendant que les grands assistaient au culte. Puis à l'adolescence, il y a eu le catéchisme, donné par mon papa, pasteur. Évidemment, ces connaissances bibliques ont orienté mes choix de vie, mais comment me positionner et décider de ce que je voulais croire sans connaître les bases de la foi chrétienne? Donc un jour, fort de ces connaissances, j'ai dit clairement au Dieu de la Bible que je croyais en lui et en Jésus-Christ.

Lors d'interviews auprès de passants dans les rues, j'ai remarqué qu'une grande majorité croit en un être supérieur, mais ces réponses sont souvent intuitives et peu étayées. Beaucoup de personnes expriment des déceptions causées par des églises ou des chrétiens, mais jamais par Dieu lui-même. La question de la véracité de la Bible est forcément évoquée, mais elle est remise en doute par des gens qui ne la connaissent pas.

Le parcours Alpha est prévu pour aider à répondre à des questions



À droite: Pascal Donzé, pasteur de l'Armée du Salut de Tramelan, à gauche: Marcel Leiber, initiateur du parcours

essentielles et permettre de faire des choix personnels en connaissance de cause. Utilisé par toutes les dénominations chrétiennes, ce parcours donne des pistes sur Dieu, Jésus, le Saint-Esprit, la prière, la Bible, la foi. Alphalive, c'est 12 soirées et un week-end les 21 et 22 février. Les soirées commencent par un repas et c'est gratuit. On peut tester et arrêter quand on veut. Ne vous privez

pas de ce parcours étonnant et stimulant! ■ **PASCAL DONZÉ, RESPONSABLE DE L'ARMÉE DU SALUT DE TRAMELAN**

Chaque vendredi soir de 19 h à 21 h 30, du 9 janvier au 27 mars 2026, un week-end les 21 et 22 février
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Renseignement: Pascal Donzé, 077 404 80 94
Inscription sur le site: tramelan.armeedusalut.ch



PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Repas des bénévoles

La Paroisse réformée invite ses bénévoles le vendredi 23 janvier au centre paroissial pour les remercier de leur dévouement

Tout au long de l'année, les bénévoles de la Paroisse réformée de Tramelan s'engagent avec discrétion, générosité et dévouement. Qu'ils assument des responsabilités, mettent leurs compétences au service des autres, offrent leur écoute, leur temps et leur énergie, ou tendent simplement la main là où le besoin se fait sentir, leur engagement constitue un pilier essentiel de la vie paroissiale.

Afin d'exprimer sa reconnaissance de manière concrète, le Conseil de paroisse a le plaisir d'inviter l'ensemble des bénévoles à un moment de rencontre convivial et fraternel,

autour d'un repas offert. Cette soirée se déroulera le vendredi 23 janvier à 18 h 30, au Centre paroissial de Tramelan.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 16 janvier, par téléphone au 032 487 48 20 ou par courriel à tramelan@par8.ch.

Par cette invitation, la Paroisse réformée de Tramelan souhaite remercier chaleureusement tous celles et ceux qui, tout au long de l'année, s'engagent sans rien attendre en retour et contribuent activement à la richesse humaine et spirituelle de la communauté. ■ **LVA**

PAR8

Célébration musique et paroles

Au temple de Court le dimanche 28 décembre

Le dimanche 28 décembre à 17 h, le temple de Court accueillera une célébration mêlant musique et lectures, invitant à la méditation en cette fin d'année.

La musique sera assurée par un duo de clarinettistes et une organiste. Le programme alternera chants de Noël et temps musicaux propices au recueillement. Des lectures extraites du dernier ouvrage de Marion Muller-Colard,

L'ordre des choses, viendront ponctuer la célébration. Elles proposeront une réflexion sur la fin de l'année, le passage du temps et l'elan d'un possible renouveau.

Une célébration ouverte à toutes et tous, pour prendre le temps d'écouter, de méditer et d'entrer dans la nouvelle année avec profondeur et sérénité.

■ **PAR8**

Des robots et des filles au ceff Industrie

Il y avait beaucoup de monde au ceff Industrie de Saint-Imier samedi matin, à l'occasion de la remise des attestations de cours prodigués à 35 jeunes âgés de 11 à 13 ans, qui ont travaillé pendant 11 semaines au développement de leur propre robot. Le but de ces cours est d'attirer les enfants, et particulièrement les filles, vers les métiers techniques.

Malgré le fait que 16 filles figuraient parmi les 35 enfants qui ont suivi ces cours d'introduction à la robotique, les étudiantes qui s'inscrivent pour suivre un cursus technique au ceff restent très rares. Elles représentent tout juste 10 % des effectifs.

Cédric Bassin, pour qui cette cérémonie de remise d'attestations était la dernière de son mandat de directeur du ceff, puisqu'il va débuter une nouvelle carrière au sein de la fondation privée Wostep à Neuchâtel ce printemps, reconnaît qu'il est encore difficile d'attirer les filles dans les métiers techniques: « Mais notre défi ne concerne pas uniquement le genre. Il est globalement difficile de convaincre les jeunes et leurs parents de se lancer dans une formation technique au ceff plutôt que d'aller au gymnase et dans les hautes écoles. En tout cas, les enfants qui participent à nos cours d'initiation sont en général très motivés. Assez pour se décider pour une carrière technique? L'avenir nous le dira! »



Les 35 enfants qui ont participé aux cours de robotique organisés par le ceff Industrie et l'EPFL ont posé fièrement avec leurs diplômes



Les robots réalisés pendant ces cours ont pu être testés à la suite de la cérémonie des remises d'attestations

Des robots pour les filles... au début

Ces cours d'initiation existent au ceff depuis 2013. Au départ, ils étaient destinés qu'aux filles, sous le titre de *Les robots, c'est l'affaire des filles*, puis

les cours ont été ouverts aux garçons aussi. C'est Farnaz Moser, directrice du service de promotion des sciences de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) qui est à l'origine

de cette initiative. Dans son discours, elle a rappelé aux filles: « Ne vous laissez jamais dire que vous n'avez pas le droit de faire quelque chose parce que vous êtes une fille! » Pour elle aussi, cette cérémonie était particulièrement émouvante, puisqu'elle va prendre sa retraite à la fin de l'année.

Les cours, qui se sont déroulés sur 11 semaines, étaient coordonnés par Ismaël Düscher, mais donnés par cinq assistantes et assistants du ceff, qui arrivent en fin de leur premier cycle d'études. Léanne Vaney, étudiante en électronique multimédia, figure parmi elles. Elle a apprécié l'ambiance de ces cours, qui ont éveillé l'intérêt des enfants. « Même si l'on sent que certains sont là parce que ce sont leurs parents qui les ont inscrits! J'ai aussi remarqué que les classes de filles sont

nettement plus calmes que celles des garçons. »

Des réalisations pour faire rêver

Les cours gratuits ont d'abord permis aux élèves de découvrir quelques bases de l'univers de la technique de robotique. Durant les derniers samedis, ils ont pu assembler leur propre robot sur la base de kits Lego. Ces engins roulants ont pu être essayés lors de la cérémonie de remise des attestations.

Une série de réalisations des étudiants du ceff ont également été présentées à cette occasion, comme un jeu de course de voiture en led du département multimédia, une imprimante 3D développée dans la section d'automatisation, un jeu de dessin interactif sur ordinateur, une balle de ping-pong guidée à distance ou encore une maquette de

voiture à hydrogène créée par une collaboration interdépartementale. La présentation de ces objets technologiques un peu magiques a sans doute contribué à dépoussiérer l'image vieillotte des ateliers de mécanique qui sentent l'huile et qui colle encore trop souvent aux métiers techniques.

De la montre de poche à l'IA

Pour illustrer son discours sur une technologie toujours en évolution, le directeur Cédric Bassin avait apporté la montre de poche de son arrière-grand-père et le transistor qu'il avait lui-même réalisé lorsqu'il était étudiant à l'école technique de Saint-Imier. Il espère que des initiatives comme celle de ces cours de robots incitent les jeunes à s'intéresser aux métiers techniques et à devenir les futurs collaborateurs du secteur industriel du Grand Chasseral, qui a un besoin vital de relève pour poursuivre son activité de pointe.

Liste des participants au cours de robotique

Aeby William, Bienné; Alves Keyla, Saint-Imier; Baud Kilyan, Pery; Bensalma Zakary, Sonceboz; Berger Célia, La Neuveville; Berisha Anis, Bienné; Berthold Théa, Nods; Córdoba Lucia, Bienné; Dünner Mia, Moutier; Eichenberger Benjamin, Tavannes; Feist Ambre, Court; Gomes Cardoso Tiago, Court; Hladkov Denis, Saint-Imier; Honsberger Eneo, La Neuveville; Kneuss Raphaël, Corgémont; Kor Zoé Kayila, Sonceboz-Sombeval; Kuhn Maxime, Bienné; Kunz George, Bienné; Landais Sophia, La Neuveville; Liberale Timothy, Bienné; L'tifi Luay, Bienné; Merazzi Valerio, Sonceboz; Merle Théo, Pery; Miranda Morgan, Bienné; Moser Kael, Orvin; Ndonfack Keren Francesca, Saint-Imier; Olivera De Jesus Rocha Sophia; Pellaton Nolan, Bienné; Pires Isaac Ricardo, Orvin; Rime Aidan, Tavannes; Sapuppo Chiara, Sonceboz-Sombeval; Sari Marwane, Reconvilier; Secchi Julie, Loveresse; Steiner Axel, Bienné; Tewelde medhin Divora, Tavannes; Wintzer Rivan, Bienné. ■TL

LA PLUME

Noël 2025, répétition de Noël 2024?

Chaque année, nous recommandons. Quelquefois même nous ressortons les décorations de Noël de l'année dernière. Quelquefois nous invitons les mêmes convives à notre repas et chacun a sa place réservée comme en 2024. À croire que Noël est une simple répétition, une tradition qui se duplique de manière semblable.

Heureusement, la répétition n'est jamais vraiment une répétition à toutefois écrit le philosophe danois Søren Kierkegaard. Bien plus encore,

il affirme que la répétition est une renaissance, une chance de vivre autrement ce qui apparaît, pourtant, à nos yeux, toujours routinier. Qu'en sera-t-il alors pour notre Noël 2025?

En prenant en compte la réflexion de ce philosophe, votre Noël 2025 ne rimera pas à une pâle copie de 2024. Vous ne revivrez pas une édition augmentée d'un an de 2024, non! Kierkegaard pense qu'au contraire vous serez projeté dans une sorte de bond en avant. Je m'explique.

Noël, ce sont vos lumières de l'année dernière que vous avez ressorties des cartons bien étiquetés. Mais vous, VOUS, souligne Kierkegaard, vous n'êtes plus la même personne que l'année dernière.

Une année a passé, vous avez changé, parfois dans la souffrance, parfois dans l'espérance. Les cadeaux ne sont pas les mêmes, les absents ne sont plus les mêmes, les rêves non plus.

Alors, comment ce Noël 2025 pourra-t-il être de la routine?

Certes, en surface, il y a les mêmes gestes et mots, mais avec un cœur, une âme, une présence au monde modifiés.

Ainsi les émotions suscitées par Noël 2025 évolueront-elles avec le nouveau *moi* que nous sommes devenus. Søren appelle cela de la réinvention. À tort, nous avons l'impression de reproduire un Noël de plus, mais en réalité, nous sommes en pleine redécouverte et réinvention du moment.

Alors, cette année, soyez des personnes attentives à ce qui changera en vous et autour de vous. Noël ne se répète pas. Noël célèbre ce qui sans cesse en nous doit renaître. ■ NADINE

MARSCHNER, PASTEUR



Noël ne se répète pas: il se réinvente avec celui que nous sommes devenus

PAR8

Modification des horaires de cultes

Le syndicat des paroisses du Par8 vous communique une modification des horaires des cultes, valable dès le 4 janvier. Les nouveaux horaires sont les suivants:

- Paroisses de Moutier et Grandval: 9 h 30
- Paroisses de Court et Bévilard: 11 h
- Paroisses Haute-Birse (Chaindon, Tavannes ou le Fuet): 9 h 30
- Paroisses de Tramelan et Sornetan: 11 h

Certains cultes seront célébrés à l'heure fixe par chaque paroisse selon les besoins (célébrations cœcuméniques, cultes spéciaux, cultes Cycle 1, etc.).

Cette décision fait suite aux difficultés que rencontre le Par8 à repouvoir les postes vacants. Cette situation est la même pour toute la région et les remplaçants disponibles ne sont malheureusement pas nombreux.

Cela signifie qu'un ministre (pasteur(e) ou diacre) assurera deux

cultes chaque dimanche. Ces changements n'impliquent aucune diminution du nombre de cultes; ils concernent uniquement une adaptation des horaires.

Ces aménagements permettront à nos ministres d'avoir plus de temps à disposition pour les activités paroissiales et de renforcer la présence par des visites aux paroissiens et paroissiennes et les actions menées au sein des communautés.

Un bilan sera fait à la fin du printemps, n'hésitez pas à entrer en dialogue avec les ministres ou membres du conseil de votre paroisse.

Nous sommes conscients que vos habitudes seront bousculées, mais que nous pouvons compter sur votre compréhension afin que ces modifications se passent dans de bonnes conditions.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter à vous et à vos proches des fêtes de Noël bénies ainsi qu'une bonne et heureuse année 2026.

■ CONSEIL DU C8, PASTEUR(E)S ET DIACRE

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Une offre hivernale améliorée pour rejoindre les sommets de la région

Simple, convivial et bon marché : les adeptes de sports de neige disposeront à nouveau cet hiver de nombreuses possibilités pour rejoindre les hauteurs en transports publics. Pour autant que les petits téléskis fonctionnent, la station des Bugnenets-Savagnières est accessible depuis le 3 décembre depuis Neuchâtel et dès le 20 décembre depuis Saint-Imier.

Les lignes traditionnelles reliant La Vue-des-Alpes depuis La Chaux-de-Fonds et Les Prés-d'Orvin depuis Bienne sont aussi à disposition.

Et pourquoi pas partir skier, randonner ou se balader en montagne en préférant les transports publics à son véhicule ? L'offre est riche en connexions, les prix sont modiques et nul besoin de trouver une place où garer son véhicule ou de payer le parking ! Depuis près de vingt ans, les amatrices et amateurs de neige et de soleil au-dessus du brouillard peuvent ainsi rejoindre les stations de sports d'hiver des Bugnenets-Savagnières, des Prés-d'Orvin ou de La Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran en bus. Nouveauté cette année : une paire de courses ajoutée au Nordic'BUS et un enneigement technique sur le petit téléski des Savagnières, garantissant théoriquement l'ouverture de la station durant les fêtes de fin d'année, les weekends et les vacances scolaires.

Pour se rendre sur le Chasseral

Depuis Neuchâtel ou le Val-de-Ruz, le Snowbus (ligne 425) circule depuis le 3 décembre les mercredis, samedis et dimanches pour rejoindre la station des Bugnenets-Savagnières, pour autant que les petits téléskis soient ouverts. Durant les vacances scolaires neuchâteloises, le bus circule tous les jours. L'offre (7 francs l'aller-retour – AG, ½ prix et abo Onde Verte valables) dure jusqu'au 29 mars au plus tard. Ce bus dessert également le téléski du Crêt-du-Puy.



Cette année à nouveau, cinq offres de bus permettront de gagner la neige depuis Neuchâtel, le Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds, mais également depuis Bienne et le Jura bernois, photo : Parc Naturel régional Chasseral et transN

- Depuis Saint-Imier, le Snowbus circulera 4 fois par jour dès le 20 décembre pour rejoindre Les Savagnières pendant les weekends et durant les vacances (Noël et semaine blanche) et 2 fois par jour les mercredis après-midi hors vacances scolaires pour autant que les petits téléskis soient ouverts.

L'offre (12 francs l'aller-retour, 2 francs avec l'AG, ½ tarif valable) dure jusqu'au 1^{er} mars au plus tard.

- Le bus Bienne – Les Prés-d'Orvin (Transports publics bernois) circule quant à lui quotidiennement toute l'année au départ de la gare de Bienne. Il permet de rejoindre le téléski des Prés-d'Orvin, les pistes

de ski de fond ou de partir en randonnée dans la neige. Il permet en outre d'épargner le stationnement tarifé récemment mis en place.

Pour rejoindre La Vue-des-Alpes

- Le Nordic'BUS (ligne 426) propose cette année cinq paire de courses (une le matin, quatre l'après-midi)

tous les samedis et dimanches ainsi qu'en semaine durant les vacances scolaires neuchâteloises. Le Nordic'BUS circulera quelles que soient les conditions d'enneigement entre la gare des Hauts-Geneveys et Tête-de-Ran, via le col de La Vue-des-Alpes, du 20 décembre au 1^{er} mars. L'aller-retour est facturé 6 francs (AG, ½ prix et abo Onde Verte valables).

- La ligne régulière 370 relie La Vue-des-Alpes depuis La Chaux-de-Fonds toute l'année, le mercredi et les week-ends ; pendant les vacances l'offre est proposée tous les jours (8.80 francs l'aller-retour).

Les Snowbus sont soutenus par la commune de Val-de-Ruz, la ville de Neuchâtel, le canton de Neuchâtel, Les Bugnenets-Savagnières SA, le Téléski du Pâquier-Crêt-du-Puy, l'École suisse de sports de neige Neuchâtel-Bugnenets, l'École suisse de sports de neige Les Savagnières, transN, les CJ, la Commune de Saint-Imier et le Parc régional Chasseral. Le Snowbus fait également partie des offres de l'Association Bus alpin qui promeut les transports publics dans les montagnes suisses. Le Nordic'BUS est quant à lui proposé par la Commune de Val-de-Ruz, transN, ADVAT et le Parc Chasseral.

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

RECETTE D'ICI

Tajine de poulet aux abricots

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

Poulet et légumes

2 cs huile d'olive
1 kg cuisses et hauts de cuisses de poulet sans la peau
2 oignons émincés
4 dl eau
1 cs miel
250 g carottes coupées en 4 dans la longueur
300 g pommes de terre à chair ferme en dés

200 g panais coupé en 2 dans la longueur
puis en tronçons de 3 cm
4-8 gousses d'ail en chemise
12 abricots secs coupés en deux
2 bâtons de cannelle
1 cs ras-el-hanout ou dukkah
Sel
Poivre du moulin

Finitions
80 g amandes entières mondées

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 160° C et y glisser un tajine sans le couvercle*.

Poulet : chauffer l'huile d'olive dans une poêle et y colorer le poulet. Saler et poivrer puis réserver dans une grande terrine. Faire revenir les oignons 1 à 2 minutes dans le fond de rôtissage et mouiller avec l'eau et le miel. Mélanger et verser le tout sur le poulet. Ajouter également les légumes, l'ail non pelé, les abricots et la cannelle. Assaisonner avec sel, poivre du moulin et ras-el-hanout (ou dukkah). Bien mélanger. Répartir dans le tajine.

Cuisson : à 160° C, à couvert, pendant 2 heures.

Finitions : faire dorer les amandes entières dans une poêle, à sec.

Sortir le tajine du four, parsemer les amandes et servir accompagné de semoule (couscous). Arroser de jus de cuisson.

Éventuellement rallonger le jus de cuisson si ce dernier a trop réduit avec un peu d'eau et relevé avec de la harissa.

*remplacer le tajine par une cocotte

Remarque

On appelle tajine l'ustensile, mais également le plat qui y est cuisiné.



ERRATUM

Menu de Noël

Une erreur s'est glissée dans le menu publié la semaine dernière. L'ordre de deux plats devait être inversé : le sushi parmentier au foie gras devait être servi en premier, suivi de la soupe de poisson safranée. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et vous souhaitons une très belle semaine. ■ JG



Papa, pourquoi tu investis ?

Derrière chaque investissement agricole se cache bien plus qu'un calcul financier. À travers son expérience, Christian F. Tschanz explique pourquoi moderniser, transformer et investir restent avant tout des actes de conviction, de passion et de responsabilité envers les animaux, le métier et le territoire

L'exploitation que nous avons reprise en 2016 comptait 17 places de vaches avec un râtelier en bois et des couches longues, datant de plus de 50 ans et une petite écurie aménagée pour des chevaux attachés. À la reprise, nous avons mis des tapis en caoutchouc et transformé la petite écurie pour abriter notre élevage. Un premier apport de confort pour nos protégés.

Suite à un événement tragique dans la famille, nous avons repris le droit de livraison du beau-père et dû adapter le cheptel pour répondre à ce développement de la production laitière.

En 2023, nous avons donc transformé, avec l'accord du propriétaire, l'écurie entravée pour renforcer le confort de notre troupeau avec une couche de paille et une largeur de places augmentée et ainsi créer des places supplémentaires. En parallèle, pour le confort du trayeur, une traite directe a été installée pour éviter de porter les pots trayeurs et ménager nos dos. Cet investissement conséquent répond entièrement à notre vision qui est de renforcer le bien-être animal, un travail plus ergonomique et produire le lait attribué ainsi que pérenniser une passion ancrée.

Nos enfants ont bien sûr suivi toute l'évolution et font de même à leur échelle avec leur ferme miniature pour leurs grands troupeaux de vaches. Pour nous, la stratégie de fond est de garder une production laitière adaptée à la surface, une utilisation optimale des locaux existants et éviter des surfaces inutilisées afin de rentabiliser le fermage payé en plus des raisons précitées.

D'ailleurs, le confort et le bien-être animal sont en général la raison

première qui pousse l'agriculteur à raisonner et opérer des transformations et constructions. Les bâtiments qui sont sortis de terre ces dernières années reflètent parfaitement cet état de fait par un volume plus grand et aéré pour plus d'espace occupé par les animaux, un climat plus sain et un outil de travail moderne. Aussi, pour répondre au besoin croissant des citoyens toujours plus nombreux, l'agriculture s'intensifie tout en respectant la nature et sa biodiversité, tout en tentant de suivre le changement structurel prévu par la politique actuelle.

La politique agricole, répartie entre Confédération et cantons, soutient ces projets au moyen de subventions et de prêts dans le cadre de l'Ordonnance sur les améliorations structurelles.

Ce soutien permet de maintenir une agriculture moderne, concurrentielle et responsable, capable de répondre aux attentes du marché, du peuple... et de la politique.

Mais au-delà des chiffres, des normes et des plans, il reste une chose essentielle: l'agriculteur croit profondément en sa production et en ce qu'il fait. Chaque décision d'investissement est une marque de confiance dans l'avenir et un pari sur la continuité du métier. Car le secteur de l'agriculture ne suit pas le modèle économique de Solow (1956).

En effet, dans les théories économiques classiques (de Solow aux modèles contemporains du capital productif) l'investissement est un moteur de croissance. Une entreprise modernise son outil pour augmenter ses marges, conquérir des marchés ou assurer sa compétitivité. Cela est le cas dans la grande partie de l'économie

comme l'industrie bien présente dans notre région, mais dans l'agriculture, la logique est souvent inversée: on investit pour survivre, pour ne pas reculer, pour rester dans les normes imposées et multipliées par l'État et pour éviter de décrocher.

Les chiffres annuels d'Agroscope et de l'OCDE le montrent: la productivité agricole suisse augmente, mais le revenu disponible du paysan stagne car les charges augmentent, les normes se multiplient et les prix payés pour les produits n'évoluent pas. Le résultat reflète ce paradoxe: même en devenant plus efficace, l'agriculteur ne gagne pas forcément plus.

Mais il y a aussi ce que les économistes ne mesurent justement pas ou mal: la passion. L'agriculture n'est pas un loisir, mais c'est un métier que l'on fait avec le cœur. On investit aussi pour continuer à exercer une activité que l'on aime, pour maintenir une pratique qui a du sens, pour travailler avec des animaux dont on est fier ou remplir le rôle de nourricier de toute une nation.

Et dans une région comme la nôtre, investir, même modestement, c'est maintenir un paysage vivant, empêcher l'embroussaillage, entretenir les terres et préserver le tissu rural. Ce travail invisible est crucial pour le tourisme, pour la biodiversité et pour l'identité même du Grand Chasseral.

Et puis, il y a ce que le public voit – et souvent ne comprend pas: l'achat d'un gros tracteur.

Certains n'y voient qu'un symbole de richesse ou de démesure, alors qu'il ne s'agit que d'un outil de travail indispensable, coûteux certes, mais nécessaire pour labourer, semer, transporter,

nourrir, entretenir, etc. (Et n'oublions pas le service à la collectivité comme le déneigement ou l'enlèvement des déchets!)

Ce tracteur, c'est un peu le prolongement du paysan ou son bras droit: robuste, fiable, soumis aux intempéries, parfois cabossé, mais toujours prêt à servir et, depuis la révolution industrielle, a permis un travail plus ergonomique et moins pénible pour tous les acteurs de la terre, à l'image des machines qui œuvrent dans les ateliers et usines de notre industrie.

Alors oui, le paysan investit parce qu'il croit encore que produire, nourrir et entretenir le paysage ont un sens. Et parce qu'un tracteur, bien plus qu'une machine, est souvent le dernier témoin tangible d'une foi tranquille en l'avenir du métier.

La prochaine fois que vous croiserez un tracteur sur la route, prenez-vous le temps d'y voir autre chose qu'un obstacle ou une gêne? Derrière le bruit du moteur se cachent souvent des heures de travail, des sacrifices, des convictions et une profonde volonté de bien faire.

Chaque litre de lait, chaque tonne de blé, chaque repas partagé est aussi le fruit de ces choix d'investissement, parfois lourds, mais toujours faits avec la même idée: continuer à nourrir un pays.

L'investissement agricole est donc à la fois un acte de survie économique, un geste de raison et un acte profondément humain: il permet de continuer à faire ce que l'on aime, de donner un confort à nos troupeaux et maintenir en vie la famille et le paysage, même quand la rentabilité financière n'est pas au rendez-vous. ■ CT



Cher lecteur, chère lectrice,

La rédaction de *La Feuille d'Avis du District de Courtelary* m'a octroyé la possibilité de vous donner un aperçu de la vie à la ferme par cette chronique. En effet il s'agit d'aborder régulièrement des thématiques d'actualité, de saison et du quotidien afin de recréer le lien et faciliter la compréhension de notre si beau mais si pénible métier ...

CHRISTIAN F. TSCHANZ,
AGRICULTEUR À LA CIBOURG,
PRÉSIDENT DE LA FONDATION RURALE
INTERJURASSIENNE
ET VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DU JURA BÉRNOIS

Dans la prochaine édition:
Papa, c'est quoi la durabilité?

FEUILLE D'AVIS DU DISTRICT DE COURTELARY

Nouveaux délais dès le 1^{er} janvier 2026

Dès le 1^{er} janvier 2026, les délais rédactionnels de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* seront avancés. Cette adaptation s'avère nécessaire afin de garantir une production fluide et d'assurer la parution du journal dans les meilleures conditions.

Le DZB Druckzentrum Bern AG qui imprime notre journal a récemment réorganisé son fonctionnement interne en raison de fermeture d'autres centres d'impression, et nous imposent désormais un nouveau délai d'envoi des fichiers fixé à 15 h. Dans le cadre de l'optimisation de la gestion d'impression des différents journaux, cette modification nous contraint à ajuster notre propre calendrier de préparation.

Ce qui change

Les articles rédactionnels ainsi que les annonces devront nous être transmis jusqu'au mardi soir à 17 h (actuellement mercredi matin 9 h) afin que la mise en page puisse être finalisée dans les temps. Il est impératif que ces délais soient respectés pour que les articles

et annonces paraissent dans le numéro souhaité. Pas de changement en revanche en ce qui concerne les pages sports, paroisses, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* ainsi que les avis mortuaires.

Notre objectif

Continuer de vous offrir une information de qualité, tout en respectant les impératifs techniques liés à l'impression. Votre compréhension et votre collaboration sont essentielles pour nous permettre de maintenir un journal fiable, complet et ponctuel.

Nous remercions chaleureusement nos lecteurs, contributeurs et partenaires pour leur soutien et leur adaptation à ces nouvelles modalités.

L'ÉQUIPE DE LA FEUILLE D'AVIS
DU DISTRICT DE COURTELARY

Délais de remise des publications
Sports, utile et paroisses: lundi soir
Rédactionnel et annonces: mardi 17 h
Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary (fin du journal): mardi 12 h

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Si tu coupes l'herbe
où se réfugie la rosée ?
Eric Sandmeier, Traces

Il faut parfois s'arrêter au bas de la piste pour se remémorer le parcours que l'on vient de faire. Se souvenir de l'ivresse de la vitesse, des frayeurs exaltantes des creux et des bosses, de la fraîcheur piquante du vent sur la peau – puis se projeter vers de nouvelles sensations.

En 2025, Mémoires d'ici a fêté ses 25 ans. Ces milliers de jours passés avec vous à collecter et à mettre en valeur les archives privées de notre région ont nourri notre curiosité et renforcé le sens que nous donnons à notre travail. L'emménagement dans nos nouveaux locaux de conservation d'archives, construits en collaboration avec la Fondation Les Rameaux, a été notre promesse de continuer à nous engager dans cette voie. Le renouvellement de notre contrat de prestations par les autorités politiques, qui ont augmenté notre subvention, est un encouragement supplémentaire.

Nous vous remercions chaleureusement de votre fidèle soutien et vous présentons nos vœux les meilleurs. Que 2026 vous soit heureuse !

Les membres du Conseil de fondation
Les collaboratrices et collaborateurs de Mémoires d'ici

MEMOIRES D'ICI
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Rue du Midi 6
CH-2610 Saint-Imier
www.m-ici.ch



16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

ASSOCIATION DES PETITES FAMILLES

Projet de reconstruction et levée de fonds

Un an après l'incendie qui a touché le foyer de Grandval, l'Association des Petites Familles du Jura bernois engage concrètement la reconstruction du bâtiment

Il y a un an, un incendie a partiellement détruit notre foyer de Grandval. Fort heureusement, personne n'a été blessé, mais l'événement a rendu indispensable la reconstruction du bâtiment.

Un mois après l'incendie, une commission d'étude s'est mise à l'œuvre pour travailler à la remise en état de ce lieu d'accueil qui offrira un cadre familial, temporairement ou sur une longue durée, à huit enfants.

Aujourd'hui, le projet de reconstruction est solidement engagé. Si tout se déroule comme prévu, les travaux devraient débuter au printemps 2026. Pour le bien-être des enfants, l'Association des Petites Familles du Jura bernois souhaite mener ce chantier dans les meilleurs délais. Son terme est fixé au printemps 2028.

Campagne de levée de fonds lancée

L'Association des Petites Familles profite de l'occasion pour remercier du fond du cœur la population du Jura bernois qui a d'ores et déjà fait preuve d'un remarquable élan de générosité. Ses dons permettent de couvrir une partie des besoins. Mais, pour financer un projet estimé à 3,5 millions de francs, des ressources supplémentaires sont nécessaires.

Bien que les assurances aient pris en charge une large part des dommages, elles ne couvrent pas l'intégralité des coûts. L'Association des Petites Familles vient donc de lancer une campagne de recherche de fonds auprès des fondations, Églises, communes, clubs-services, entreprises et mécènes potentiels afin de compléter le financement. En espérant rencontrer du succès dans cette démarche.

Il est à noter que l'Association des Petites Familles ne bénéficie d'aucune aide officielle en la circonstance, mis à part les dons volontaires de certaines collectivités publiques. Elle ne peut donc compter que sur ses propres ressources alimentées par des dons ou des aides privés.



Maquette projet B

Une année d'épreuve et de solidarité aussi

Pour Nathan Hänni, directeur du foyer, ces douze derniers mois ont été particulièrement intenses: «L'incendie du 4 décembre a marqué un tournant douloureux pour le foyer de Grandval. Mais ce que nous retenons avant tout, c'est la formidable solidarité qui s'est manifestée. Grâce à elle, et à une équipe unie et courageuse, nous avons traversé cette année avec force et résilience. Aujourd'hui, la maison est stabilisée et notre équipe est au complet. Demain, nous construirons un nouveau bâtiment, symbole d'espoir et de renouveau. Les dons sont bien plus qu'une

aide: ils sont un signe de confiance et de reconnaissance pour le travail que nous accomplissons chaque jour auprès des enfants. Merci du fond du cœur!»

Un projet fonctionnel et adapté aux besoins des enfants

La partie la plus récente du bâtiment de Grandval a pu être préservée. La reconstruction concerne principalement l'aile historique, dédiée à l'habitation. Le futur foyer a été repensé pour répondre aux exigences actuelles de prise en charge de type résidentiel avec:

- des chambres plus spacieuses pour les enfants;

- une meilleure distribution des locaux;
- un ascenseur et des aménagements facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite;
- des lieux de vie propices à la vie en groupe et familiale, en particulier l'aménagement d'une nouvelle cuisine, l'ancienne ayant été complètement détruite;
- des locaux de service;
- des bureaux pour la direction et le personnel;
- des salles d'entretien;
- des alentours réaménagés et plus pratiques.

Rien de superflu. L'Association a veillé à maintenir des coûts raisonnables, tout en répondant aux besoins actuels des enfants et de l'équipe éducative.

Dans le cadre de notre recherche de fonds, toute aide, même modeste, sera la bienvenue et accueillie avec reconnaissance.

L'Association des Petites Familles du Jura bernois est heureuse et reconnaissante de pouvoir compter sur le soutien avéré de la population. Elle souhaite à chacune et chacun de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir. ■ ASSOCIATION DES PETITES FAMILLES

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE UNION

L'entraide plus forte que l'épreuve

Après l'incendie dramatique au bâtiment des Petites Familles à Grandval le 4 décembre 2024, la société philanthropique Union démontre que la solidarité n'a pas de frontières cantonales

Spontanément, après l'incendie qui a touché les Petites familles, le Cercle de l'Union de Porrentruy s'est inquiété de la situation des enfants résidents et a été rassuré par l'élan de solidarité qui s'est rapidement manifesté, à Grandval et dans les communes voisines.

Malgré tout et quand bien même les assurances doivent intervenir et indemniser en conséquence, la situation, d'un point de vue humain, psychologique et logistique avec des actions et réactions nécessaires pour préserver les enfants particulièrement touchés par cet événement, l'Union a souhaité apporter sa contribution pour favoriser le rétablissement de la situation dans les meilleures conditions possibles.

Partant, sous l'impulsion du Cercle de Porrentruy et avec le soutien sans faille de la Coopérative des fonds de bienfaisance de l'Union, les cercles de l'Union de la région du Nord Ouest de la Suisse ont été sollicitées et rapidement la solidarité s'est organisée.

Aujourd'hui, avec le soutien de la Coopérative Fonds de bienfaisance et



Remise d'un chèque de 15 000 francs à Grandval le 10 décembre dernier

la gestion de l'opération par le cercle de Porrentruy et les apports des cercles de Haute-Ajoie, Delémont, Moutier, La Neuveville, Saint-Imier, Sonvilier, Corgémont-Cortébert et La Chaux-de-Fonds, un don de 15 000 francs est remis à l'Association des Petites familles du Jura-Bernois ce mercredi 10 décembre.

L'Union a pu constater que les conditions posées par différents cercles seraient satisfaites par la direction des Petites familles. En somme, l'Union souhaite que ce soutien profite en particulier au confort et aux activités des bénéficiaires de l'association, donc au-delà de la réhabilitation du bâtiment de Grandval. Nul doute que ce geste solidaire saura être apprécié et l'Union confirme au fil des années, son rôle et sa volonté d'apporter aussi les soutiens nécessaires aux associations, familles et individus qui traversent des périodes difficiles et compliquées. ■ RS

LES CHAMBRISTES

Tout Noël en un concert

Baroque, valse viennoise, opérette, jazz et musiques du monde : Les Chambristes proposent un programme festif et éclectique pour les fêtes, avec la participation exceptionnelle du trompettiste Olivier Theurillat. Un concert unique, accessible à tous, à vivre en famille



Les Chambristes

Pas facile, à Noël, de faire un choix dans la riche offre culturelle de nos régions. Choisissez-vous un concert de musique baroque ? Un concert *Trompette & orgue* ? Une soirée *Musiques du Monde* ?irez-vous dans une boîte de jazz jusqu'au bout de la nuit ? Ou attendrez-vous le matin du premier janvier pour écouter l'éternel concert du Nouvel An à Vienne ? Rassurez-vous, grâce aux Chambristes, vous pourrez entendre tout cela en un seul lieu et en un seul concert. Et pour faire de ce programme un moment unique et étonnant, *Les Chambristes* ont invité le grand trompettiste suisse Olivier Theurillat, qui brille depuis trois décennies sur toutes les scènes du monde.

Le concert commencera avec une sonate pour trompette d'Henry Purcell,

plus fameux compositeur anglais de l'époque baroque. Suivra un moment plus méditatif avec une *Aria* d'Alan Hovhaness. Ce compositeur américain né d'un père arménien et d'une mère écossaise s'abrevera sa vie durant, aux influences les plus diverses, de la Finlande de son ami Sibelius à l'Inde de Ravi Shankar. Après la douceur, la fureur ! *Unter Donner und Blitz* (Sous le tonnerre et la foudre) est la Polka la plus bruyante de Johann Strauss fils. Elle décrit de façon saisissante un orage d'été. Et si Strauss est le roi de la valse à Vienne, pendant ce temps, à Paris, c'est Jacques Offenbach qui tient le devant de la scène. On connaît bien sûr ses mélodies célèbres tirées d'opérettes hilarantes comme *Orphée aux Enfers*, *La Belle Hélène* ou *La Périchole*, mais Offenbach est aussi l'auteur d'airs

féériques comme la célèbre *Barcarolle* des *Contes d'Hoffmann* jouée ici.

Nouveau changement de décor... L'ensemble *Les Chambristes* a deux violoncellistes, les frères David et Pierre Poro. Persuadés chacun d'être meilleur que l'autre, ils ont décidé de s'affronter devant le public dans une bataille de virtuosité. Ils rivaliseront d'inventivité dans des variations sur un thème de Rossini que Paganini avait déjà exploité pour le violon. Les frères David et Pierre ont arrangé tout ça à la sauce Poro... Un moment d'une drôlerie communicative !

Changement d'ambiance pour la suite du concert : lumières tamisées et rythme chaloupé ; Olivier Theurillat improvisera sur *Lullaby* de Georges Gershwin et sur *My Ship* de Kurt Weill. Enfin, pour finir en feu d'artifice, *Les*

Chambristes au grand complet interpréteront la géniale ouverture de *La Chauve-Souris* de Johann Strauss. Un programme pour tous les goûts... Et pour toutes les bourses, puisque *Les Chambristes* veulent que leurs concerts soient accessibles à tous. C'est pourquoi l'entrée est libre (collecte). Les familles sont les bienvenues (durée : 1h environ).

■ FC

Bevaix, Temple, jeudi 25 décembre à 17h

Neuchâtel, Chapelle de la Maladière vendredi 26 décembre à 11h15

Courtelary, Temple, vendredi 26 décembre à 17h

Biel / Bienne, NMB, salle Robert, dimanche 28 décembre à 18h



Bataille de virtuosité pour les frères Poro

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Le Conseil du Jura bernois prend position sur l'autonomie communale

Le Conseil du Jura bernois se prononce sur la consultation concernant la modification de la Constitution et de la loi sur les communes et lance sa page Instagram

Le Conseil du Jura bernois a pris position dans le cadre de la consultation relative à la modification de la Constitution du canton de Berne (ConstC) et de la loi sur les communes (LCo). À l'issue de ses délibérations, le CJB recommande de refuser cette modification, tout en soulignant que les avis étaient partagés : le vote s'est soldé par 11 voix contre 11, et la décision a été départagée par la voix prépondérante de la Présidente.

Plusieurs membres ont exprimé des réserves. Certains doutent que l'introduction de ce droit augmente réellement la participation politique, citant l'exemple récent de Moutier. D'autres relèvent que la mesure pourrait générer des coûts supplémentaires pour les communes, sans garantie que

ce droit soit effectivement utilisé. Il a également été rappelé que la naturalisation demeure la voie ordinaire pour toute personne étrangère souhaitant s'engager dans la vie politique locale et constitue la première étape avant de participer aux décisions politiques. Par ailleurs, les citoyens suisses eux-mêmes ne disposent pas de droits politiques à l'étranger, rendant la mesure difficilement comparable. Les membres favorables à la modification

ont souligné que les communes auront toujours le choix de proposer ce droit ou non et que cela offrirait la possibilité à certaines personnes de participer aux décisions communales si elles le souhaitent.

Le CJB rappelle enfin qu'il s'agit d'une procédure de consultation et que

le projet devra encore être examiné par le Grand Conseil.

Le Conseil du Jura bernois est désormais présent sur Instagram

Suivez nos actions, nos engagements et plongez dans le quotidien du Conseil du Jura bernois ! [@cjb_conseildjurabernois](https://www.instagram.com/cjb_conseildjurabernois/)

Subventions versées

Le CJB rappelle que les subventions versées dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC), du Fonds du sport et du Fonds de loterie font l'objet de tableaux récapitulatifs publiés sur son site internet à l'adresse suivante : www.conseildjurabernois.ch/subventions ■ MV

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026



MES RÉSOLUTIONS POUR 2026

2021 2023 2024
2025 **2026**

- ARRÉTER DE FUMER
- DÉMINIQUER L'ALCOOL
- FAIRE DU SPORT
- MANGER SAINEMENT
- INVITER MON ÉPOUSE AU RESTAURANT

Actuel. Proche. Essentiel.

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

GRAND CHASSERAL TRAIL SERIES

Vanessa Aellig et Mekonen Tefera, sur la première marche du podium

Pour sa deuxième édition, la GCTS a connu un grand succès. En effet, plus de 60 participants et participantes ont pris part à ce défi. Celui-ci s'est terminé récemment avec la 3^e épreuve à savoir la Course des 7 lieues à La Neuveville. Comme l'année dernière, les organisateurs ont organisé une petite fête pour féliciter les lauréats.

Mise sur pied par les comités d'organisation de la Course Villeret-Chasseral-Villeret (VCV), de l'Ultra Trail du Jura bernois (UTJB) et de la Course des pavés, ce défi a été brillamment remporté par Vanessa Aellig de Courfaivre chez les dames et par Mekonen Tefera de Nidau chez les messieurs. Tous les deux prennent ainsi la place de Judith Notter, d'Yverdon-les-Bains et Demian Schaedler de Saint-Imier vainqueurs l'année dernière. À noter que Vanessa Aellig bat le record de Judith Notter sur l'ensemble des trois parcours en 7h, 27 minutes et 36 secondes. Vainqueur cette année en 5h 54 minutes et 18 secondes, Mekonen Tefera reste quant à lui à quelque 4 minutes du temps réalisé l'année dernière par Demian Schaedler.

Rappelons qu'il s'agissait pour les participants de prendre part et de terminer les trois épreuves, soit la VCV avec ses 25,6 km (le 6 septembre), la Traversée (une des variantes de l'UTJB) longue de 31 km (le 27 septembre) et enfin le Trail des 7 lieues avec une distance de 24 km qui s'est déroulé le 29 novembre dernier.

Les trois étapes variées et exigeantes

La première étape de la Grand Chasseral Trail Series débute par la course VCV Villeret-Chasseral-Villeret.



Podium de dames (manque Giorgia Ferretti 2^e)



Podium des messieurs

De Villeret... à Villeret, il s'agit d'avaler les 25,6 km du parcours qui emmène les coureurs jusqu'à l'antenne du Chasseral avec plus de 1000 mètres de dénivelé. Un tracé rude et exigeant pour débuter cette série.

La seconde étape de la Grand Chasseral Trail Series continue par le Trail du Jura bernois et son parcours La Traversée. Départ de Tramelan pour affronter les 31 km du parcours qui emmène les participants au parc

éolien de Mont-Soleil pour descendre sur Saint-Imier et longer le Vallon jusqu'à Cortébert pour ensuite remonter sèchement sur Tramelan.

La troisième et dernière étape de la GCTS se passe du côté de La

Neuveville avec le Trail de 7 lieues. De La Neuveville jusqu'à Nods pour tenter d'apercevoir l'antenne du Chasseral, si la météo le permet... pour redescendre ensuite au bord du lac. Des conditions climatiques souvent hivernales confèrent au parcours de 800 mètres de dénivelé, une dimension particulière.

Le tout représente 3047 mètres de dénivelé pour une distance totale de plus de 80 km.

À La Couronne, cœur du Grand Chasseral... pour couronner les lauréats

Symboliquement, la distribution des prix aux vainqueurs des diverses catégories s'est déroulée samedi dernier à La Couronne à Sonceboz. L'occasion pour les organisateurs d'échanger et de partager un moment convivial avec les participants présents à la manifestation et de remercier les sponsors qui ont permis la mise sur pied de ce défi.

À noter que les inscriptions pour la 3^e édition de la GCTS seront ouvertes tout prochainement. ■ MW

[Lien des résultats 2025 classement des diverses catégories](#)

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

Une dernière compétition 2025

C'est à Berne dans la halle du Wankdorf qu'une équipe U14 mixte a participé à l'éliminatoire locale de la Kids Cup Team.

Dans cette catégorie, vingt-deux équipes étaient inscrites et la concurrence était très forte. Malgré toute la bonne volonté à vouloir être au top, ils ont dû se rendre à l'évidence que les autres équipes avaient un niveau très élevé. Mais bravo à eux, car ils se sont très bien défendus.

Cette compétition était aussi la dernière de cette année 2025 et les entraînements ont déjà repris pour la nouvelle année à venir.

Joyeux Noël et bonne année 2026

Toute l'équipe du CA Courtelary aimerait remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont œuvré à la bonne marche de la société en 2025.



L'équipe de Berne: Liv Blanchard Mollier, Glenn et Lenny Amez-Droz, Lilio De Matteis et Zoé Vasseur

Mille mercis aux sponsors et donateurs sans qui nous n'aurions pas la possibilité d'offrir toutes les prestations que nous avons mises sur pied pour les athlètes.

Pour cette fin d'année, nous vous souhaitons de belles et joyeuses Fêtes. ■ AKS



La joyeuse bande des plus jeunes du CA Courtelary (manque quelques athlètes)

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Coupe d'Ajoie et belles actualités de fin d'année

Le week-end dernier s'est déroulée à Porrentruy la Coupe d'Ajoie, où cinq patineuses du Club des Patineurs de Saint-Imier (CPSI) ont fièrement représenté les couleurs du club.

Le samedi matin, en catégorie Sport de Masse +14 ans, Anaé a terminé à une honorable 14^e place sur 27, avec un total de 26,17 points. Dans la catégorie Sport de Masse -14 ans, Camille réalise une belle performance en se classant 7^e sur 26 avec 32,02 points, tandis que Jade termine 21^e sur 26 avec 23,66 points.

Le dimanche, Elisa concourrait en catégorie Benjamin ARP et se classe 5^e sur 10 avec 15,44 points. Enfin, en Inter Argent ARP, Sarah monte sur la 2^e marche du podium (2 participantes) avec un total de 28,48 points.

En parallèle des compétitions, le CPSI célèbre aujourd'hui Noël avec ses membres. Au programme: la venue du père Noël sur la glace, des jeux pour les plus jeunes et une

démonstration chorégraphique présentée par les patineurs les plus expérimentés.

Le club est également très fier d'annoncer qu'après deux ans de formation environ, l'un de ses membres, Bastien Waeber de Sonceboz, patineur du CPSI, a obtenu le titre de juge de 1^{re} classe. Bastien officie désormais dans toute la Suisse lors de compétitions. Il s'agit d'une première pour le club, qui tient à le féliciter chaleureusement et à lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Même si les vacances de Noël ont commencé, les membres du CPSI ne lèvent pas le pied: ils pourront profiter de cette période pour continuer à patiner et s'entraîner.

Le Club des Patineurs de Saint-Imier souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'un excellent début d'année. Rendez-vous l'année prochaine. ■ FS



Bastien Waeber, juge 1^{re} classe

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Champion cantonal

Après avoir remporté le titre de Champion par Sociétés Région 1 de la FSB (en triplète), le Boccia Club Corgémont a obtenu un second titre

Classement final du Championnat cantonal 2025

1^{er} BC Corgémont 2 (T. Verdeccchia, L. Eleuterio, D. Di Iulio, res. V. Trevisan); 2^e BC Corgémont 1 (L. Valentino, C. Ungaro, V. Ungaro, C. Scarascia); 3^e UB Bernese 1 (F. Bossli, S. Tami, R. Vijayakumar, E. Corradi); 4^e BC Thun 2; 5^e UB Bernese 2; 6^e BC Thun 3; 7^e BC Thun 1. ■ VT



Les formations du BC Corgémont avec le président cantonal R. Vijayakumar

Agenda**SAMEDI 20 DÉCEMBRE**

- Match au loto, salle de spectacles, Corgémont, 19 h

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

- Noël solidaire, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 11 h
- Concert du Corps de musique de Saint-Imier, collégiale, Saint-Imier, 17 h

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

- Soupe aux pois du ski-club Tramelan, devant Paratte Optique, dès 11 h 30
- Concert Coup de Chœur, collégiale, Saint-Imier, 23 h

VENDREDI 26 DÉCEMBRE

- 31^e Noël folklorique de la famille Tschan et l'ASMP, halle polyvalente, Cortébert, dès 13 h
- Maxi loto de la FSG Reconvillier, salle des fêtes, 16 h
- Noël des Chambristes, temple, Courtelary, 17 h
- Concert Coup de Chœur, église, Lajoux, 20 h

SAMEDI 27 DÉCEMBRE

- Concert Coup de Chœur, collégiale, Saint-Imier, 20 h

JEUDI 1^{ER} JANVIER

- Thune Party du HC Corgémont, salle de spectacles, Corgémont, dès 21 h 30

VENDREDI 23 JANVIER

- La Chasseraillenne, courses de ski de randonnée et raquettes, départ de Nods à 19 h 30, fondue à 20 h 30, www.lacchasseraillenne.ch

SAMEDI 24 JANVIER

- Petit Nouvel-An du FC Erguël, Murder-Party, repas-spectacle, salle de spectacles, Saint-Imier, dès 18 h 30

EXPOSITIONS

- Exposition collective *L'Art en Vadrouille*, CIP, Tramelan, jusqu'au 23 décembre, lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 14 h-20 h
- Dessins de Alain Auderset, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'au 31 décembre

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

- DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

- CORGÉMONT** Lundi: 8 h 30-11 h 30 et 17 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30 et 16 h-17 h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10 h-11 h et 15 h-17 h, vendredi: 10 h-11 h, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h-30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 16 h-18 h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-11 h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 16 h-18 h, mercredi et jeudi: 10 h-12 h;

permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, mardi et mercredi: 9 h-12 h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch.

ORVIN Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, vendredi: 10 h 30-12 h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h et 14 h-18 h, mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, mardi-vendredi: 8 h-12 h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h et 16 h-18 h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-17 h, mardi: 14 h-17 h, jeudi: 14 h-18 h, vendredi: 9 h-11 h 30 et 14 h-16 h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 02 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h et 16 h-18 h, mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h et 16 h-17 h 30, vendredi: 8 h-12 h, rue des Prés 5, 2605 Sanceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sanceboz.ch, www.sanceboz.ch. **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h et 13 h 30-15 h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonviller, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonviller.ch, www.sonviller.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonviller: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux *Pruats*: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45 et 14 h-16 h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14 h-16 h 45, jeudi: 9 h-11 h 45 et 14 h-18 h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi: 9 h-12 h, 15 h 30-17 h 30, mardi-jeudi: 9 h-12 h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs**BIBLIOBUS UPJ**

CORGÉMONT Mardi 6 janvier: 14 h 45-17 h, gare. **FRINVILLIER** Mardi 20 janvier: 16 h 15-17 h, entrée du village. **LA FERRIÈRE** Samedi 10 janvier: 9 h 45-11 h 45, commune. **ORVIN** Mardi 6 janvier: 17 h 45-19 h 30, place du village. **PLAGNE** Vendredi 23 janvier: 17 h 30-19 h 15, ancienne école primaire. **ROMONT** Vendredi 23 janvier: 16 h-17 h, entrée du village. **SONCEBOZ** Mardi 27 janvier: 16 h 30-19 h 30, commune. **VAUFFELIN** Vendredi 23 janvier: 14 h 30-15 h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

CORMORET **Bibliothèque** Mardi: 17 h-18 h 30, collège, 2612 Cormoret. **CORTÉBERT** **Bibliothèque** Mercredi: 13 h 30-14 h et 19 h 30-20 h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. **COURTELARY** **Bibliothèque** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 16 h-19 h, mercredi: 15 h-17 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30, collège, 2608 Courtelary. **PÉRY-LA HEUTTE** **Bibliothèque** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h, collège, 2603 Pery-La Heutte. **SAINTE-IMIER** **Bibliothèque régionale** Mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h-19 h. Située dans le bâtiment du Relais

culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliothèque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch, catalogue en ligne: [nouveautés](http://www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque). **Ludothèque**

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque). **SONVILIER** **Bibliothèque** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h, collège, 2615 Sonviller. **TRAMELAN** **Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 10 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch. **VILLERET** **Bibliothèque** Mardi: 9 h-10 h et 15 h-17 h, mercredi: 17 h-19 h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

LA TANNE **Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, erm.geiser@bluewin.ch. **SAINTE-IMIER** **Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9 h-17 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14 h-18 h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

COURTELARY **Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche 9 h 30-18 h. **Longines** Lundi-vendredi: 9 h-12 h et 14 h-17 h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT Gym Seniors: mercredi, dames 9 h-10 h, messieurs 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9 h-10 h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguelet). **COURTELARY** Gym dames: lundi 19 h 30-20 h 30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20 h-22 h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfscc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14 h-15 h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. **ORVIN** Lundi: 16 h 30, halle, 2534 Orvin. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15, halle de Pery, 2603 Pery-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11 h-12 h, place rouge, 2603 Pery-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. **PLAGNE** Lundi: 19 h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19 h 30-20 h 30, halle de gym, 2605 Sanceboz, ladyfit-sanceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17 h-18 h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE **Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15 h-18 h 30, mercredi: 13 h-18 h 30, vendredi: 15 h-22 h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Pery, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. **SAINTE-IMIER** **Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site

internet). Deux mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 21-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonviller, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.espacejeunesse.erguel.ch, <a href="http://www.espacejeunesse

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La première prend sa revanche sur Vendlincourt

Battu à l'aller, le HC Saint-Imier a su prendre sa revanche face à Vendlincourt samedi passé, en livrant une prestation solide et appliquée

On se souvient qu'en septembre dernier, le HC Saint-Imier s'était incliné (4-2) en terre ajouloite après un match très moyen. Samedi passé, les Imériens ont entrepris la rencontre avec un esprit plus conquérant. Jan Feusier (5^e), puis Jonathan Pellet donnaient deux longueurs d'avance après vingt-quatre minutes de jeux. Les Bats ont donc pris l'avantage et ne l'ont plus lâché par la suite, même si les Ajoulots ont bien tenté de revenir dans le match. Les Imériens se sont mis définitivement à l'abri de tout danger par les frères Jonas et Yoann Vallat dans l'ultime période. Le dernier effort des visiteurs n'apporta rien, même en sortant leur portier pour un sixième joueur de champ. Saint-Imier est resté serein et discipliné devant son portier Lino Erard, pour obtenir trois points dont la récolte était obligée.

La palme aux U16 et U14

Du côté du Moju, c'est les U16 et les U14 qui ont le mieux négocié leur affaire. Sur la glace de Marly, les U16 dirigés par Ludovic Schneider ont laissé de l'espérance aux Griffons dix minutes durant. Puis la machine imérienne s'est mise en action et n'a plus laissé beaucoup d'espace à ses adversaires. Les Bats avaient décidé de ne pas faire le déplacement en terre fribourgeoise pour rien. Et ce qui est réjouissant, c'est que sur les neuf réussites, beaucoup vinrent de joueurs différents.

Jimmy Ren et ses U14 ont un peu joué la même partition face à leurs homologues de la Prévôtée, à une différence près, le score était de quatre à rien après deux tiers-temps. C'est dans l'ultime période que les jeunes Imériens ont véritablement déroulé en passant neuf filets en vingt minutes, profitant certainement d'un changement de gardien du côté de Moutier, un portier qui ne passa certainement pas les meilleurs moments de sa jeune carrière.

Samedi le HC Saint-Imier fête Noël

Avant le match de la 1^{re} équipe, à 18 h contre Fleurier, le père Noël fera une halte à la Clientis Arena pour distribuer quelques friandises. Puis après le match, la soirée fondue à 15 francs afin de passer un bon moment dans la convivialité autour d'un caquelon. Et en exclusivité, le hamburger au foie gras servi avec frites.

Viens essayer le hockey !

Que tu sois fille ou garçon, le HC Saint-Imier et son école de hockey t'offrent des essais gratuits pour que tu puisses faire connaissance avec un sport qui fait rêver. Tous les mercredis de 17 h 30 à 18 h 30 et les samedis de 10 h 30 à 11 h 30, tu es attendu(e) à la Clientis Arena pour venir t'amuser sur glace. Du matériel sera à ta disposition, et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par courriel à moju@santi-bats.com ou par téléphone aux 078 783 63 12 ou 079 280 25 66. N'hésite pas, viens nous rejoindre.



Jonas Vallat et le HC Saint-Imier ont toujours eu un patin d'avance sur les Ajoulots

Abonnements en ventes

Les abonnements de saisons sont en ventes, ils peuvent être obtenus auprès des joueurs et dirigeants ou simplement à la buvette de la patinoire.

La campagne de vente de fondue continue

La première campagne de vente pour avant les fêtes est désormais terminée. Dès à présent, les nouvelles commandes seront livrées fin

février. Une nouveauté s'offre à vous, la fondue aux truffes. Contactez les joueurs du club si eux-mêmes ne l'ont pas fait. Profitez de cette offre qui à la fois réjouira vos convives et soutient le club et son mouvement juniors. ■ **GD**

2^e I. Saint-Imier – Vendlincourt 5-3
Filles Saint-Imier – Neuchâtel Academy I 1-3
U21 Saint-Imier – Meyrin Trois Chêne 3-6
U16 Les Griffons – Saint-Imier 3-9
U14 Saint-Imier – Moutier 13-2

VENDREDI 19 DÉCEMBRE

U18 20h15 : Tramelan – Saint-Imier

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

2^e I. 18h : Saint-Imier – Fleurier
Filles 20h : Post Bern – Saint-Imier
U16 12h15 : Saint-Imier – Moutier

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

U14 15h30 : Saint-Imier – HCC Academy

MARDI 23 DÉCEMBRE

2^e I. 19h45 : Yverdon-les-Bains – Saint-Imier

HC CORTÉBERT

Les Tornades renversent un match très physique à Duingen

En déplacement à Duingen avec un effectif réduit, le HC Cortébert savait que la tâche serait ardue face à une équipe suisse allemande réputée pour son jeu agressif.

Les Tornades ont pourtant su faire preuve de caractère pour revenir avec une victoire méritée

Le match débute de la meilleure des manières pour les Tornades: Melvin ouvrit le score, parfaitement servi par K-ryl et Chris. Mais les locaux réagirent rapidement et inscrivirent deux buts en fin de premier tiers, prenant l'avantage.

Au deuxième tiers, Diego permit aux Cortés d'égaliser, mais HC Gurmels reprit une nouvelle fois le dessus en marquant deux buts coup sur coup.

Juste avant la deuxième sirène, K-ryl redonna espoir à Cortébert en inscrivant le troisième but à une seconde

de la pause, sur une passe de Chris et Melvin.

Les consignes pour le dernier tiers étaient claires: ne pas se blesser et remonter au score.

Mission accomplie. Dylan, d'un tir ras glace, trompa le gardien adverse, avant que Melvin, dos au but, n'inscrive un but plein de sang-froid.

Puis Maxime lança Chris en profondeur pour offrir deux longueurs d'avance aux Cortés. À l'engagement suivant, Chrisse montra une

nouvelle fois décisif: très rapide, il gagna son duel et plaça la rondelle dans la lucarne, scellant la victoire de Cortébert.

À noter que Mamy-Lait dut quitter la glace après seulement 20 minutes de jeu, victime d'une blessure au pied. Tout le club lui souhaite un prompt rétablissement.

Un grand merci à tous nos sponsors pour ce match. ■ **LP**

Gurmels – Cortébert 47

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D M16 Tramelan – La Suze 3-0
D M18 Tramelan – BMV 92 3-0
D 2^e I. Tramelan – Delémont 0-3
D 2^e I. Volley Espoirs Biel-Bienne – Tramelan 3-0
D 3^e I. Tramelan – La Suze M23 2-3
D 4^e I. Tramelan – Volley Espoirs Biel-Bienne 2 M23 3-0
H 4^e I. Tramelan – La Chaux-de-Fonds 3 2-3

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

M16 11h, salle polyvalente Cormoret: La Suze – Tramelan

COURSE DE LA CHASSERALIENNE

Course de ski-alpinisme et de raquettes à neige

La Chasseralienne est une course nocturne de ski-alpinisme et de raquettes à neige organisée sur le parcours Nods-Hôtel Chasseral. Départ à 942 m, dénivelé de 606 m, arrivée à 1548 m

Après avoir fêté le cap de la 10^e édition en février 2025, nous sommes heureux d'annoncer que la 10^e édition de la Chasseralienne aura lieu le vendredi 23 janvier 2026, avec une date de report possible au vendredi 6 février 2026.

Cet événement attire non seulement les sportifs locaux, mais aussi des athlètes de toute la Suisse et de l'international.

Le record de la course 2025 en ski-alpinisme est détenu par Julien Vuillomenet de Savagnier, qui a atteint le sommet en 29 minutes 12 secondes.

Le record 2025 de la même course en raquettes à neige est à nouveau détenu par Cédric Maillat de la Neuveville, qui a atteint le sommet en 33 minutes 42 secondes.

Important

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 décembre. Le nombre de

participants est exceptionnellement limité à 300 participants. Il est obligatoire de s'inscrire au préalable sur le site internet de la manifestation: www.lachasseralienne.ch.

Si les conditions météorologiques le permettent, les membres du comité pourront envisager la mise en place d'un second parcours XXL. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page d'accueil du site internet.

Classement combiné vélo / ski-alpinisme

Un classement combiné homme et dame sera établi avec la course du Trophée des Montagnes Neuchâteloises en vélo du 22 mai, étape Nods-Chasseral, organisée par le Club Cycliste du Littoral (www.cclittoral.ch).

BUDOKAN TRAMELAN

Les judokas à l'honneur à Porrentruy

Les membres du club se sont particulièrement illustrés lors du championnat jurassien de judo qui a eu lieu le dimanche 14 décembre à Porrentruy.

Résultats des judokas du Budokan Tramelan

Calvin Sauthier 3^e; Lino Rebetez 3^e; Shalva Dalbrowsky 3^e; Leandre Konrad 3^e; Sarawuth Boss 2^e, vice-champion JU; Liam Tschirren 2^e, vice-champion JU; Léo Tschirren 2^e, vice-champion JU; Lenny Tschirren 1^{er}, champion jurassien.

Le Budokan Tramelan termine également à la 3^e place du championnat jurassien par équipe.



L'excellent travail des entraîneurs Yoan Habegger et Jennifer Mennel est également à relever. Le club est

fier de ses athlètes et tient à la féliciter pour leur travail tout au long de l'année. ■ **GT**

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

Délai de remise des publications: mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

Corgémont



PÉFECTURE DU JURA BENOIS

Avis de construction N° 225/2021

eBau 2021-8943

**** Modification du permis de construire**
N° PC 225/2021 accordé le 1^{er} septembre 2022 **

Requérante: Municipalité de Corgémont, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: StudioV9, Dammweg 3, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 36, au lieu-dit: Grand'Rue 6, commune de Corgémont.

Projet: rehaussement, transformation et rénovation du bâtiment existant pour la création de 8 logements; modification de la forme de la toiture avec pose de tuiles solaires de couleur noire et de fenêtres obliques de toiture; remplacement, modification et création de fenêtres en façades nord, ouest et sud; création d'une aire de circulation verticale extérieure en façade nord; aménagement de 4 places de stationnement et d'un espace extérieur.

Modifications: modifications après coup: suppression des loggias au rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{er} étage, remplacées par des fenêtres (ouvertures identiques en façades), déplacement d'une porte du local à vélo, modification de la couleur des façades du local à vélo et ajout d'une casquette en tôle au niveau des combles sur la façade nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone de protection: périmètre de conservation des sites.

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogations: art. 48 LAE et 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret



COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à la teneur de l'article 64 du règlement d'organisation de la Bourgeoisie de Cormoret, le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2025 est déposé publiquement à la salle du conseil du 19 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclus.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 237 07 54.

Pendant le dépôt public, d'éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 16 décembre 2025

La Commune bourgeoise

Délai de remise des publications de la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

Cortébert



Modification mineure du Plan d'Aménagement Local (PAL) au sens de l'article 122, alinéa 7 de l'ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC)

Décision du Conseil municipal / Publication selon l'article 122, alinéa 8 OC

Aucune opposition ou réserve de droit n'ayant été reçue dans le cadre du dépôt public, le Conseil municipal de Cortébert a arrêté la modification mineure susmentionnée dans sa séance du 16 décembre 2025.

La décision du Conseil municipal peut, dans un délai de 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Unité francophone, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Cortébert, le 19 décembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

eBau 2025-15123

Requérant: Amaveo SA, Frédéric Emery, route de Denges 8, 1027 Lonay.

Auteur du projet: Amaveo SA, Frédéric Emery, route de Denges 8, 1027 Lonay.

Propriétaire foncier: Michel Walter, les Vernayes 25, 2607 Cortébert.

Projet: installation technique, remplacement du chauffage à pellets par une pompe à chaleur air-eau à l'extérieur (PAC Système module).

Lieu-dit: Les Vernayes 25, Cortébert.

Parcelle: 509.

Zone: zone d'habitation, 2 étages.

ISOS/Recensement architectural: –

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone de dangers: zone de dangers naturels.

Zone de protection des eaux: A_U.

Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 12 janvier 2026 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/257703.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 12 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2025-9636

Requérant: Miguel Conde Iglesias, Les Verennes 14, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, SA, rue de l'Église 4b, 2603 Pery.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Projet: transformation, remplacement de la porte de garage par une porte coulissante. Remplacement de la porte existante par une porte vitrée.

Lieu-dit: Les Verennes 14, 2607 Cortébert.

Parcelle: 1033.

Les personnes souhaitant consulter le procès-verbal sont priées de contacter la secrétaire au 079 237 07 54.

Pendant le dépôt public, d'éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Cormoret, le 16 décembre 2025

La Commune bourgeoise

Zone: zone d'habitation, 2 étages.

ISOS/Recensement architectural: –

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone de dangers: zone de dangers faible.

Zone de protection des eaux: A_U.

Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 12 janvier 2026 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/236254.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 12 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'au 12 janvier 2026 inclusivement. Il peut également être consulté en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances/241556.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal, rue du Collège 3, 2607 Cortébert.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement.

Cortébert, le 12 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

eBau 2025-16926

Requérant: Vitali Angelo, rue du Grand-Pré 2a, 1001 Lausanne.

Propriétaire: Jean-François Leuenberger, Fleur de Lys 2, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: Poste immobilier M&S SA, rue du Grand-Prés 2a, 1001 Lausanne.

Emplacement: parcelle N° 192, Fleur de Lys 2, commune de Courtelary.

Projet: installation boîte aux lettres, Box genulos, cases et enseigne lumineuse.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Zone/objet protégé: –

Dérogation: –

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 12 janvier 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Courtelary, le 12 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

Orvin



Avis de construction

Requérant: Les Amis du Chalet de la Chorale de Bienne (ACCB), représenté par André Kaltenrieder, chemin Mont Sujet 29, 2515 Prèles.

Auteur du projet: Les Amis du Chalet de la Chorale de Bienne (ACCB), représenté par André Kaltenrieder, chemin Mont Sujet 29, 2515 Prèles.

Propriétaire foncier: Les Amis du Chalet de la Chorale de Bienne (ACCB), représenté par André Kaltenrieder, chemin Mont Sujet 29, 2515 Prèles.

Projet: changement du générateur de chaleur: suppression des deux poêles à mazout existants et remplacement par un poêle à bois (demande a posteriori).

Emplacement: parcelle N° 1508, au lieu-dit *Chemin des Noisetiers*, N° 2, 2534 Les Prés-d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Zone: zone agricole, territoire à habitat traditionnellement dispersé.

Dérogation: art. 24c LAT.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 18 janvier 2026 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti. Entre le 24 décembre 2025 et le 9 janvier 2026, les personnes qui souhaitent consulter le dossier sont priées de fixer un rendez-vous avec l'administration municipale, en appelant le 032 358 01 86. La consultation a lieu en dehors des jours fériés officiels.

Orvin, le 19 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 1^{er} décembre 2025

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal est en dépôt public jusqu'au 4 février 2026. Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal.

(Dépôt légal de 30 jours, prolongé de 14 jours en raison de la fermeture du bureau municipal du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026).

Péry, le 19 décembre 2025

Le Conseil municipal

Renan



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire

Conformément à la teneur de l'article 68 du règlement d'organisation de la commune de Renan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 11 décembre 2025 est déposé publiquement au secrétariat municipal du 19 décembre 2025 au 16 janvier 2025 inclus.

Ce procès-verbal peut être consulté au secrétariat municipal durant les heures d'ouvertures du guichet.

Pendant le dépôt public, les éventuels recours en matière communale peuvent être formés par écrit auprès du Conseil municipal.

Renan, le 19 décembre 2025

Le Secrétaire municipal

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 11 décembre 2025, le Conseil de ville a accepté:

- le crédit d'engagement de 486 450 francs, figurant pour 550 000 francs au plan financier, concernant la rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel.
- le crédit d'engagement de 30 000 francs, figurant au plan financier, concernant l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions.
- le crédit d'engagement de 200 000 francs, figurant au plan financier, concernant la sécurisation du réseau de gaz à la rue du Soleil.

Conformément aux art. 33, et 43 let. b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4% des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 17 janvier 2026 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 17 janvier 2026. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 19 décembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 25-13

eBau 2025-2004, dossier eBau 224601

Adresse du projet: BF 318, rue de la Clef 45, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure de 18kW).

Maître d'ouvrage: Enis Gegik, route de Sonvilier 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C3b.

Dérogation: -

Périmètre protégé: -

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 décembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 25-12

eBau 2025-2003, dossier eBau 220763

Adresse du projet: BF 498, pas. des Jardins 3, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout → 2 PAC extérieures de 18kW et 14kW).

Maître d'ouvrage: Enis Gegik, route de Sonvilier 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C3b.

Dérogation: -

Périmètre protégé: ensemble structuré 1.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 19 décembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

Petit permis de construire 25-92

eBau 2025-17686, dossier eBau 142302

Adresse du projet: BF 954, Mont-Soleil 52, 2610 Mont-Soleil.

Description du projet: prolongement des avant-toits du garage existant.

Maître d'ouvrage: Frank Schneider Mont-Soleil 57 2610 Mont-Soleil.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Zone d'affectation et de construction: HZ.

Dérogation: art. 24 LAT (conformité à l'affectation), art. 34 OAT (conformité à l'affectation).

Périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 12 décembre 2025 au 12 janvier 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 décembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 12 décembre 2025

Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier



Sauge

Avis de construction

Requérant: Sacha Grosjean, bas du Village 10, 2536 Plagne.

Propriétaires fonciers: Sacha et Fabienne Grosjean, bas du Village 10, 2536 Plagne.

Auteur du projet: S & G architecture Sàrl, route de Prêles 4, 2516 Lamboing.

Description du projet: rénovation complète d'une ancienne ferme en un appartement. Ajout d'une pompe à chaleur extérieure. Création d'un garage semi-enterré au sud du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 74, chemin de la Sauge 1, 2536 Plagne.

Zone d'affectation: zone mixte 2.

Dérogations: art. 80 LR, article 51 OC, art. 22 RAC.

Zone / périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 19 décembre 2025

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: Christoph Häberli-Oesch, Aarenaustrasse 32, 5000 Aarau.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: Meinbau GmbH, Gehri Andreas, Hübeli 32, 4576 Tscheppach.

Description du projet: rénovation énergétique du chalet Bärgmatte, remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 380, pré Boré 119, Plagne.

Zone d'affectation: zone agricole.

Dérogation: article 24c LAT.

Zone / périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, haut du Village 8, 2536 Plagne. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Plagne, le 19 décembre 2025

La Municipalité

Sonceboz-Sombeval

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée municipale



Conformément à la teneur de l'article 58 du Règlement d'organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 1^{er} décembre 2025 est déposé publiquement au secrétariat communal du 20 décembre 2025 au 19 janvier 2026. Durant la même période, il peut également être consulté sur le site internet de la commune.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formulées par écrit auprès du Conseil municipal, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Sonceboz-Sombeval, le 19 décembre 2025

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS**Avis de construction N° 7/2025**

eBau 2022-18533

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 7 et 14 février 2025 ****

Requérante: Énergie Sonceboz-Sombeval SA, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Kasontor AG, Aegertenstrasse 1, 2562 Port.

Emplacement: parcelles N°s 142 et 144, au lieu-dit: *rue du Collège 31*, commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: aménagement d'une centrale pour le chauffage à distance à l'intérieur du bâtiment communal existant (changement d'affectation de l'annexe sud), construction d'un silo enterré pour le stockage des copeaux de bois, construction de 3 conduits de fumée d'une hauteur max. de 22 mètres et aménagement d'un accès en asphalte et en béton pour la livraison des copeaux.

Modifications: déplacement et prolongement des conduits de fumée de 22 à 28 mètres en façade sud du bâtiment N° 31.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: H2 et route communale.

Dérogation: art. 80 LR.

Remarque: un permis de construire général a été accordé le 27 février 2024 concernant la conformité à la zone.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 janvier 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

INFORMATION IMPORTANTE**Fermeture et modification des délais dès janvier 2026 !**

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 26 décembre et 2 janvier prochains. Première parution après les vacances: le vendredi 9 janvier.

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 4 janvier.

Les délais relatifs aux articles rédactionnels et aux annonces payantes seront modifiés à partir du 1^{er} janvier 2026 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Bel hiver à tous !

Toutes les infos en page 32

Sonvilier**Fermeture de la route du Stand****Mesure d'urgence**

La route du Stand (accès à la Montagne de l'Envers) est fermée à toute circulation, depuis le 10 décembre 2025, jusqu'à nouvel avis.

Une instabilité d'un tronçon de la route a été constatée et nécessite la fermeture de la route par mesure de sécurité. Une expertise a été demandée pour évaluer si d'autres mesures doivent être prises.

L'accès à la Montagne de l'Envers reste ouvert par la Route des Places depuis le village et Les Pontins depuis Saint-Imier.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Sonvilier, le 19 décembre 2025

Le Conseil communal

Avis de construction

eBau 2025-10204

Requérant: RAM Asset Management SA, avenue des Champs-Montants 10a, 2074 Marin.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: idem requérant.

Description du projet: construction de balcons au-dessus du couvert existant et réaménagement des places de stationnement.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 81, rue Fritz-Marchand 11, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: zone centre village.

Dérogation: art. 48 LAE.

Zone / périmètre protégé: –

Dépôt public: du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 19 décembre 2025

La Municipalité

Tramelan**Ordonnance tarifaire de reprise de l'énergie des installations de production d'électricité et les frais liés aux installations de production**

En séance du 16 décembre 2025, le Conseil municipal a adopté l'ordonnance citée en titre dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} février 2026.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

L'ordonnance peut être consultée ou obtenue à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage, chancellerie@tramelan.ch).

Tramelan, le 16 décembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction N° 2025-55

eBau 2025-16707

Requérants: Annick et Stefano Regazzi-Chiquet, rue Alexander-Moser 89, 2503 Biel/Bienne.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

Projet: construction d'un carport, remplacement de la production de chaleur existante par une pompe à chaleur air-eau, transformations intérieures, construction d'une lucarne en façade sud-ouest + panneaux photovoltaïques.

Parcelle: N° 3017, zone.

Emplacement: Les Reussilles 10, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: –.

bâtiment: –.

Dérogations: art. 431, al. 4 chiffre 1 RCC (PAC à l'extérieur).

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 19 décembre 2025 au 24 janvier 2026

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 19 décembre 2025

La Commune

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS**Avis de construction DMP N° 4/2025**

eBau 2025-16071

Requérante: Commune de Tramelan, Services techniques, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 1796, 2725, 2726 et 2970, aux lieux-dits: *les Géries* et *la Clef*, Les Reussilles, commune de Tramelan.

Projet: entretien de l'allée (élagage de branches sèches) et abattage de 12 arbres d'une allée d'arbres protégée avec plantation de 12 arbres d'essence similaire en compensation.

Zones: agricole et H2.

Dérogation: art. 526 RCC (art. 41 al. 3LPN).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 janvier 2026 inclusivement auprès des Services techniques de la Municipalité de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 19 décembre 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**Villeret****Mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale**

Conformément à l'article 691 du RO (Règlement d'organisation de la commune), le procès-verbal de l'assemblée communale du 8 décembre 2025 sera mis en dépôt public du 19 décembre 2025 au 19 janvier 2026 au Secrétariat municipal.

Ce procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau. Il sera possible de faire opposition à ce procès-verbal, pendant la période du dépôt public, 692 RO, auprès du Conseil municipal.

Par ailleurs, ce procès-verbal est publié intégralement dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 19 décembre 2025.

Villeret, le 19 décembre 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Raphaël Pozzi, rue de la Gare 30, 2613 Villeret.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: Atelier d'architecture p.a. pozzi / Käser Architektur, Planung & Beratung, rue Ernst-Schüler 35, 2502 Biel/Bienne.

Description du projet: rénovation et transformation du bâtiment existant. Transformation de l'appartement du rez-de-chaussée en atelier de micromécanique.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 152, rue de la Gare 30, 2613 Villeret.

Zone d'affectation: zone centre A.

Dérogation: art. 67 al. 1 OC (RSB 721.1).

Zone / périmètre protégé: –

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2613 Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Villeret, le 19 décembre 2025

La Municipalité

Avis de construction

Requérants: Marta Sofia Azenha et Gonçalo Filipe Ferreira, rue des Faverges 6, 2613 Villeret.

Propriétaires fonciers: idem requérants.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: aménagements extérieurs d'une villa familiale.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 874, rue des Faverges 6, 2613 Villeret.

Zone d'affectation: zone d'habitation 2.